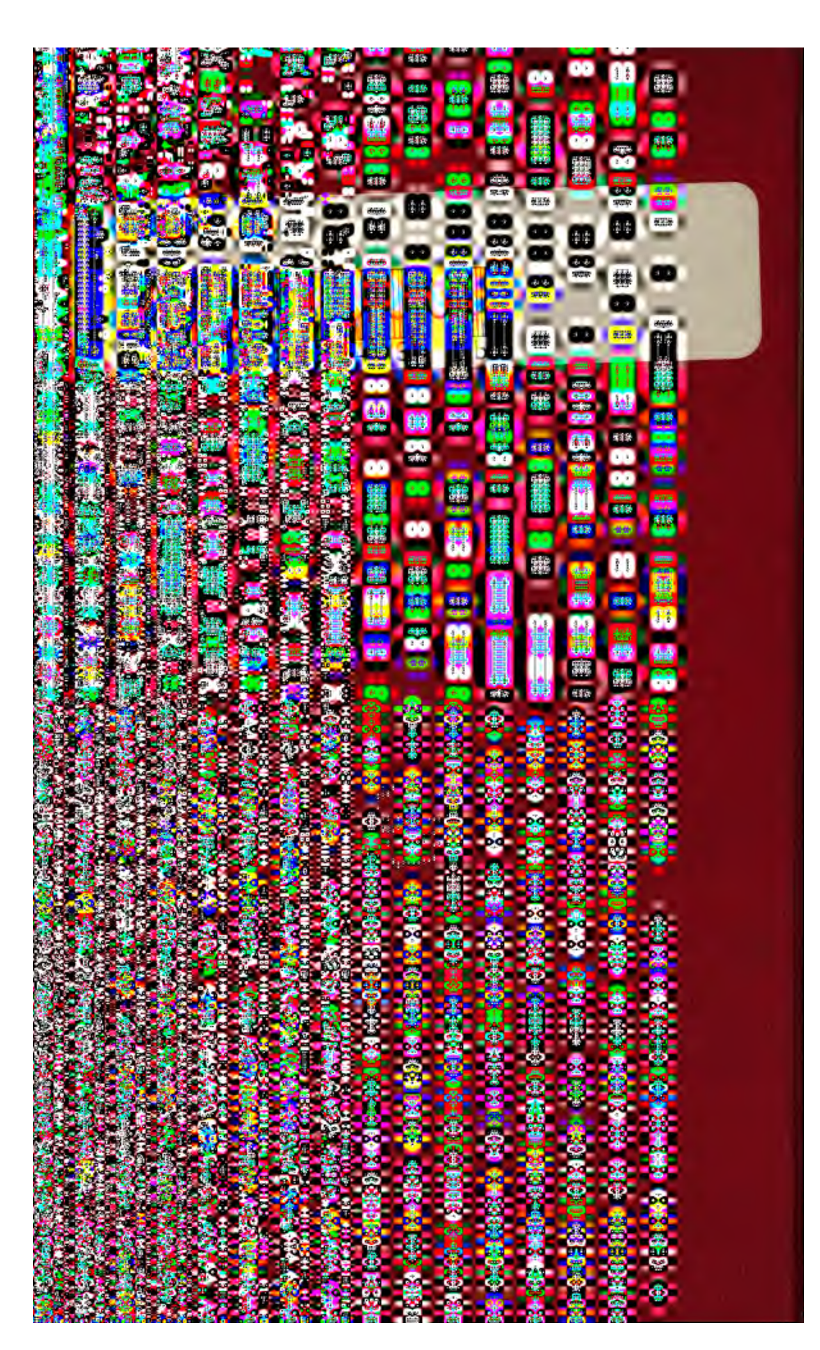
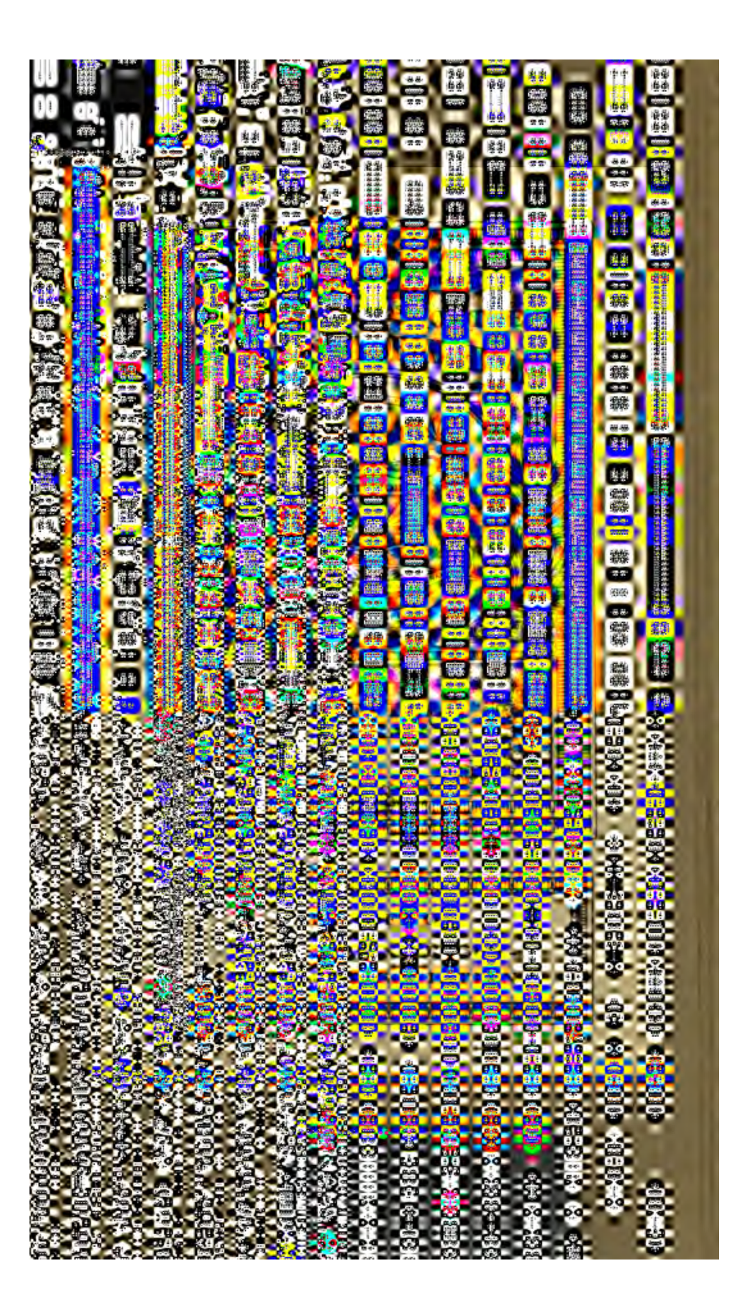








# GRAMMAIRE
# FRANÇAISE
## A L'USAGE DES PENSIONNATS;

PAR CHARLES-CONSTANT LE TELLIER,
PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

QUARANTE-NEUVIÈME ÉDITION.

Prix 1 fr. 50 c.



A PARIS,

Chez
BELIN-LE PRIEUR, Libraire, rue Pavée St-André-des-Arcs, n° 5.
CONSTANT LE TELLIER fils, rue Neuve Saint-Marc, n° 8, près de la place des Italiens.

1835.

# AVIS.

M. Le Tellier a revu sa Grammaire française; et la 43e édit. contient les améliorations qu'il y a faites. Jusqu'à présent, il avait employé les *o* dans l'imparfait et au conditionnel; il y a substitué les *a* pour se trouver d'accord avec les belles éditions des grands ouvrages qui paraissent tous les jours.

Ces améliorations feront ressortir davantage la défectuosité des contrefaçons; car, nous sommes assurés qu'il en existe, quoique cette Grammaire ait été reconnue pour être notre propriété, par un jugement du Tribunal correctionnel de la Seine, du 5 mai 1818, confirmé par arrêt de la Cour royale, du 2 mars 1819, et tout récemment par un jugement du tribunal correctionnel de Limoges. Voici ce dernier jugement:

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE DE LIMOGES,

Audience du 4 avril 1832.

Entre le sieur BELIN-LE PRIEUR, libraire, demeurant à Paris, éditeur et propriétaire de la *Cacographie* et de la *Grammaire française de C. C. Le Tellier*, et le sieur BARBOU, imprimeur-libraire à Limoges, inculpé de contrefaçon en matière de librairie.

Le Tribunal, considérant qu'il est constaté que le sieur BARBOU a débité des exemplaires d'une édition contrefaite de la *Cacographie* et de la *Grammaire française de C. C. Le Tellier*; qu'application doit donc lui être faite des dispositions de l'art. 427 du Code pénal; considérant que le sieur BARBOU, qui succombe, doit être condamné aux dépens, en exécution de l'art. 194 du Code d'instruction criminelle; par ces motifs, le Tribunal déclare le sieur BARBOU coupable d'avoir débité des exemplaires d'une édition contrefaite de la *Cacographie* et de la *Grammaire française de C. C. Le Tellier*, lui faisant application des dispositions des art. 427 et 429 du Code pénal, dont lecture a été publiquement faite par M. le Président, etc., etc.;

Condamne le sieur BARBOU à l'amende, à des dommages au profit du sieur BELIN-LE PRIEUR et aux dépens; ordonne que les exemplaires saisis seront remis au sieur BELIN-LE PRIEUR.

TALABOT, *Président*, DESISLES, BRUCHARD et LAPOUYADE, *Juges*.





# GRAMMAIRE FRANÇAISE DE C. C. LE TELLIER.

## NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement.

*Parler, écrire*, c'est exprimer sa pensée par des mots.

Les *mots* sont donc des signes de nos idées. Ce sont, ou des sons formés par la bouche, ou des caractères tracés par la main.

Les mots se composent de *lettres*, qui, seules, ou jointes ensemble, forment des syllabes.

L'alphabet français comprend vingt-cinq lettres ou caractères. Ces lettres se divisent en voyelles et en consonnes. Les *voyelles* sont celles qui forment seules une *voix*, un son. L'Académie en compte cinq, qui sont *a*, *e*, *i*, *o*, et *u*. On y ajoute l'*y*, employé comme *i* simple ou comme deux *i i*.

Les *consonnes* sont les lettres qui ne forment un son plein qu'avec le secours des voyelles. Consonne veut dire qui *sonne avec*... Il y a dix-neuf consonnes; savoir : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, et *z*.

D'après l'appellation moderne, toutes les lettres sont du genre masculin. Ainsi l'on

doit dire un *f*, un *h*, un *l*, un *m*, un *n*, un *r*, un *s*, un *x*.

On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui forment un son, et se prononcent par une seule émission de voix. *Lois* et *traits* sont des mots d'une syllabe. Dans le mot *abandon*, *a* fait une syllabe, *ban* en fait une autre, et *don* en forme une troisième. Les mots qui ne sont que d'une syllabe s'appellent *monosyllabes ;* ceux qui sont de plusieurs syllabes se nomment *polysyllabes*.

Les voyelles sont longues ou brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain, et il est bref dans *frégate*.

*E* est long dans *fête*, et bref dans *diète*.

*I* est long dans *gîte*, et bref dans *visite*.

*O* est long dans *impôt*, et bref dans *pavot*.

*U* est long dans *flûte*, et bref dans *dispute*.

On distingue trois sortes d'*e :* l'*e* muet, l'*é* fermé, et l'*è* ouvert.

L'*e* muet est celui qui ne se prononce point, ou dont le son se fait peu sentir, comme à la fin de ces mots, *homme*, *monde ;* ou comme le premier *e* de *chemise*, *acheter*, *carreler*, etc.

L'*é* fermé est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans ces mots, *café*, *été*, *vérité*.

L'*è* ouvert est celui qu'on prononce en

appuyant dessus, et en desserrant les dents. On distingue deux *e* ouverts ; l'*e* grave, tel qu'il est dans *succès, procès;* et l'*e* aigu, tel qu'il est dans la seconde syllabe de *trompette, sonnette*, etc.

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on nomme *accents ;* savoir : l'accent *aigu* (´), qui se met sur la plupart des *é* fermés, *bonté, vérité, marée*, etc. ; l'accent *grave* (`), qui se met sur les *è* ouverts, *accès ;* et l'accent *circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.... L'accent aigu va de droite à gauche ; l'accent grave, de gauche à droite ; l'accent circonflexe se forme de la réunion des deux autres, et a la figure d'un *v* renversé.

L'*y* grec s'emploie le plus souvent pour deux *i i*, comme dans *pays, moyen, joyeux*, qui se prononcent comme s'il y avait *pai-is, moi-ien, joi-ieux*. Mais l'*y* n'a que la valeur de l'*i* simple, lorsqu'il est entre deux consonnes, comme dans ces mots dérivés du grec, *hymen, étymologie, hypocrisie, abyme;* prononcez *himen, étimologie, hipocrisie, abime* (comme si *y* était un *i* simple).

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est *muette*, lorsqu'elle ne se prononce pas, comme dans ces mots, *l'homme, l'honneur, l'histoire*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme, l'onneur, l'istoire* (sans *h*).

Elle est *aspirée*, lorsqu'elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, comme dans

ces mots, qu'on écrit et qu'on prononce séparément, *le héros*, et non pas *l'héros; la haine*, et non pas *l'haine*. Ces mots, au pluriel, se prononcent sans aucune liaison avec la consonne précédente; ainsi, prononcez *les héros*, comme s'il y avait *lé héros*, et non pas *les zhéros*.

## DIVISION.

La langue *française* emploie dix sortes de mots, que l'on appelle les *parties du discours*. Ce sont: le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, et l'interjection.

Ces mots peuvent être considérés seuls et en eux-mêmes, ou rassemblés et mis en rapport les uns avec les autres; ce qui partage naturellement l'art de parler en deux parties: la *lexicologie* et la *syntaxe*.

La manière d'écrire les mots forme une troisième partie, celle de la *lexicographie* ou de l'*orthographe*. Nous allons suivre cette division. Ainsi, notre grammaire comprendra trois parties: la lexicologie, la syntaxe, et l'orthographe ou la lexicographie.

---

# PREMIÈRE PARTIE.

## LA LEXICOLOGIE.

La *Lexicologie* consiste à expliquer tout ce qui concerne la connaissance des mots.

# CHAPITRE

## PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

### *Le Substantif.*

Le *substantif* ou *nom* est un mot dont on se sert pour désigner une personne ou une chose.

Il y a deux sortes de noms : le nom commun, et le nom propre.

Le nom *commun* ou *appellatif* est celui qui convient à toute une espèce. *Homme*, *fleuve*, *ville*, etc., sont des noms communs.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à un individu. *Paul*, *Virginie*, *Seine*, *Paris*, etc., sont des noms propres.

Les noms sont susceptibles de genre et de nombre.

Les *genres* servent à distinguer les classes dans lesquelles les objets sont compris. Il y a deux genres, le *masculin* et le *féminin*. C'est la distinction des deux sexes qui a amené celle des objets en deux genres. Ainsi, un *homme* est du genre masculin, une *femme* est du genre féminin. Puis, par imitation, on a étendu cette distinction aux noms de choses ; on a fait le *soleil* du genre masculin, la *lune* du genre féminin, *etc.*

Les *nombres* désignent ou l'unité ou la pluralité des objets : de là, deux nombres ; le *singulier*, qui indique un seul objet, comme, un *homme*, le *livre*, etc. ; le *pluriel*, qui marque plusieurs objets, des *hommes*, les *livres*, etc.

*Formation du Pluriel dans les Substantifs.*

Règle générale. Pour former le pluriel, on ajoute *s* à la fin du substantif : Le *jardin*, les *jardins* ; la *vertu*, les *vertus* ; la *loi*, les *lois*, etc.

*Première remarque.* Les noms terminés au singulier par *s*, *x* ou *z*, n'ajoutent rien au pluriel : Le *fils*, les *fils* ; la *voix*, les *voix* ; le *nez*, les *nez*.

*Deuxième remarque.* Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : Le *noyau*, les *noyaux* ; le *vaisseau*, les *vaisseaux* ; le *feu*, les *feux* ; le *cheveu*, les *cheveux*, etc. L'Académie forme le pluriel de cinq ou six noms terminés par *ou*, en y ajoutant *x*. Ainsi, elle écrit, les *cailloux*, les *choux*, les *genoux*, les *hiboux*, les *joujoux*, les *verroux* ; et elle ajoute un *s* pour le pluriel de touts les autres noms en *ou* : les *cous*, les *clous*, les *filous*, les *trous*, etc. Il vaudrait mieux former le pluriel de touts les noms en *ou* de la même manière, en ajoutant un *s* à la fin. Ce serait une exception de moins.

*Troisième remarque.* La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : Le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux* ; le *corail*, les *coraux* ; l'*émail*, les *émaux* ; le *bail*, les *baux* : *bétail* fait au pluriel *bestiaux* ; *ail* (espèce d'oignon) fait *aulx*. Mais les mots

suivants, le *régal*, le *bal*, prennent *s* au pluriel: les *régals*, les *bals*. Il en est de même de *détail*, *éventail*, *portail*, *gouvernail*, *camail*, *épouvantail*, *attirail*, *sérail*, qui font au pluriel, *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*, *attirails*, *sérails*. Le *travail* fait aussi au pluriel les *travails*, quand il signifie une machine de bois dans laquelle les maréchaux attachent les chevaux fougueux pour les ferrer. Lorsque *travail* se prend pour le compte qu'un ministre rend au souverain des affaires de son département, ou le rapport qu'un commis présente au ministre, il fait encore au pluriel *travails*: *Ce ministre a eu plusieurs travails cette semaine avec le roi; ce commis a trois travails par semaine avec le ministre*. *Aïeul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*. Cependant on dit au pluriel *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel; exemple: *Ses deux* aïeuls *ont rempli les premières charges* (Acad.). On dit et on écrit au pluriel *ciels*, quand ce mot désigne, ou le haut d'un lit, ou la partie d'un tableau qui représente l'air; exemples: *Les* ciels *de ces lits ne sont pas assez hauts; ce peintre fait bien les* ciels (Acad.). Enfin, on dit au pluriel *des œils de bœuf*, en parlant de petites lucarnes faites en rond dans la couverture des maisons.

*Quatrième remarque*. On supprime vul-

gairement le *t* dans le pluriel des mots terminés en *ant* et en *ent*. Ainsi, l'on écrit les *enfans*, les *commencemens*; et, par exception, l'on conserve le *t* dans les monosyllabes, les *gants*, les *dents*. Mais il vaudrait mieux suivre les auteurs du siècle de Louis XIV, et sur-tout les écrivains de Port-Royal, et ne jamais supprimer le *t* au pluriel. Chénier, Domergue, etc., conservaient le *t*. M. Didot, dans ses belles éditions de nos auteurs classiques, a suivi cette orthographe.... Le mot *gent* s'écrit au pluriel *gens*. Quelques Grammairiens proposent d'écrire *gents*. L'œil s'accoutumerait peut-être avec peine à cette orthographe.

*Cinquième remarque*. Les noms de métaux, pris dans un sens général, n'admettent point de pluriel. On ne dit point *les ors*, *les argents*, etc. Quand on dit *les fers*, *les cuivres*, on considère alors ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties.

*Sixième remarque*. Les noms propres, quand ils ne servent qu'à distinguer les personnes par leur nom de famille, ne prennent point la marque du pluriel : *Les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des Lettres*. — *Il est peu de magistrats aussi anciens dans la robe que les* Nicolaï *et les* Lamoignon. — *C'est ainsi que se sont conduits les plus grands capitaines, tels que les* Scipion, *les* Turenne, *les* Maurice, etc. Mais, quand on comprend dans ces noms tou-

tes les personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, on les met au pluriel, parce qu'ils deviennent alors des noms communs. Exemples : *Ces deux princes ont été les* Alexandres *de leur siècle. — Ils sont touts braves comme des* Césars. — *Touts les siècles n'enfantent pas des* Homères, *des* Virgiles, *des* Corneilles, *des* Racines, *etc*.... L'usage a consacré cette distinction.

*Septième remarque.* Plusieurs substantifs, pris du latin, s'écrivent au pluriel comme au singulier : tels sont les *accessit*, les *alibi*, les *alinéa*, les *duo*, les *errata*, les *opéra*, les *quiproquo*, les *zéro*, etc. Mais, puisque ces noms ont été admis dans notre langue, ne ferions-nous pas mieux de les traiter comme touts les noms français, et d'en former le pluriel en ajoutant un *s*? On écrirait alors des *duos*, des *quatuors*, des *opéras*, des *zéros*. Il est à désirer que l'usage supprime encore cette exception.

*Huitième remarque.* Quelques *adjectifs* se prennent quelquefois substantivement, comme dans, *le beau*, *le vrai*, *l'utile*, *l'agréable*, etc. *Le* beau *nous touche; le* vrai *seul est aimable; joindre l'*utile *à l'*agréable. Ces substantifs ne sont point susceptibles de pluriel. Il en est de même des verbes pris substantivement : *le boire*, *le manger*, etc.

Quelques substantifs manquent de singulier ; tels sont les noms, *ancêtres*, *funérailles*, *mœurs*, *obsèques*, *pleurs*, *ténèbres*, *vêpres*, etc.

## CHAPITRE II.

### SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

### *L'Article.*

L'*article* est un mot qui se place devant les noms communs, et les fait prendre dans une acception déterminée. Par exemple, quand je dis, le *roi aime* le *peuple;* l'article *le*, placé devant les substantifs *roi* et *peuple*, détermine un roi particulier, un peuple particulier, que les circonstances du pays où je suis, ou bien du pays dont on parle, me font entendre.

Les articles sont *le*, *la*, *les*. L'article *le* se met devant les noms communs masculins: le *père*, le *rosier*. L'article *la* se met devant les noms communs féminins: la *mère*, la *rose*.

L'article *les* se met devant touts les noms pluriels, soit masculins, soit féminins: les *pères*, les *mères*, les *rosiers*, les *roses*. Ces trois articles, *le*, *la*, *les*, s'appellent articles *simples*.

On donne le nom d'articles *composés* à de petits mots formés d'un article simple et de l'une des deux prépositions *de* ou *à*. Ainsi, on dit *du* pour *de le*, *L'eau* du *fleuve;* on dit *des* pour *de les*, *L'eau* des *fleuves*. De même, on dit *au* pour *à le*, *Puiser de l'eau* au *fleuve;* *aux* pour *à les*, *Puiser de l'eau* aux *fleuves*, aux *rivières*. *Du*, *des*, *au*, *aux*, sont des articles *composés*.

*Remarque.* On retranche *e* dans l'article *le*, et *a* dans l'article *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h*

muet. Ainsi, on dit l'*ami* pour *le ami*, l'*horloge* pour la *horloge* : mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure ('), que l'on appelle une *apostrophe*.

## CHAPITRE III.

### TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *L'Adjectif.*

L'*adjectif* est un mot qui donne une qualification au substantif; il désigne la qualité ou la manière d'être de la personne ou de la chose dont on parle.

Tout adjectif suppose un substantif; car il faut être, pour être tel.

Les adjectifs suivent les deux genres, le masculin et le féminin.

### *Formation du Féminin dans les Adjectifs.*

Règle générale. Quand un adjectif ne finit point, au masculin, par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin : *Prudent, prudente; saint, sainte; méchant, méchante; petit, petite; poli, polie; vrai, vraie; nu, nue;* etc. Il y a beaucoup d'exceptions.

*Première exception.* Les adjectifs suivants, *blanc, franc, sec,* font au féminin, *blanche, franche sèche; public, caduc, turc,* font *publique, caduque, turque; grec* fait *grecque.*

Les adjectifs *ignée, instantanée, momentanée, simultanée, spontanée,* s'écrivent avec un *e* muet final au masculin comme au féminin (Acad.).

*Deuxième exception.* Les adjectifs en *f* font leur féminin en *ve*. Exemples : *Bref*, *brève* ; *naïf*, *naïve* ; *vif*, *vive* ; *neuf*, *neuve*.

*Long* fait *longue* ; *favori* fait *favorite*.

× *Troisième exception.* Un grand nombre d'adjectifs doublent, au féminin, leur dernière consonne, en prenant un *e* muet.

Ce sont les adjectifs des terminaisons suivantes :

En *ais* : *Épais*, *épaisse*. Mais *mauvais*, *niais*, font *mauvaise*, *niaise* ; *frais* fait *fraîche*.

En *as* : *Bas*, *basse* ; *gras*, *grasse* ; *las lasse*. Mais *ras* fait *rase*.

En *el*, *eil* : *Éternel*, *éternelle* ; *solennel*, *solennelle* ; *pluriel*, *plurielle* ; *pareil*, *pareille* ; *vermeil*, *vermeille* ; et touts les adjectifs de ces deux terminaisons. Il faut y joindre les adjectifs féminins *belle*, *nouvelle*, *vieille*, dont les masculins, *beau*, *nouveau*, *vieux*, deviennent *bel*, *nouvel*, *vieil*, devant une voyelle ou un *h* muet : *Bel* appartement, *nouvel* appareil, *vieil* habit... *Jumeau* fait pareillement *jumelle* (peut-être a-t-on dit autrefois *jumel* au masculin).

*Fidelle* s'écrit avec deux *ll* au masculin comme au féminin : Mari *fidelle*, épouse *fidelle*.

En *et* : *Aigrelet*, *aigrelette* ; *brunet*, *brunette* ; *douillet*, *douillette* ; *guilleret*, *guillerette* ; *muet*, *muette*, etc. Mais *concret*, *discret*, *indiscret*, *complet*, *incomplet*, *in-*

*quiet*, *secret*, *suret*, font *concrète*, *discrète*, *indiscrète*, *complète*, *incomplète* *inquiète*, *secrète*, *surète* (sans doubler le *t*, et en mettant un accent grave sur l'*è* pénultième).

En *ien* : *Chrétien*, *chrétienne*; *païen*, *païenne*; *plébéien*, *plébéienne*; etc.

En *il* : *Gentil*, *gentille*. Mais touts les autres adjectifs en *il* forment leur féminin régulièrement : *Civil*, *civile*; *subtil*, *subtile*; etc. *Tranquille* prend deux *ll* au masculin, comme au féminin : Sommeil *tranquille*, conscience *tranquille*.

En *ol* : *Mol*, *molle*; *fol*, *folle*. Les masculins *mou* et *fou* deviennent *mol* et *fol* devant une voyelle ou un *h* muet : Un *fol* espoir, un *mol* abandon. Mais *espagnol* fait *espagnole*.

En *on* : *Bon*, *bonne*; *bouffon*, *bouffonne*; *breton*, *bretonne*; *fripon*, *friponne*; *mignon*, *mignonne*, *poltron*, *poltronne*; etc.

En *os* : *Gros*, *grosse*. Il n'y a point d'autre exception de cette terminaison.

En *ot* : *Huguenot*, *huguenotte*; *sot*, *sotte*, *vieillot*, *vieillotte*. Mais les autres adjectifs en *ot* forment leur féminin régulièrement : *Dévot*, *dévote*; *falot*, *falote*; *idiot*, *idiote*; *manchot*, *manchote*; etc.

En *ul* : *Nul*, *nulle*. C'est la seule exception de cette terminaison.

*Quatrième exception*. Les adjectifs *benin*, *malin* font *bénigne*, *maligne*. Les autres adjectifs terminés en *in* font leur féminin

régulièrement : *Divin*, *divine*; *masculin*, *masculine*; etc.

*Cinquième exception.* Les adjectifs en *er* font leur féminin en prenant un *e* muet, et en recevant un accent grave sur l'*è* pénultième: *Singulier*, *singulière*; *léger*, *légère*; *passager*, *passagère*; etc. (Ne confondez point *passager*, *passagère*, avec *passant*, *passante*. On dit qu'un *chemin est passant*, qu'une *rue est passante*, pour dire qu'il y passe beaucoup de monde. Mais l'adjectif *passager*, *ère*, se dit des personnes ou des choses qui ne font que passer, qui sont de courte durée: *Les hirondelles sont des oiseaux* passagers..... *La beauté est* passagère. Une rue n'est donc point *passagère*, mais *passante*.)

*Tiers* fait *tierce*.

*Sixième exception.* Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse*, *Trompeur*, *trompeuse*; *flatteur*, *flatteuse*; *menteur*, *menteuse*. Cependant les adjectifs qui expriment une comparaison, forment leur féminin régulièrement : *Meilleur*, *meilleure*; *supérieur*, *supérieure*; *antérieur*, *antérieure*, etc.

*Septième exception.* Les adjectifs terminés en *x*, changent *x* en *se*: *Honteux*, *honteuse*; *creux*, *creuse*; *dangereux*, *dangereuse*; *jaloux*, *jalouse*, etc. Mais *doux* fait *douce*; *roux* fait *rousse*; *faux* fait *fausse*.

Les adjectifs prennent aussi les deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*.

*Formation du Pluriel dans les Adjectifs.*

RÈGLE. Le pluriel, dans les adjectifs, se forme, comme dans les substantifs, en ajoutant *s* à la fin : *Bon, bonne;* au pluriel, *bons, bonnes.*

Les adjectifs dont le masculin se termine en *au,* prennent *x* au pluriel : *Beau, beaux; nouveau, nouveaux. Bleu* fait *bleus :* des *yeux bleus. Mou, fou,* font *mous, fous,* etc.

Les adjectifs en *al* font leur pluriel masc. en *aux : Égal, égaux ; national, nationaux.* Mais un grand nombre d'adjectifs qui finissent par *al,* n'ont pas de pluriel masculin ; comme : *filial, fatal, frugal, pascal, pastoral, naval, trivial, vénal* (1), *littéral, conjugal, austral, boréal, final*..... Ainsi, l'on ne peut pas mettre au pluriel les phrases suivantes, *un combat naval, un cœur vénal, l'amour filial,* etc., parce que les adjectifs *naval, vénal, filial,* etc., ne peuvent jamais être joints à des substantifs masculins pluriels. On cherche alors à substituer, aux substantifs masculins, des substantifs féminins qui leur soient synonymes. On dit, par exemple, *des batailles navales, des ames vénales, des tendresses filiales,* etc.

L'adjectif *châtain* ne prend point la marque du pluriel, quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. Ainsi on écrit des *cheveux châtains,* et des *cheveux châtain clair*

(1) Le Dictionnaire de l'Académie, édit. stéréot., admet l'expression d'*offices vénaux.*

(Acad.). Le mot *aigre*, dans l'adjectif *aigre-doux*, ne prend point le pluriel : des oranges *aigre-douces* (Acad.). L'adjectif masculin *tout* s'écrit ordinairement au pluriel *tous* ; il vaudrait mieux écrire *touts*, suivant la règle générale de la formation du pluriel dans les substantifs et dans les adjectifs.

### *Des différentes sortes d'Adjectifs.*

Il y a autant de sortes d'*adjectifs* qu'il y a de sortes de qualités, de manières et de relations que notre esprit peut considérer dans les objets.

Nous ne connaissons point les substances en elles-mêmes ; nous ne les connaissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens, et nous disons que les objets sont *tels*, selon le sens que ces impressions affectent. Si ce sont les yeux qui soient affectés, nous disons que l'objet est coloré, qu'il est *blanc*, ou *noir*, ou *rouge*, ou *bleu*, etc. Si c'est le goût, le corps est ou *doux* ou *amer*, ou *aigre* ou *fade*, etc. Si c'est le tact, l'objet est, ou *rude* ou *poli*, ou *dur* ou *mou* ; *gras*, *huileux*, ou *sec*, etc.

Lorsque ce sont les impressions que les objets physiques font sur nos sens, qui nous font donner à ces objets les diverses qualifications de *blanc*, de *noir*, de *doux*, de *fade*, etc., ces sortes d'adjectifs sont des adjectifs *physiques*.

Si notre ame considère des êtres métaphysiques ou abstraits, et qu'elle les qualifie en

conséquence des rapports qu'elle y découvre, les adjectifs qui expriment ces sortes de considérations ou vues sont des adjectifs *métaphysiques*. Par exemple, si deux hommes arrivent à une allée d'arbres, l'un par un bout, l'autre par le bout opposé; chacun de ces hommes, regardant les arbres de cette allée, dit: *voilà le premier*. De sorte que l'arbre que chacun de ces hommes appelle *le premier*, est le *dernier* par rapport à l'autre homme. Ainsi *premier*, *dernier*, et touts les adjectifs d'*ordre*, sont des adjectifs *métaphysiques*; ce sont des adjectifs de relation. Il en est de même des adjectifs de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, etc.: ce sont des adjectifs *métaphysiques* qui qualifient une collection d'individus. *Mon*, *ma*, *mes*, *son*, *sa*, *ses*, etc., sont pareillement des adjectifs *métaphysiques* qui désignent un rapport d'appartenance ou de propriété, et non une qualité physique et permanente des objets. *Grand* et *petit* sont encore des adjectifs *métaphysiques*; car un corps, quel qu'il soit, n'est ni grand ni petit en lui-même; il n'est appelé *tel* que par rapport à un autre corps.

Les adjectifs *métaphysiques* sont en très grand nombre; nous ne traiterons particulièrement que des adjectifs *possessifs*, des adjectifs *démonstratifs*, et des adjectifs *numéraux*.

*Adjectifs possessifs.*

Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui servent

à marquer la possession de la personne ou de la chose dont on parle; comme: *mon* frère, *ma* sœur, *mon* livre, *votre* cheval, *son* chapeau, *etc.*

| SINGULIER. | | PLURIEL. |
|---|---|---|
| *Masculin.* | *Féminin.* | *Des deux genres.* |
| Mon. | Ma. | Mes. |
| Ton. | Ta. | Tes. |
| Son. | Sa. | Ses. |
| Notre. | Notre. | Nos. |
| Votre. | Votre. | Vos. |
| Leur. | Leur. | Leurs. |

*Remarque.* *Mon*, *ton*, *son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou un *h* muet: on dit *mon* ame pour *ma* ame, *ton* humeur pour *ta* humeur, *son* épée pour *sa* épée.

*Adjectifs démonstratifs.*

Les adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer la personne ou la chose dont on parle; comme, quand je dis, *ce* soldat, *ce* héros, *ce* livre, *cette* table, je montre un *soldat*, un *héros*, un *livre*, une *table*.

| SINGULIER. | | PLURIEL. |
|---|---|---|
| *Masculin.* | *Féminin.* | *Des deux genres.* |
| Ce, cet. | Cette. | Ces. |

*Remarque.* On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou par un *h* aspiré: *ce* village, *ce* hameau.

*Adjectifs numéraux.*

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent des rapports aux nombres.

Il y en a de deux sortes: les adjectifs de

nombre cardinal, et les adjectifs de nombre ordinal.

Les adjectifs de nombre *cardinal* sont ceux qui désignent une quantité, sans marquer l'ordre, comme : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *quatre-vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Les adjectifs de nombre *ordinal* marquent l'ordre, et se forment des cardinaux. Ce sont : *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, etc.

*Remarque*. De même que des adjectifs peuvent devenir des substantifs, de même certains substantifs peuvent devenir des adjectifs. Par exemple, dans cette phrase, *Louis est* roi, *roi* qualifie Louis; donc *roi* est adjectif. Mais, dans cette phrase, le *Roi est à Saint-Cloud*, le *roi* désigne un individu : c'est donc un substantif. Les noms deviennent donc adjectifs, c'est-à-dire, sont pris *adjectivement*, lorsqu'ils attribuent une qualité à un sujet, lorsqu'ils le modifient. Il en est de même des substantifs *père*, *général*, etc., dans ces phrases : *Êtes-vous père? êtes-vous général?*

### *Degrés de signification dans les Adjectifs.*

Les objets peuvent être qualifiés, ou *absolument*, sans aucun rapport à d'autres objets, ou *relativement*, c'est-à-dire, par rapport à d'autres objets.

1° Lorsque l'on qualifie un objet absolument, l'adjectif qualificatif est dit être au *positif*. Ce premier degré est appelé *positif*, parce qu'il est comme la première pierre qui soit posée pour servir de fondement aux autres degrés de signification. Dans ces phrases, *César était* vaillant, *le soleil est* brillant, *vaillant* et *brillant* sont au positif.

2° Lorsque l'on compare un objet avec un autre, il peut en résulter un rapport d'égalité, ou un rapport de supériorité, ou un rapport d'infériorité; ce qui forme trois sortes de *comparatifs*. Le *comparatif* est le second degré de signification.

Le rapport d'*égalité* se marque par les adverbes *autant... que, aussi... que*, etc.: *César était* aussi *brave* qu'*Alexandre l'avait été; si nous étions plus proches des étoiles, elles nous paraîtraient* aussi *brillantes* que *le soleil; aux équinoxes, les nuits sont* aussi *longues* que *les jours*.

Le rapport de *supériorité* se marque en mettant l'adverbe *plus* avant l'adjectif, et la conjonction *que* après: *Le soleil est* plus *brillant* que *la lune*.

Le rapport d'*infériorité* se marque en mettant les adverbes *moins, pas aussi*, avant l'adjectif, et la conjonction *que* après: *L'état des lettres fut* moins *brillant sous Louis XV*, qu'*il ne l'avait été sous Louis XIV; ne fut pas* aussi *brillant*, etc. qu'*il l'avait été*, etc.

Nous avons trois *comparatifs* qui s'expriment en un seul mot: *meilleur*, au lieu de *plus*

*bon*, qui ne se dit point ; *moindre*, au lieu de *plus petit*; *pire*, au lieu de *plus mauvais* : *La vertu est* meilleure *que la science; vos chagrins sont* moindres *que les miens ; le remède est* pire *que le mal*.

3° Enfin, le troisième degré de signification est appelé *superlatif*, et il marque la qualité portée au suprême degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : 1.° Le superlatif *absolu*, qui se forme avec le mot *très*, ou avec *fort*, *extrêmement*; et, quand il y a admiration, avec *bien* : *Cet enfant est* bien *raisonnable! Très* vient d'un adverbe latin, *ter*, qui signifie *trois fois*; très grand, c'est-à-dire, *trois fois grand*. On ne doit point mettre *très* devant un participe passé ni dans une proposition négative. Ce serait parler mal que de dire : *il est très aimé*, ou bien *il n'est pas très sage*. On doit alors remplacer *très* par *fort*... *Fort* est un abrégé de *fortement*.

2° Le superlatif *relatif*, qui marque un rapport à d'autres objets, et s'exprime en mettant avant le comparatif les articles *le*, *la*, *les* : *Le lion est* le *plus courageux des animaux ; cette femme est* la *plus vertueuse que je connaisse; ce sont les hommes* les *plus sages de l'assemblée*. Les adjectifs *possessifs*, placés avant le *comparatif*, marquent aussi le superlatif relatif : Mon *meilleur ami ;* votre *plus fidelle sujet ;* son *moindre souci ;* nos *plus grands intérêts ;* vos *plus cruels ennemis ;* ses *plus vifs regrets ;* etc.

# CHAPITRE IV.

## QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *Du Pronom.*

Le *pronom* est un mot qui se met à la place du nom.

On divise les pronoms en personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, et indéfinis.

### *Pronoms personnels.*

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle, et la troisième est celle de qui l'on parle.

### *Pronoms de la première personne.*

Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

Singulier. *Je* ou *moi.*

On dit *me* pour *à moi, moi.* Exemples : Vous *me* donnez un sage conseil, c'est-à-dire, vous donnez *à moi ;* vous *me* surprenez, c'est-à-dire, vous surprenez *moi.*

Pluriel. *Nous.*

### *Pronoms de la seconde personne.*

Il est aussi des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

Singulier. *Tu* ou *toi.*

On dit *te* pour *à toi, toi.* Exemples : Je *te* donne un sage conseil, c'est-à-dire, je donne *à toi;* je *te* prie, c'est-à-dire, je prie *toi.*

Pluriel. *Vous.*

*Remarque.* Par politesse, on dit *vous* au lieu de *tu*, au singulier; par exemple, en parlant à un enfant, *Vous* êtes bien raisonnable!

*Pronoms de la troisième personne.*

*Il, elle, ils, elles, lui, leur, eux, se, soi.*

On dit *lui* pour *à lui, à elle.* Exemple : Vous *lui* parlerez, c'est-à-dire, vous parlerez *à lui, à elle.*

On dit *leur* pour *à eux, à elles.* Exemple : Vous *leur* parlerez, c'est-à-dire, vous parlerez *à eux, à elles.*

On dit *se* pour *à soi, soi.* Exemples : On *se* fait un devoir, c'est-à-dire, on fait *à soi;* on *se* ruine, c'est-à-dire, on ruine *soi.* Les Grammairiens appellent *pronom réfléchi* le pronom *se, soi,* parce qu'il marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même. Les pronoms *me, te, nous, vous*, deviennent aussi des pronoms *réfléchis,* quand ils sont placés devant un verbe, et précédés d'un nom ou d'un pronom de la même personne.

*Pronoms possessifs.*

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui marquent la possession des personnes ou des choses.

| SINGULIER. | | PLURIEL. | |
|---|---|---|---|
| *Masculin.* | *Féminin.* | *Masculin.* | *Féminin.* |
| Le mien. | La mienne. | Les miens. | Les miennes. |
| Le tien. | La tienne. | Les tiens. | Les tiennes. |
| Le sien. | La sienne. | Les siens. | Les siennes. |
| | | *Des deux genres.* | |
| Le nôtre. | La nôtre. | Les nôtres. | |
| Le vôtre. | La vôtre. | Les vôtres. | |
| Le leur. | La leur. | Les leurs. | |

*Remarque.* Les mots *mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, etc.*, sont regardés mal à propos par quelques Grammairiens comme des pronoms possessifs. Ces mots sont toujours joints à un nom ; et il n'y a de véritables pronoms que les mots qui tiennent la place des noms.

## *Pronoms démonstratifs.*

Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer les personnes ou les choses dont on parle.

| SINGULIER. | | PLURIEL. | |
|---|---|---|---|
| *Masculin.* | *Féminin.* | *Masculin.* | *Féminin.* |
| Celui. | Celle. | Ceux. | Celles. |
| Celui-ci. | Celle-ci. | Ceux-ci. | Celles-ci. |
| Celui-là. | Celle-là. | Ceux-là. | Celles-là. |
| Ce, ceci, cela. | | | |

*Celui-ci, celle-ci*, s'emploient pour montrer des objets qui sont proches ; *celui-là, celle-là*, pour montrer les objets éloignés.

## *Pronoms relatifs.*

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, et qu'on appelle *antécédent*. Comme, quand je dis, « *Dieu*, qui *a créé le*

*monde* », *qui* se rapporte à *Dieu ;* « *le monde* que *Dieu a créé* », *que* se rapporte à *monde : monde* est l'*antécédent* du pronom relatif *que*. Les pronoms *qui*, *que*, sont des deux genres et des deux nombres.

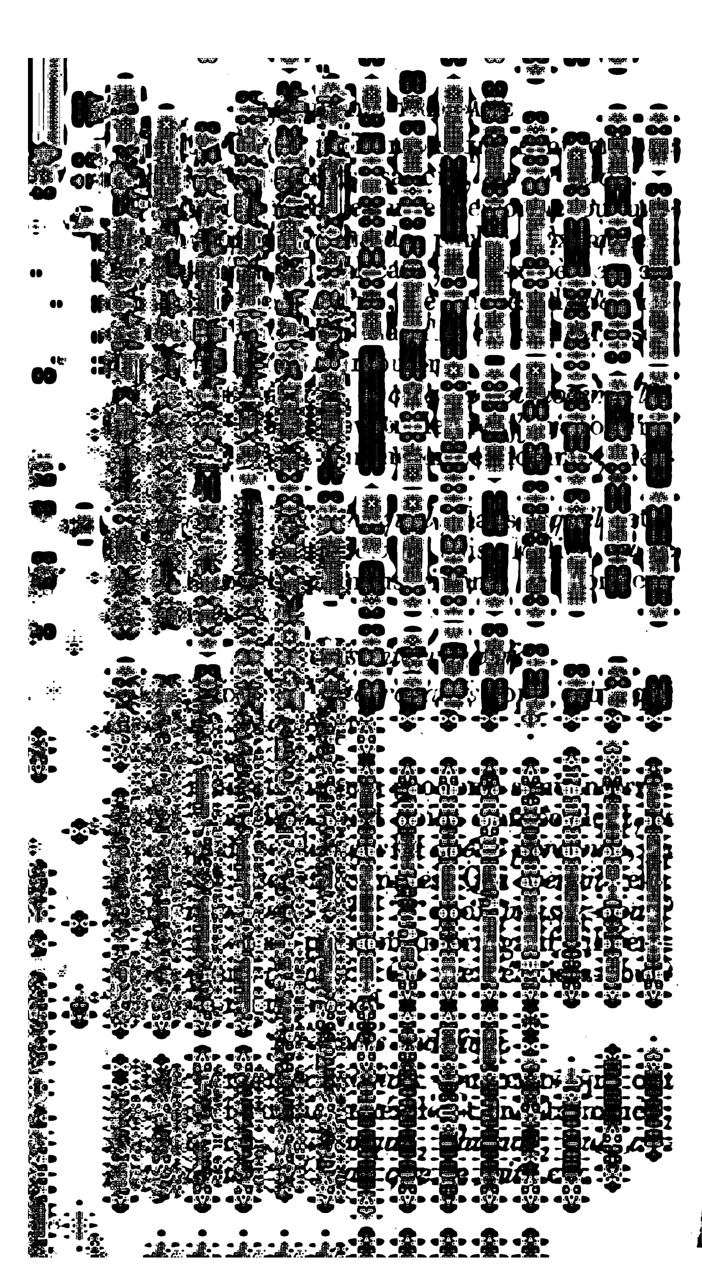
| SINGULIER. | | PLURIEL. | |
|---|---|---|---|
| *Masculin.* | *Féminin.* | *Masculin.* | *Féminin.* |
| Lequel. | Laquelle. | Lesquels. | Lesquelles. |

On dit *duquel* pour *de lequel : Le moyen* duquel *il s'est servi.* On dit *auquel* pour *à lequel : Je m'adresserai* auquel *il vous plaira.* On dit *auxquels* pour *à lesquels : Les amis* auxquels *il s'est adressé.*

On se sert de *dont*, au lieu de *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, et *desquelles*. Exemples : Dieu, *dont* nous admirons les œuvres ; la nature *dont* nous ignorons les secrets ; les pays *dont* nous n'avons point de connaissance ; les affaires *dont* vous m'avez rendu compte.

*Quoi* est aussi un pronom relatif des deux genres et des deux nombres. Exemples : C'est un vice à *quoi* il est sujet : ce sont des choses à *quoi* vous ne prenez pas garde.

*Le*, *la*, *les*, sont des pronoms relatifs, dont le premier est pour le genre masculin, le second pour le féminin, le troisième pour les deux genres, au pluriel : Voilà un bon livre, lisez-*le* ; vous avez la gazette, donnez-*la*-moi ; quand vous aurez des nouvelles, vous me *les* ferez savoir.



EXEMPLES :

On *frappe à la porte.*

Quiconque *passe par là, doit payer tant.*

Chacun *sent son mal.*

Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.*

Aucun *n'est venu.*

Pas un *ne le croit.*

Tel *qui rit vendredi, dimanche pleurera.*

Qui que ce soit *qui vienne*, etc.

*Pronom absolu.*

On appelle pronom *absolu* celui à la place duquel on ne peut substituer aucun nom. Tel est le pronom de la troisième personne, masculin singulier, *il*, devant les verbes unipersonnels. Exemples : *il* faut, *il* importe, *etc.*

## CHAPITRE V.

### CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *Le Verbe.*

Le *verbe* est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. Ainsi, quand on dit, *la vertu est aimable*, le mot *vertu*, exprime le sujet auquel on affirme que convient la qualité d'*aimable*, et le verbe *est* forme cette affirmation; et, quand on dit, *le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* ne convient pas au vice.

Il n'y a qu'un seul verbe, savoir, le verbe *être*, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Sans lui, les mots ne présentent point de jugement; ils présentent seulement

des idées décousues et détachées. Mais ce verbe unique ne se montre pas toujours sous cette forme si simple. Pour abréger le discours, on a inventé des mots qui renferment tout à la fois le verbe *être* et l'*attribut*, c'est-à-dire, la manière d'être, la qualité, que l'on affirme du sujet dont on parle : de là, ces mots, *aimer*, *haïr*, *raisonner*, auxquels on a donné avec raison le nom de *verbes*, puisqu'ils renferment le verbe. *Il aime* équivaut à *il est aimant*; *tu hais* est mis pour *tu es haïssant*; etc... Le verbe *être* s'appelle verbe *substantif*. Les verbes qui contiennent le verbe *être* et l'*attribut* s'appellent verbes *attributifs*.

Les verbes se divisent donc d'abord en verbes *substantif* et en verbes *attributifs*. Le verbe *substantif* est celui qui énonce la manière d'être de la *substance*, c'est-à-dire, de la personne ou de la chose. Il sert à attribuer une qualité à un sujet. Il n'y a qu'un seul verbe *substantif*, le verbe *être*. Touts les autres verbes, *aimer*, *sortir*, *apercevoir*, *entreprendre*, etc., sont des verbes *attributifs*.

Les verbes *attributifs* se subdivisent en verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *réfléchis*, *réciproques*, *pronominaux*, et *unipersonnels*.

On appelle verbes *actifs* ou *transitifs* ceux qui expriment une action qui tombe ou qui peut tomber immédiatement sur un objet. Ainsi, dans ces exemples, *aimer Dieu*, *servir son ami*, *bâtir une maison*, les verbes *aimer*,

*servir*, *bâtir*, sont des verbes *actifs* ou *transitifs*. *Dieu*, *ami*, *maison*, sont les objets de l'action que ces verbes expriment. L'objet de l'action que marque un verbe, s'appelle le *complément* de ce verbe. Dans cet exemple, «*j'aime Dieu*», *Dieu* est le *complément* du verbe *j'aime*. On connaît le complément d'un verbe en mettant après ce verbe les pronoms interrogatifs *qui* ou *quoi*. J'aime, *qui?* Réponse, *Dieu*. Je bâtis, *quoi?* Réponse, une *maison*. *Dieu* est le complément du verbe *j'aime*; *maison* est le complément du verbe *je bâtis*.

Le complément d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe, quand ce n'est pas un pronom. Exemples : *J'aime mon père; ma sœur sait sa leçon*. Mais le complément se place avant le verbe, quand ce complément est un pronom. Exemples : *Je t'aime*, pour *j'aime toi*; *il nous aime*, pour *il aime nous*. Mais, si le verbe est à la 1re ou à la 2e personne de l'impératif, le pronom complément se met après le verbe : *Aime-nous; aimons-le, aimez-moi*.

Outre ce premier complément, qu'on appelle *direct* ou *objectif*, certains verbes transitifs peuvent avoir un second complément, qu'on appelle *indirect* ou *terminatif*. Ce second complément se marque le plus souvent par les mots *à* ou *de*; comme : *Donner un prix à l'élève, enseigner la grammaire à l'enfant, écrire une lettre à son ami*; *à l'élève* est le complément indirect du verbe *donner*;

*à l'enfant* est le complément indirect du verbe *enseigner; à son ami* est le complément indirect du verbe *écrire : Accuser quelqu'un* de *mensonge, avertir quelqu'un* d'*une faute, délivrer quelqu'un* du *danger; de mensonge* est le complément indirect du verbe *accuser*, etc. Au lieu de regarder ces compléments comme compléments *indirects* des verbes, il vaut mieux les regarder comme compléments de la préposition qui les précède.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou supporte l'action marquée par le verbe. Pour former le verbe passif, il faut prendre l'*objet* de l'action exprimée par le verbe actif, et en faire le *sujet* qui reçoive l'action que marque le verbe passif. Ainsi, pour mettre au passif le verbe *brûler* de cette phrase, *le feu brûle le bois*, dites, *le bois est brûlé par le feu*.

On appelle *neutres*, ou *intransitifs*, les verbes qui expriment un état, ou bien une action qui ne tombe pas directement sur un objet. Ainsi, *languir* est un verbe neutre, parce que ce verbe exprime un état; *partir* est un verbe neutre; car ce verbe exprime une action qui ne sort pas du sujet qui la fait; *nuire* est un verbe neutre, parce qu'il marque une action qui ne peut pas tomber directement sur un objet; on ne peut pas dire, *nuire quelqu'un, nuire quelque chose*. Les verbes *neutres* sont ainsi appelés, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs;* on les nomme *intransitifs*, parce que l'action qu'ils expri-

ment ne peut *passer, tomber,* immédiatement sur un objet. Il ne suffit point que les verbes expriment une action pour qu'ils soient réputés verbes *actifs*. Il faut que l'action puisse *tomber directement* sur l'objet. *Arriver, nuire*, etc., sont *neutres* dans la langue latine comme dans la langue française, quoiqu'ils expriment une action. Plusieurs verbes intransitifs ont un complément indirect, marqué par *à* ou *de* : *Nuire* à *la santé; médire* de *quelqu'un*.

On appelle verbes *réfléchis* ceux qui expriment, soit l'action d'un sujet qui agit sur lui-même, comme, *se conduire, se défendre;* soit une action faite par le sujet, et qui aboutit seulement à lui, comme, *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais à moi une loi*. Dans le premier cas, les pronoms *me, te, se, nous, vous*, sont en complément direct; dans le second cas, ces pronoms sont en complément indirect ou terminatif.

On appelle verbes *réciproques* ceux qui expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent respectivement les uns sur les autres de la même manière, comme : *Ces deux hommes se battaient et se disaient des injures; touts les hommes doivent s'entr'aider*.

On a nommé verbes *pronominaux* ceux qui, se conjuguant avec des pronoms de la même personne, n'expriment, ni l'action d'un sujet sur lui-même, ni une action qui aboutisse au sujet, ni même une action faite par le sujet. Si l'on dit, *cette maison se loue trop*

*cher*, l'action de *louer* ne tombe point sur le sujet *maison*, parce que la maison ne peut se louer elle-même ; cette action n'aboutit pas à *maison*, puisque *se* n'est pas mis pour *à elle*; elle n'est pas non plus faite par le sujet, puisqu'on ne peut pas dire d'une *maison* qu'elle *loue*. Le verbe *se louer* a donc une signification passive, et la phrase équivaut à celle-ci : *Cette maison est louée trop cher*.

Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la 3e personne du singulier, comme : *Il importe, il faut, il pleut, il y a*, etc.

Les verbes se divisent encore en verbes réguliers, en irréguliers, et en défectifs.

Les verbes *réguliers* sont ceux dont les terminaisons, dans les temps primitifs et dans les temps dérivés, sont exactement conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle.

Les verbes *irréguliers* ou *anomaux* sont ceux auxquels les terminaisons du verbe qui leur sert de modèle ne conviennent point dans touts les temps primitifs ou dérivés.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet point.

Cette division sera éclaircie à l'article des conjugaisons.

Enfin, les Grammairiens ont nommé verbes *auxiliaires* deux verbes qui aident à conjuguer les autres ; ce sont le verbe *être* et le verbe *avoir*.

Le verbe *être* est donc, tantôt verbe *substantif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe

*substantif*, lorsqu'il n'est point suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans, *je suis sincère*. Il est verbe *auxiliaire*, lorsqu'il est suivi du participe passé d'un autre verbe, comme dans, *je suis sorti*.

De même, le verbe *avoir* est, tantôt verbe *actif*, et tantôt verbe *auxiliaire*. Il est verbe *actif*, lorsqu'il n'accompagne point le participe passé d'un autre verbe, comme, *il a de l'esprit*. Il est verbe *auxiliaire*, lorsqu'il se trouve joint au participe passé d'un autre verbe, comme, *il a joué*, *il a perdu*.

L'être qui fait ou qui reçoit l'action que le verbe exprime, s'appelle le *sujet* de ce verbe. Dans ces phrases, *Dieu voit tout*, *le travail conduit à la félicité*; Dieu est le *sujet* du verbe *voit*, le *travail* est le *sujet* du verbe *conduit*. Pour trouver le sujet d'un verbe, il faut placer devant ce verbe l'interrogation, *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* La réponse à cette question marque le sujet. Ainsi, dans la phrase *Dieu voit tout*, si je demande *qui est-ce qui* voit? La réponse est *Dieu*. Donc *Dieu* est le sujet du verbe *voit*.

Les sujets des verbes sont ordinairement ou des noms ou des pronoms.

Les pronoms que l'on emploie pour servir de *sujets* aux verbes, sont les pronoms personnels, *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*. On connaît même qu'un mot est un verbe, quand on peut le faire précéder de ces pronoms; comme : *j'écris*, *tu écris*, *il écrit*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils*, *elles écrivent*.

Les pronoms *je*, *nous*, marquent la première personne, c'est-à-dire, celle qui parle; *tu*, *vous*, marquent la seconde personne, c'est-à-dire, celle à qui l'on parle; *il*, *elle*, *ils*, *elles*, et tout nom placé devant un verbe, marquent la troisième personne, celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier*, quand on parle d'une seule personne, comme, *je lis*, *l'enfant dort*; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes, comme, *nous lisons*, *les enfants dorment.*

Il y a trois temps, le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme, *je lis*; le *passé* ou *prétérit*, qui marque que la chose a été faite, comme, *j'ai lu*; et le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme, *je lirai.*

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait*, *Je lisais*; trois *parfaits*, *Je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lu*; et un *plusque-parfait*, *J'avais lu*.

On distingue aussi deux futurs : le futur *simple*, *Je lirai*; et le futur *composé* ou *antérieur*, *J'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes :

1° L'*indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera ;

2° Le *conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait, ou qu'elle aurait été, ou qu'elle eût été moyennant une condition ;

3° L'*impératif*, quand on commande de la faire;

4° Le *subjonctif*, quand on souhaite ou qu'on doute qu'elle se fasse ;

5° L'*infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme, *lire*, *être*.

Écrire ou réciter de suite les différents modes d'un verbe avec touts les temps, les nombres et les personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme, *chanter*.

La seconde a le présent de l'infinitif terminé en *ir*, comme, *unir*.

La troisième a le présent de l'infinitif terminé en *oir*, comme, *apercevoir*.

La quatrième a le présent de l'infinitif terminé en *re*, comme, *répandre*.

Nous commencerons par les deux verbes *auxiliaires*.

---

## *Verbe auxiliaire* Avoir.

**INDICATIF.**

**PRÉSENT.**

*Sing.* J'ai.
Tu as (1).
Il *ou* elle a.

*Plur.* Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

---

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin, excepté à l'impératif des verbes de la première conjugaison et de quelques-uns de la seconde.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI (1).

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent
} eu.

---

(1) On appelle prétérit *défini*, celui qui marque un temps entièrement passé; exemple: *j'eus avant-hier la fièvre*. On appelle prétérit *indéfini*, celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler; exemple: *j'ai eu la fièvre aujourd'hui*. On appelle prétérit *antérieur*, celui qui marque une chose faite avant une autre; exemple: *dès que nous eûmes vu le fils nous partîmes*.

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Aie.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu (1), ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

---

## *Verbe auxiliaire* Être.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

---

(1) Lorsque le verbe *avoir* est actif, le participe *eu* reçoit le genre et le nombre : eu, eue, eus, eues.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR SIMPLE.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent } été.

## IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

## SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

**INFINITIF.**

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

**PARTICIPE.**

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

# PREMIÈRE CONJUGAISON,

## *En* ER.

**INDICATIF.**

PRÉSENT.

Je chant *e*.
Tu chant *es*.
Il *ou* elle chant *e*.
Nous chant *ons*.
Vous chant *ez*.
Ils *ou* elles chant *ent*.

IMPARFAIT.

Je chant *ais*.
Tu chant *ais*.
Il *ou* elle chant *ait*.
Nous chant *ions*.
Vous chant *iez*.
Ils *ou* elles chant *aient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je chant *ai*.
Tu chant *as*.
Il *ou* elle chant *a*.
Nous chant *âmes*.
Vous chant *âtes*.
Ils *ou* elles chant *èrent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont } chanté.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent(1) } chanté.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il *ou* elle avait
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avaient } chanté.

FUTUR SIMPLE.

Je chant *erai*.
Tu chant *eras*.
Il *ou* elle chant *era*.
Nous chant *erons*.
Vous chant *erez*.
Ils *ou* elles chant *eront*.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura. } chanté.

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement ; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu } chanté.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu } chanté.

Nous aurons
Vous aurez } chanté.
Ils *ou* elles auront

## CONDITIONNEL.

### PRÉSENT.

Je chant *erais*.
Tu chant *erais*.
Il *ou* elle chant *erait*.
Nous chant *erions*.
Vous chant *eriez*.
Ils *ou* elles chant *eraient*.

### PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il *ou* elle aurait
Nous aurions } chanté.
Vous auriez
Ils *ou* elles auraient

### SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions } chanté.
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent

## IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Chant *e*.
Qu'il *ou* qu'elle chant *e*.
Chant *ons*.
Chant *ez*.
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ent*.

## SUBJONCTIF.

### PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant *e*.
Que tu chant *es*.
Qu'il *ou* qu'elle chant *e*.
Que nous chant *ions*.
Que vous chant *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles chant *ent*.

### IMPARFAIT.

Que je chant *asse*.
Que tu chant *asses*.
Qu'il *ou* qu'elle chant *ât*.
Que nous chant *assions*.
Que vous chant *assiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles chant *assent*.

### PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons } chanté.
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient

### PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions } chanté.
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent

## INFINITIF.

### PRÉSENT.

Chanter.

### PRÉTÉRIT.

Avoir chanté.

## PARTICIPE.

### PRÉSENT.

Chantant.

### PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

### FUTUR.

Devant chanter.

Conjuguez de même touts les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, tels que, *aimer*, *estimer*, *jouer*, *brûler*, *remuer*, *rapporter*,

*achever*, *mener*, *peser*, *enlever*, *adorer*, *manger*, *partager*, *appeler*, *amonceler*, *jeter*, *cacheter*, *essayer*, *employer*, *appuyer*, *menacer*, *prier*, *crier*, *recréer*, etc.

Dans les verbes en *ger*, le *g* doit toujours être suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o*, comme, je *mangeai*, nous *mangeons*, et non, je *mangai*, nous *mangons*.

Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, *amonceler*, etc., la lettre *l* se double lorsqu'elle est suivie d'un *e* muet, comme: *j'appelle*, *j'amoncelle*, je *chancelle*, je *nivelle*; j'*appellerai*, *j'amoncellerai*, je *chancellerai*, je *nivellerai*, etc. (Acad.).

Dans les verbes terminés en *eter*, comme, *jeter*, *cacheter*, la lettre *t* se double dans les temps où elle est suivie d'un *e* muet, comme, je *jette*, je *cachette*; je *jetterai*, je *cachetterai*; je *jetterais*, je *cachetterais*; etc. L'Académie écrit j'*achète*; mais il vaut mieux écrire *j'achette*, en soumettant à la même règle touts les verbes de la même terminaison. Il faut diminuer, autant qu'il est possible, le nombre des exceptions.

Dans les verbes en *ayer*, *oyer*, *uyer*, comme, *essayer*, *employer*, *appuyer*, il faut mettre un *i* après l'*y* dans les deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif. Ainsi, écrivez : nous *essayions*, nous *employions*, nous *appuyions*; vous *essayiez*, vous *employiez*, vous *appuyiez* (Acad.).

Dans les verbes en *ier*, comme, *prier*, *crier*, etc., l'*i* se double aux deux premières

personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif. Ainsi, on écrit : nous *priions*, vous *priiez*; nous *criions*, vous *criiez*; etc.

Dans les verbes *achever*, *enlever*, *amener*, *dépecer*, *peser*, *mener*, et autres semblables, dont le pénultième *e* n'est pas accentué au présent de l'infinitif, il faut mettre un accent grave dans touts les temps où l'*e* qui le suit est un *e* muet final ; car il ne peut pas y avoir deux *e* muets à la fin des mots, parce qu'avant la chute du son il faut un appui à la voix. Ainsi, écrivez : j'*achève*, tu *enlèves*, il *amène*, ils *dépècent*, il *pèse*, qu'ils *mènent*, etc. Remarquez qu'il n'y a qu'à la fin des mots qu'on ne puisse pas mettre deux *e* muets de suite ; car on en trouve bien deux de suite dans *redemander*, *redevenir*, *recevoir*, etc.

Dans les verbes dont le pénultième *é* est fermé, comme, *espérer*, *aliéner*, etc., cet *é* devient ouvert, lorsque après la consonne suivante il y a un *e* muet. Exemples : *j'espère*, *j'espèrerai*; ils *aliènent*, ils *aliéneront*; etc.

Dans les verbes *menacer*, *effacer*, *agacer*, etc., le *c* prend une cédille devant l'*a* et l'*o* : Je *menaçai*, nous *menaçons*, etc.

---

## SECONDE CONJUGAISON,

### *En* IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'un *is*.
Tu un *is*.
Il *ou* elle un *it*.
Nous uniss *ons*.
Vous uniss *ez*.
Ils *ou* elles uniss *ent*.

IMPARFAIT.

J'uniss *ais.*
Tu uniss *ais.*
Il *ou* elle uniss *ait.*
Nous uniss *ions.*
Vous uniss *iez.*
Ils *ou* elles uniss *aient.*

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'un *is.*
Tu un *is.*
Il *ou* elle un *it.*
Nous un *îmes.*
Vous un *îtes.*
Ils *ou* elles un *irent.*

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont
} uni.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1)
} uni.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il *ou* elle avait
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avaient
} uni.

FUTUR SIMPLE.

J'uni *rai.*
Tu uni *ras.*
Il *ou* elle uni *ra.*
Nous uni *rons.*
Vous uni *rez.*
Ils *ou* elles uni *ront.*

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront
} uni.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'uni *rais.*
Tu uni *rais.*
Il *ou* elle uni *rait.*
Nous uni *rions.*
Vous uni *riez.*
Ils *ou* elles uni *raient.*

PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il *ou* elle aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auraient
} uni.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent
} uni.

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Unis.
Qu'il *ou* qu'elle unisse.
Uniss *ons.*
Uniss *ez.*
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'uniss *e.*
Que tu uniss *es.*

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement; le voici

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu
} uni.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu
} uni

Qu'il *ou* qu'elle uniss *e*.
Que nous uniss *ions*.
Que vous uniss *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles uniss *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'un *isse*.
Que tu un *isses*.
Qu'il *ou* qu'elle un *ît*.
Que nous un *issions*.
Que vous un *issiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles un *issent*.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient
} uni.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent
} uni.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Un *ir*.

PRÉTÉRIT.

Avoir uni.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Uniss *ant*.

PASSÉ.

Uni, unie, ayant uni.

FUTUR.

Devant unir.

Ainsi se conjuguent touts les verbes qui ont l'infinitif terminé en *ir*; comme, *nourrir*, *finir*, *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *punir*, *adoucir*, *haïr*, *fleurir*, *flétrir*; *fléchir*, *jaillir*, *vomir*, *saisir*; *venir*, *pétrir*, etc.

*Remarques*. Le verbe *bénir* a deux participes passés; *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres : du pain *bénit*, de l'eau *bénite*, un cierge *bénit*, une chandelle *bénite*; et *béni*, *bénie*, pour toutes les autres significations de ce verbe : un peuple *béni* de Dieu; les ames *bénies* de Dieu sont toujours heureuses (Acad.).

*Haïr* est de deux syllabes à l'infinitif, et s'écrit avec deux points sur l'*ï* : il retient la même prononciation et la même orthographe dans touts les temps, excepté dans les trois personnes singulières du présent de l'indica-

tif et dans la seconde personne singulière de l'impératif, où il n'est que d'une syllabe, et où il s'écrit sans les deux points : *je hais, tu hais*, il *hait*, qu'on prononce, je *hes*, tu *hès*, il *hèt* (Acad.).

*Fleurir*, quand il signifie pousser de la fleur, ou être en fleur, fait à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent, je *fleurissais*, *fleurissant*. Mais quand on s'en sert au figuré, en parlant des arts, des sciences, des empires, etc., il fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent ; exemples : Alors la poésie, l'éloquence, *florissaient*; cet empire *florissait*; un tel auteur *florissait* dans ce siècle-là.

---

## TROISIÈME CONJUGAISON,

### *En* OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aperç *ois*.
Tu aperç *ois*.
Il *ou* elle aperç *oit*.
Nous apercev *ons*.
Vous apercev *ez*.
Ils *ou* elles aperçoi *vent*.

IMPARFAIT.

J'apercev *ais*.
Tu apercev *ais*.
Il *ou* elle apercev *ait*.
Nous apercev *ions*.
Vous apercev *iez*.
Ils *ou* elles apercev *aient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aperç *us*.
Tu aperç *us*.
Il *ou* elle aperç *ut*.
Nous aperç *ûmes*.
Vous aperç *ûtes*.
Ils *ou* elles aperç *urent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont
} aperçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
} aperçu.

Vous eûtes } aperçu.
Ils *ou* elles eurent(1) } aperçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il *ou* elle avait
Nous avions
Vous aviez
Ils *ou* elles avaient } aperçu.

FUTUR SIMPLE.

J'apercev *rai*.
Tu apercev *ras*.
Il *ou* elle apercev *ra*.
Nous apercev *rons*.
Vous apercev *rez*.
Ils *ou* elles apercev *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils *ou* elles auront } aperçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'apercev *rais*.
Tu apercev *rais*.
Il *ou* elle apercev *rait*.
Nous apercev *rions*.
Vous apercev *riez*.
Ils *ou* elles apercev *raient*.

PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il *ou* elle aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils *ou* elles auraient } aperçu.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent } aperçu.

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Aperç *ois*.
Qu'il *ou* qu'elle aperç *oive*.
Apercev *ons*.
Apercev *ez*.
Qu'ils *ou* qu'elles aperçoiv *ent*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aperç *oive*.
Que tu aperç *oives*.
Qu'il *ou* qu'elle aperç *oive*.
Que nous apercev *ions*.
Que vous apercev *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *oivent*.

IMPARFAIT.

Que j'aperç *usse*.
Que tu aperç *usses*.
Qu'il *ou* qu'elle aperç *ût*.
Que nous aperç *ussions*.
Que vous aperç *ussiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles aperç *ussent*.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient } aperçu.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement; le voici:

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu } aperçu.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu } aperçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent } aperçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Apercev *oir*.

PRÉTÉRIT.

Avoir aperçu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Apercev *ant*.

PASSÉ.

Aperçu, aperçue, ayant aperçu.

FUTUR.

Devant apercevoir.

Ainsi se conjuguent *recevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *mouvoir*, *savoir*, *valoir*, *voir*, *vouloir*, *pouvoir*, *pourvoir*, etc.

---

## QUATRIEME CONJUGAISON,

### *En* RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je répands.
Tu répands.
Il *ou* elle répand.
Nous répand *ons*.
Vous répand *ez*.
Ils *ou* elles répand *ent*.

IMPARFAIT.

Je répand *ais*.
Tu répand *ais*.
Il *ou* elle répand *ait*.
Nous répand *ions*.
Vous répand *iez*.
Ils *ou* elles répand *aient*.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je répand *is*.
Tu répand *is*.
Il *ou* elle répand *it*.
Nous répand *îmes*.
Vous répand *îtes*.
Ils *ou* elles répand *irent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a
Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont } répandu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus
Tu eus
Il *ou* elle eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils *ou* elles eurent (1) } répandu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il *ou* elle avait } répandu.

---

(1) Il y a un quatrième prétérit, dont on se sert rarement ; le voici :

J'ai eu
Tu as eu
Il *ou* elle a eu } répandu.

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils *ou* elles ont eu } répandu.

Nous avions
Vous aviez } répandu.
Ils *ou* elles avaient

FUTUR SIMPLE.

Je répand *rai*.
Tu répand *ras*.
Il *ou* elle répand *ra*.
Nous répand *rons*.
Vous répand *rez*.
Ils *ou* elles répand *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai
Tu auras
Il *ou* elle aura
Nous aurons } répandu.
Vous aurez
Ils *ou* elles auront

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je répand *rais*.
Tu répand *rais*.
Il *ou* elle répand *rait*.
Nous répand *rions*.
Vous répand *riez*.
Ils *ou* elles répand *raient*.

PASSÉ.

J'aurais
Tu aurais
Il *ou* elle aurait
Nous aurions } répandu.
Vous auriez
Ils *ou* elles auraient

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse
Tu eusses
Il *ou* elle eût
Nous eussions } répandu.
Vous eussiez
Ils *ou* elles eussent

## IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Répands.
Qu'il *ou* qu'elle répand *e*.
Répand *ons*.
Répand *ez*.
Qu'ils *ou* qu'elles répand *ent*.

## SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je répand *e*.
Que tu répand *es*.
Qu'il *ou* qu'elle répand *e*.
Que nous répand *ions*.
Que vous répand *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles répand *ent*.

IMPARFAIT.

Que je répand *isse*.
Que tu répand *isses*.
Qu'il *ou* qu'elle répand *ît*.
Que nous répand *issions*.
Que vous répand *issiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles répand *issent*.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il *ou* qu'elle ait
Que nous ayons } répandu.
Que vous ayez
Qu'ils *ou* qu'elles aient

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il *ou* qu'elle eût
Que nous eussions } répandu.
Que vous eussiez
Qu'ils *ou* qu'elles eussent

## INFINITIF.

PRÉSENT.

Répand *re*.

PRÉTÉRIT.

Avoir répandu.

## PARTICIPE.

PRÉSENT.

Répand *ant*.

PASSÉ.

Répandu, répandue, ayant répandu.

FUTUR.

Devant répandre.

Conjuguez de même *rendre*, *attendre*, *défendre*, *dépendre*, *détendre*, *entendre*, *étendre*, *épandre*, *fendre*, *vendre*, *confondre*, *répondre*, *tondre*, *perdre*, *tordre*, *mordre*, etc.

### DES TEMPS DES VERBES.

Les *temps* des verbes se divisent en temps simples et en temps composés.

Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent point un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*; comme : je *chante*, j'*unissais*, j'*apercevrai*, je *répandrais*, etc.

Les temps *composés* sont ceux qui se forment en empruntant un des temps du verbe *avoir*, ou du verbe *être*; comme : j'*ai* aimé, je *suis* tombé, etc.

Les temps des verbes se divisent encore en temps primitifs et en temps dérivés.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons, et qui ne sont eux-mêmes formés d'aucun autre.

Les temps *dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

Il y a cinq temps primitifs, savoir : *le présent de l'infinitif*, *le participe présent*, *le participe passé*, *le présent de l'indicatif*, et *le prétérit défini*.

Pour bien conjuguer un verbe, il faut en connaître les cinq temps primitifs.

Il faut ensuite savoir comment les temps dérivés se forment des temps primitifs.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.

| | PRÉSENT DE L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRÉSENT DE L'INDICATIF. | PRÉTÉRIT DÉFINI. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1re CONJUGAISON. | Chanter. | Chantant. | Chanté. | Je chante. | Je chantai. |
| 2e CONJUGAISON. | Bénir. | Bénissant. | Béni. | Je bénis. | Je bénis. |
| | Sentir. | Sentant. | Senti. | Je sens. | Je sentis. |
| | Mentir. | Mentant. | Menti. | Je mens. | Je mentis. |
| | Dormir. | Dormant. | Dormi. | Je dors. | Je dormis. |
| | Servir. | Servant. | Servi. | Je sers. | Je servis. |
| | Ouvrir. | Ouvrant. | Ouvert. | J'ouvre. | J'ouvris. |
| | Tenir. | Tenant. | Ténu. | Je tiens. | Je tins. |
| 3e CONJUGAISON. | Apercevoir. | Apercevant. | Aperçu. | J'aperçois. | J'aperçus. |
| 4e CONJUGAISON. | Répandre. | Répandant. | Répandu. | Je répands. | Je répandis. |
| | Craindre. | Craignant. | Craint. | Je crains. | Je craignis. |
| | Teindre. | Teignant. | Teint. | Je teins. | Je teignis. |
| | Joindre. | Joignant. | Joint. | Je joins. | Je joignis. |
| | Contredire. | Contredisant. | Contredit. | Je contredis. | Je contredis. |
| | Réduire. | Réduisant. | Réduit. | Je réduis. | Je réduisis. |
| | Connaître. | Connaissant. | Connu. | Je connais. | Je connus. |
| | Plaire. | Plaisant. | Plu. | Je plais. | Je plus. |
| | Fondre. | Fondant. | Fondu. | Je fonds. | Je fondis. |
| | Tondre. | Tondant. | Tondu. | Je tonds. | Je tondis. |
| | Mordre. | Mordant. | Mordu. | Je mords. | Je mordis. |
| | Tordre. | Tordant. | Tordu. | Je tords. | Je tordis. |

### FORMATION DES TEMPS DÉRIVÉS.

*Imparfait de l'Indicatif.*

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ais* : *chantant*, imparfait, je *chantais* ; *unissant*, j'*unissais* ; *apercevant*, j'*apercevais* ; *répandant*, je *répandais*.

Il n'y a que deux exceptions : *ayant*, j'*avais*, *sachant*, je *savais*.

Nous avons déjà remarqué que les verbes de la première conjugaison en *ayer*, *oyer*, *uyer*, prennent un *i* après l'*y* aux premières et aux secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif. Cette règle s'étend généralement à touts les verbes dont le participe présent est terminé en *yant*, de quelque conjugaison qu'ils soient. Ainsi, dans les verbes *fuir*, *voir*, *croire*, etc., qui ont le participe présent en *yant*, *fuyant*, *voyant*, *croyant*, il faut écrire, à l'imparfait de l'indicatif : nous *fuyions*, nous *voyions*, nous *croyions*, vous *fuyiez*, vous *voyiez*, vous *croyiez*, etc..... Pareillement les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, doublent l'*i* simple aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, de quelque conjugaison qu'ils soient. Exemples : *riant*, nous *riions*, vous *riiez*, etc.

*Futur simple.*

Le futur simple se forme du présent de

l'infinitif en ajoutant *ai* pour les trois premières conjugaisons, et en changeant *e* en *ai* pour la quatrième. Exemples.

*Chanter*, futur, je *chanterai*; *unir*, *j'unirai*; *prévoir*, je *prévoirai*; *répandre*, je *répandrai*.

EXCEPTIONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON. *Envoyer*, futur, *j'enverrai*; *aller*, *j'irai*; *essayer*, *j'essaierai*; *employer*, *j'emploierai*; *appuyer*, *j'appuierai*.

SECONDE CONJUGAISON. *Tenir*, futur, je *tiendrai*; *venir*, je *viendrai*; *courir*, je *courrai*; *cueillir*, je *cueillerai*; *mourir*, je *mourrai*; *acquérir*, *j'acquerrai*.

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevoir*, futur, je *recevrai*; *avoir*, *j'aurai*; *échoir*, *j'écherrai*; *pouvoir*, je *pourrai*; *savoir*, je *saurai*; *s'asseoir*, je *m'asseierai* ou je *m'assiérai*; *voir*, je *verrai*; *vouloir*, je *voudrai*; *mouvoir*, je *mouvrai*; *devoir*, je *devrai*; *valoir*, je *vaudrai*; *falloir*, il *faudra*; *pleuvoir*, il *pleuvra*.

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Faire*, futur, je *ferai*; *être*, je *serai*.

*Conditionnel présent.*

Le conditionnel présent se forme du futur simple, en ajoutant un *s*, sans exception.

Je *chanterai*, conditionnel, je *chanterais*; *j'unirai*, *j'unirais*; *j'apercevrai*, *j'apercevrais*; je *répandrai*, je *répandrais*.

### *Impératif.*

L'impératif se forme de la première personne du présent de l'indicatif, en ôtant seulement le pronom *je*.

EXEMPLES.

Je *chante*, impératif, *chante*; je *bénis*, impératif, *bénis*; j'*aperçois*, impératif, *aperçois*; je *répands*, impératif, *répands*.

Quatre verbes sont exceptés : je *suis*, impératif, *sois* j'*ai*, impératif, *aie*; je *sais*, impératif, *sache*; je *vais*, impératif, *va*.

L'impératif *va*, prend un *s*, quand il est suivi du pronom relatif *y*, comme, *vas-y*. Mais, si après *y* il suit un verbe, *va* s'écrira sans *s* : *Va y donner ordre*.

Dans le verbe pronominal *s'en aller*, écrivez à l'impératif *va-t'en*, et non *va-t-en*. Ce n'est point ici le *t* euphonique; c'est le pronom personnel *te*, dont la dernière lettre se trouve supprimée par l'élision. Car, si l'on parle au pluriel, on dira : *allez-vous-en*. L'apostrophe est donc d'une nécessité indispensable.

Dans les verbes en *er*, et dans ceux dont la première personne du présent de l'indicatif finit par un *e* muet, tels que, j'*ouvre*, je *souffre*, la seconde personne singulière de l'impératif prend un *s* après l'*e*, quand cette personne est suivie des pronoms *en*, *y*. On dit : *porte un livre*, *ouvre à ton frère*. Mais,

s'il suit l'un des pronoms relatifs *en*, *y*, on dira : *portes*-en *à ton frère ; apportes*-y *des livres ; je veux entrer dans cette chambre, ouvres*-en *la porte ; tu as fait une faute, souffres*-en *la peine*, etc. Si *en* était préposition, le verbe ne prendrait point *s*. *Donne* en *cette occasion des preuves de ton zèle.*

## *Présent du Subjonctif.*

Le présent du subjonctif se forme du participe présent, en changeant *ant* en un *e* muet. Exemples : *chantant*, que je *chante ; unissant*, que j'*unisse ; sachant*, que je *sache ; répandant*, que je *répande.*

### EXCEPTIONS.

Première conjugaison. *Allant*, que j'*aille ; effrayant*, que j'*effraie ; employant*, que j'*emploie ; essuyant*, que j'*essuie* : il en est de même de touts les verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

Seconde conjugaison. *Tenant*, que je *tienne ; venant*, que je *vienne ; acquérant*, que j'*acquière ; mourant*, que je *meure ; fuyant*, que je *fuie.*

Troisième conjugaison. *Recevant*, que je *reçoive ; devant*, que je *doive ; pouvant*, que je *puisse ; valant*, que je *vaille* (1) ; *mouvant*,

(1) Que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent*. Mais *prévaloir* forme régulièrement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc., qu'ils *prévalent*.

que je *meuve ; voyant*, que je *voie ; ayant*, que j'*aie ; voulant*, que je *veuille* (1).

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Étant*, que je *sois; buvant*, que je *boive; faisant*, que je *fasse ; croyant*, que je *croie ; prenant*, que je *prenne*.

*Première remarque*. La troisième personne du singulier de l'impératif et la troisième personne du singulier du présent du subjonctif, sont toujours semblables.

*Deuxième remarque*. La première et la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif, sont semblables à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

*Imparfait du subjonctif.*

L'imparfait du subjonctif se forme du prétérit défini, en changeant *ai* en *asse*, pour la première conjugaison : je *chantai*, imparfait, que je *chantasse ;* et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons: j'*unis*, que j'*unisse ;* j'*obtins*, que j'*obtinsse;* j'*aperçus*, que j'*aperçusse;* je *répandis*, que je *répandisse*. Il n'y a point d'exception.

*Remarque sur le présent de l'Indicatif.*

Le présent de l'indicatif est un temps primi-

---

(1) Que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Remarquons que l'impératif de ce verbe est irrégulier, et n'a que trois personnes : Qu'il *veuille*, *veuillez*, qu'ils *veuillent*.

tif, et, par conséquent, il ne se forme d'aucun autre; mais ses trois personnes plurielles se forment du participe présent en cette sorte:

La première, en changeant *ant* en *ons*. Exemples : *chantant*, nous *chantons*; *bénissant*, nous *bénissons*; *apercevant*, nous *apercevons*; *répandant*, nous *répandons*. Exceptions : *étant*, nous *sommes*; *ayant*, nous *avons*; *sachant*, nous *savons*.

La seconde en changeant *ant* en *ez* (1). Exemples : *chantant*, vous *chantez*; *bénissant*, vous *bénissez*; *apercevant*, vous *apercevez*; *répandant*, vous *répandez*. Exceptions : *ayant*, vous *avez*; *sachant*, vous *savez*; *disant*, vous *dites*; *faisant*, vous *faites*.

Enfin, la troisième, en changeant *ant* en *ent* (2). Exemples : *chantant*, ils *chantent*; *bénissant*, ils *bénissent*; *valant*, ils *valent*, *répandant*, ils *répandent*.

EXCEPTIONS.

Première conjugaison. *Allant*, ils *vont*, *effrayant*, ils *effraient*; *employant*, ils *emploient*; *essuyant*, ils *essuient*; et toutes les troisièmes personnes plurielles du présent de l'indicatif des verbes qui se conjuguent comme ces trois derniers.

---

(1) Les secondes personnes du pluriel dans les verbes sont ordinairement terminées par z.

(2) Les troisièmes personnes du pluriel dans les verbes finissent par *ent*, excepté celles du futur, qui finissent par *ont*.

SECONDE CONJUGAISON. *Venant*, ils *viennent*; *tenant*, ils *tiennent*; *acquérant*, ils *acquièrent*; *mourant*, ils *meurent*; *fuyant*, ils *fuient*.

TROISIÈME CONJUGAISON. *Recevant*, ils *reçoivent*; *devant*, ils *doivent*; *mouvant*, ils *meuvent*; *pouvant*, ils *peuvent*; *voulant*, ils *veulent*; *voyant*, ils *voient*; *sachant*, ils *savent*; *ayant*, ils *ont*; *s'asseyant*, ils *s'asseient*.

QUATRIÈME CONJUGAISON. *Étant*, ils *sont*; *faisant*, ils *font*; *buvant*, ils *boivent*; *croyant*, ils *croient*; *prenant*, ils *prennent*.

*Remarque*. Dans les verbes qui ont le participe présent en *yant*, l'*y* se change en *i* simple dans toutes les personnes où cet *y* serait suivi d'un *e* muet, de quelque conjugaison que soit le verbe. Exemples : j'*effraie*, tu *effraies*, il *effraie*, ils *effraient*; j'*appuierai*, j'*appuierais*; que je *nettoie*, que tu *fuies*, qu'il *voie*, qu'ils *croient*, etc.

### FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

Touts les temps *composés* se forment du participe passé, en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir* et *être*; comme, *j'ai chanté*, *j'ai uni*, *j'avais aperçu*, *j'aurai répandu*, *que j'eusse parlé*; *je suis venu*, *je serais tombé*, *que je fusse parti*, etc.

### *Verbes irréguliers.*

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

# TEMPS PRIMITIFS

## DES VERBES IRRÉGULIERS.

| PRÉSENT de L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRÉSENT de L'INDICATIF. | PRÉTÉRIT DÉFINI. |
|---|---|---|---|---|
| **PREMIÈRE CONJUGAISON.** | | | | |
| Aller. | Allant. | Allé. | Je vais (1). | J'allai. |
| **SECONDE CONJUGAISON.** | | | | |
| Courir. | Courant. | Couru. | Je cours. | Je courus. |
| Cueillir. | Cueillant. | Cueilli. | Je cueille. | Je cueillis. |
| Fuir. | Fuyant. | Fui. | Je fuis. | Je fuis. |
| Mourir. | Mourant. | Mort. | Je meurs. | Je mourus. |
| Faillir. | Faillant. | Failli. | Je faux. | Je faillis. |
| Acquérir. | Acquérant. | Acquis. | J'acquiers. | J'acquis. |
| Saillir. | Saillant. | Sailli. | Il saille. | Il saillit. |
| Tressaillir. | Tressaillant. | Tressailli. | Je tressaille. | Je tressaillis. |
| Vêtir. | Vêtant. | Vêtu. | Je vêts. | Je vêtis. |
| Revêtir. | Revêtant. | Revêtu. | Je revêts. | Je revêtis. |
| **TROISIEME CONJUGAISON.** | | | | |
| Choir. | | | | |
| Déchoir. | | Déchu. | Je déchois. | Je déchus. |
| Echoir. | Échéant. | Echu. | Il échoit. | J'échus. |
| Falloir. | | Fallu. | Il faut. | Il fallut. |
| Mouvoir. | Mouvant. | Mu. | Je meus. | Je mus. |
| Pleuvoir. | Pleuvant. | Plu. | Il pleut. | Il plut. |
| Pouvoir. | Pouvant. | Pu. | Je puis (2). | Je pus. |
| Savoir. | Sachant. | Su. | Je sais. | Je sus. |
| S'asseoir. | S'asseyant. | Assis. | Je m'assieds. | Je m'assis. |
| Surseoir. | | Sursis. | Je surseois. | Je sursis. |
| Valoir. | Valant. | Valu. | Je vaux. | Je valus. |
| Voir. | Voyant. | Vu. | Je vois. | Je vis. |
| Pourvoir. | Pourvoyant. | Pourvu. | Je pourvois. | Je pourvus. |
| Vouloir. | Voulant. | Voulu. | Je veux. | Je voulus. |

(1) Tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.

(2) Tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.

| PRÉSENT de L'INFINITIF. | PARTICIPE PRÉSENT. | PARTICIPE PASSÉ. | PRESENT de L'INDICATIF. | PRÉTÉRIT DÉFINI. |
|---|---|---|---|---|
| QUATRIÈME CONJUGAISON. | | | | |
| Battre. | Battant. | Battu. | Je bats. | Je battis. |
| Boire. | Buvant. | Bu. | Je bois. | Je bus. |
| Braire. | | | Il brait. | |
| Bruire. | Bruyant. | | | |
| Circoncire. | | Circoncis. | Je circoncis. | Je circoncis. |
| Clore, clorre. | | Clos. | Je clos. | |
| Conclure. | Concluant. | Conclu. | Je conclus. | Je conclus. |
| Confire. | Confisant. | Confit. | Je confis. | Je confis. |
| Répondre. | Répondant. | Répondu. | Je réponds. | Je répondis. |
| Coudre. | Cousant. | Cousu. | Je couds. | Je cousis. |
| Croire. | Croyant. | Cru. | Jé crois. | Je crus. |
| Dire. | Disant. | Dit. | Je dis. | Je dis. |
| Maudire. | Maudissant. | Maudit. | Je maudis. | Je maudis. |
| Ecrire. | Ecrivant. | Ecrit. | J'écris. | J'écrivis. |
| Exclure. | Excluant. | Exclu. | J'exclus. | J'exclus. |
| Faire. | Faisant. | Fait. | Je fais. | Je fis. |
| Prendre. | Prenant. | Pris. | Je prends. | Je pris. |
| Lire. | Lisant. | Lu. | Je lis. | Je lus. |
| Luire. | Luisant. | Lui. | Je luis. | |
| Mettre. | Mettant. | Mis. | Je mets. | Je mis. |
| Moudre. | Moulant. | Moulu. | Je mouds. | Je moulus. |
| Naître. | Naissant. | Né. | Je nais. | Je naquis. |
| Nuire. | Nuisant. | Nui. | Je nuis. | Je nuisis. |
| Rire. | Riant. | Ri. | Je ris. | Je ris. |
| Rompre. | Rompant. | Rompu. | Je romps. | Je rompis. |
| Absoudre. | Absolvant. | Absous. | J'absous. | |
| Résoudre. | Résolvant. | Résous, résolu. | Je résous. | Je résolus. |
| Suffire. | Suffisant. | Suffi. | Je suffis. | Je suffis. |
| Suivre. | Suivant. | Suivi. | Je suis. | Je suivis. |
| Traire. | Trayant. | Trait. | Je trais. | |
| Vaincre. | Vainquant. | Vaincu. | Je vaincs. | Je vainquis. |
| Vivre. | Vivant. | Vécu. | Je vis. | Je vécus. |

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples*; par exemple, les composés *promettre*, *admettre*, etc., se conjuguent comme le verbe simple *mettre*.

Au moyen de cette table et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer.

# VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour touts les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans touts ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

## *Conjugaison des Verbes passifs.*

### INDICATIF.

#### PRÉSENT.

| | |
|---|---|
| Je suis | aimé |
| Tu es | *ou* |
| Il *ou* elle est | aimée. |
| Nous sommes | aimés |
| Vous êtes | *ou* |
| Ils *ou* elles sont | aimées. |

#### IMPARFAIT.

| | |
|---|---|
| J'étais | aimé |
| Tu étais | *ou* |
| Il *ou* elle était | aimée. |
| Nous étions | aimés |
| Vous étiez | *ou* |
| Ils *ou* elles étaient | aimées. |

#### PRÉTÉRIT DÉFINI.

| | |
|---|---|
| Je fus | aimé |
| Tu fus | *ou* |
| Il *ou* elle fut | aimée. |
| Nous fûmes | aimés |
| Vous fûtes | *ou* |
| Ils *ou* elles furent | aimées. |

#### PRÉTÉRIT INDÉFINI.

| | |
|---|---|
| J'ai été | aimé |
| Tu as été | *ou* |
| Il *ou* elle a été | aimée. |
| Nous avons été | aimés |
| Vous avez été | *ou* |
| Ils *ou* elles ont été | aimées. |

#### PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

| | |
|---|---|
| J'eus été | aimé |
| Tu eus été | *ou* |
| Il *ou* elle eut été | aimée. |
| Nous eûmes été | aimés |
| Vous eûtes été | *ou* |
| Ils *ou* elles eurent été | aimées. |

#### PLUSQUE-PARFAIT.

| | |
|---|---|
| J'avais été | aimé |
| Tu avais été | *ou* |
| Il *ou* elle avait été | aimée. |
| Nous avions été | aimés |
| Vous aviez été | *ou* |
| Ils *ou* elles avaient été | aimées. |

#### FUTUR SIMPLE.

| | |
|---|---|
| Je serai | aimé |
| Tu seras | *ou* |
| Il *ou* elle sera | aimée. |
| Nous serons | aimés |
| Vous serez | *ou* |
| Ils *ou* elles seront | aimées. |

#### FUTUR COMPOSÉ.

| | |
|---|---|
| J'aurai été | aimé |
| Tu auras été | *ou* |
| Il *ou* elle aura été | aimée. |
| Nous aurons été | aimés |
| Vous aurez été | *ou* |
| Ils *ou* elles auront été | aimées. |

### CONDITIONNEL.

#### PRÉSENT.

| | |
|---|---|
| Je serais | aimé |
| Tu serais | *ou* |
| Il *ou* elle serait | aimée. |

Nous serions
Vous seriez
Ils *ou* elles seraient } aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

l'aurais été
Tu aurais été
l *ou* elle aurait été } aimé *ou* aimée.
Vous aurions été
Vous auriez été
ls *ou* elles auraient été } aimés *ou* aimées.

ECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

'eusse été
'u eusses été
l *ou* elle eût été } aimé *ou* aimée.
lous eussions été
'ous eussiez été
ls *ou* elles eussent été } aimés *ou* aimées.

## IMPÉRATIF.

*Point de première personne au sing.*)

ois
u'il *ou* qu'elle soit } aimé *ou* aimée.
oyons
oyez
u'ils *ou* qu'elles soient } aimés *ou* aimées.

## SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

ue je sois
ue tu sois
u'il *ou* qu'elle soit } aimé *ou* aimée.
ue nous soyons
ue vous soyez
u'ils *ou* qu'elles soient } aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût } aimé *ou* aimée.
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent } aimés *ou* aimées.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il *ou* qu'elle ait été } aimé *ou* aimée.
Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils *ou* qu'elles aient été } aimés *ou* aimées.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il *ou* qu'elle eût été } aimé *ou* aimée.
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été } aimés *ou* aimées.

## INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PRÉTÉRIT.

Avoir été aimé *ou* aimée.

## PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée.

FUTUR.

Devant être aimé *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent *être béni*, *être aperçu*, *re répandu*, etc., etc.

# VERBES NEUTRES OU INTRANSITIFS.

La plupart des verbes neutres ou intransitifs se conjuguent, comme les verbes transitifs, avec l'auxiliaire *avoir* : *je dors, j'ai dormi, j'avais dormi, j'aurais dormi*, etc.

Mais il y a des verbes intransitifs qui se conjuguent, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être*; comme, *venir, arriver, tomber*, etc.

## *Conjugaison des Verbes neutres* ou *intransitifs qui prennent l'auxiliaire* être.

### INDICATIF.

#### PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il *ou* elle sort.
Nous sort *ons*.
Vous sort *ez*.
Ils *ou* elles sort *ent*.

#### IMPARFAIT.

Je sort *ais*.
Tu sort *ais*.
Il *ou* elle sort *ait*.
Nous sort *ions*.
Vous sort *iez*.
Ils *ou* elles sort *aient*.

#### PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je sort *is*.
Tu sort *is*.
Il *ou* elle sort *it*.
Nous sort *îmes*.
Vous sort *îtes*.
Ils *ou* elles sort *irent*.

#### PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est } sorti *ou* sortie.
Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont } sortis *ou* sorties.

#### PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je fus / Tu fus / Il *ou* elle fut } sorti *ou* sortie.
Nous fûmes / Vous fûtes / Ils *ou* elles furent } sortis *ou* sorties.

#### PLUSQUE-PARFAIT.

J'étais / Tu étais / Il *ou* elle était } sorti *ou* sortie.
Nous étions / Vous étiez / Ils *ou* elles étaient } sortis *ou* sorties.

#### FUTUR SIMPLE.

Je sorti *rai*.
Tu sorti *ras*.
Il *ou* elle sorti *ra*.
Nous sorti *rons*.
Vous sorti *rez*.
Ils *ou* elles sorti *ront*.

FUTUR COMPOSÉ.

Je serai } sorti
Tu seras } ou
Il *ou* elle sera } sortie.
Nous serons } sortis
Vous serez } ou
Ils *ou* elles seront } sorties.

## CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je sorti *rais*.
Tu sorti *rais*.
Il *ou* elle sorti *rait*.
Nous sorti *rions*.
Vous sorti *riez*.
Ils *ou* elles sorti *raient*.

PASSÉ.

Je serais } sorti
Tu serais } ou
Il *ou* elle serait } sortie.
Nous serions } sortis
Vous seriez } ou
Ils *ou* elles seraient } sorties.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

Je fusse } sorti
Tu fusses } ou
Il *ou* elle fût } sortie.
Nous fussions } sortis
Vous fussiez } ou
Ils *ou* elles fussent } sorties.

## IMPERATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Sors.
Qu'il *ou* qu'elle sort *e*.
Sort *ons*.
Sort *ez*.
Qu'ils *ou* qu'elles sort *ent*.

## SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sort *e*.
Que tu sort *es*.
Qu'il *ou* qu'elle sort *e*.
Que nous sort *ions*.
Que vous sort *iez*.
Qu'ils *ou* qu'elles sort *ent*.

IMPARFAIT.

Que je sort *isse*.
Que tu sort *isses*.
Qu'il *ou* qu'elle sort *ît*.
Que nous sort *issions*.
Que vous sort *issiez*.
Qu'ils *ou* qu'elles sort *issent*.

PRÉTÉRIT.

Que je sois } sorti
Que tu sois } ou
Qu'il *ou* qu'elle soit } sortie.
Que nous soyons } sortis
Que vous soyez } ou
Qu'ils *ou* qu'elles soient } sorties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je fusse } sorti
Que tu fusses } ou
Qu'il *ou* qu'elle fût } sortie.
Que nous fussions } sortis
Que vous fussiez } ou
Qu'ils *ou* qu'elles fussent } sorties.

## INFINITIF.

PRÉSENT.

Sortir.

PRÉTÉRIT.

Être sorti *ou* sortie.

## PARTICIPE.

PRÉSENT.

Sort *ant*.

PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti.

FUTUR.

Devant sortir.

Conjuguez de même les verbes *aller*, *arriver*, *éclore*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *tomber*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *descendre*, *monter*, *passer*, *venir*, et ses composés, *devenir*, *survenir*, *revenir*, *parvenir*, etc., etc.

*Remarque*. Quelques verbes *neutres* s'emploient quelquefois *activement*, c'est-à-dire, dans une signification active. Ainsi, *parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase: *c'est un homme qui parle bien sa langue*.

---

## VERBES RÉFLECHIS, RÉCIPROQUES ET PRONOMINAUX.

Les verbes *réfléchis*, *réciproques* et *pronominaux* se conjuguent comme le verbe *sortir*; c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés. Mais les verbes *réciproques* ne se conjuguent qu'au pluriel.

### *Conjugaison des Verbes réfléchis.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me conduis.
Tu te conduis.
Il *ou* elle se conduit.
Nous nous conduisons.
Vous vous conduisez.
Ils *ou* elles se conduisent.

IMPARFAIT.

Je me conduisais.
Tu te conduisais.
Il *ou* elle se conduisait.
Nous nous conduisions.
Vous vous conduisiez.
Ils *ou* elles se conduisaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je me conduisis.
Tu te conduisis.
Il *ou* elle se conduisit.
Nous nous conduisîmes.
Vous vous conduisîtes.
Ils *ou* elles se conduisirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Je me suis } conduit
Tu t'es } *ou*
Il *ou* elle s'est } conduite.
Nous nous sommes } conduits
Vous vous êtes } *ou*
Ils *ou* elles se sont } conduites.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Je me fus
Tu te fus
Il *ou* elle se fut } conduit *ou* conduite.

Nous nous fûmes
Vous vous fûtes
Ils *ou* elles se furent } conduits *ou* conduites.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étais
Tu t'étais
Il *ou* elle s'était } conduit *ou* conduite.

Nous nous étions
Vous vous étiez
Ils *ou* elles s'étaient } conduits *ou* conduites.

FUTUR SIMPLE.

Je me conduirai.
Tu te conduiras.
Il *ou* elle se conduira.
Nous nous conduirons.
Vous vous conduirez,
Ils *ou* elles se conduiront.

FUTUR COMPOSÉ.

Je me serai
Tu te seras
Il *ou* elle se sera } conduit *ou* conduite.

Nous nous serons
Vous vous serez
Ils *ou* elles se seront } conduits *ou* conduites.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me conduirais.
Tu te conduirais.
Il *ou* elle se conduirait.
Nous nous conduirions.
Vous vous conduiriez.
Ils *ou* elles se conduiraient.

PASSÉ,

Je me serais
Tu te serais
Il *ou* elle se serait } conduit *ou* conduite.

Nous nous serions
Vous vous seriez
Ils *ou* elles se seraient } conduits *ou* conduites.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me fusse
Tu te fusses
Il *ou* elle se fût } conduit *ou* conduite.

Nous nous fussions
Vous vous fussiez
Ils *ou* elles se fussent } conduits *ou* conduites.

IMPÉRATIF.

(*Point de première personne au sing.*)

Conduis-toi.
Qu'il *ou* qu'elle se conduise.
Conduisons-nous.
Conduisez-vous.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me conduise.
Que tu te conduises.
Qu'il *ou* qu'elle se conduise.
Que nous nous conduisions.
Que vous vous conduisiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisent.

IMPARFAIT.

Que je me conduisisse.
Que tu te conduisisses.
Qu'il *ou* qu'elle se conduisît.
Que nous nous conduisissions.
Que vous vous conduisissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se conduisissent.

PRÉTÉRIT.

Que je me sois
Que tu te sois
Qu'il *ou* qu'elle se soit } conduit *ou* conduite.

| | |
|---|---|
| Que nous nous soyons<br>Que vous vous soyez<br>Qu'ils *ou* qu'elles se soient | conduits *ou* conduites. |

PLUSQUE-PARFAIT.

| | |
|---|---|
| Que je me fusse<br>Que tu te fusses<br>Qu'il *ou* qu'elle se fût | conduit *ou* conduite. |
| Que nous nous fussions<br>Que vous vous fussiez<br>Qu'ils *ou* qu'elles se fussent | conduits *ou* conduites. |

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se conduire.

PRÉTÉRIT.

S'être conduit *ou* conduite.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se conduisant.

PASSÉ.

Conduit, s'étant conduit *ou* conduite.

FUTUR.

Devant se conduire.

Conjuguez de même, *s'écrier, s'apitoyer, se repentir, s'abstenir, s'enorgueillir, s'enquérir, s'entr'ouvrir, s'évanouir, se plaindre, se repaître, se résoudre, se réjouir, s'asseoir, se taire, s'enfuir, se dévouer, se déplaire, se souvenir, se contredire, se battre, s'en aller, s'en venir*, etc.

Mais, pour conjuguer ces verbes, et, en général, touts ceux qui offrent quelques difficultés, les élèves feront bien de les chercher auparavant dans mon *Dictionnaire*; ils y trouveront, outre les temps primitifs, les temps et les personnes qui renferment quelque exception, quelque irrégularité, etc.

Remarquons seulement que, dans la conjugaison du verbe *s'en aller*, il faut toujours placer le mot *en* avant le verbe *être*, dans touts les temps qui admettent ce verbe auxiliaire. Ainsi dites : *je m'*en *suis allé*, *je m'*en *étais allé*, *s'*en *étant allé*, etc.

## VERBES UNIPERSONNELS.

Le verbe *unipersonnel* se conjugue comme les autres verbes, excepté qu'il n'a que la 3e personne du singulier.

### *Conjugaison des Verbes unipersonnels.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Il fallut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR SIMPLE.

Il faudra.

FUTUR COMPOSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SECOND CONDITIONNEL PASSÉ.

Il eût fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PRÉTÉRIT.

Qu'il ait fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

*Première remarque*. Plusieurs verbes s'emploient quelquefois *unipersonnellement*. Ainsi, le verbe *avoir* est employé unipersonnellement dans cette phrase, *Il y a bien loin d'ici là*; et le verbe *arriver*, dans cette autre, *Il arrive souvent que*.

*Deuxième remarque*. Le mot *il* ne marque un verbe *unipersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place; car lorsqu'en parlant d'un enfant, on dit, *il joue*,

ce n'est pas un unipersonnel, parce qu'à la place du mot *il* on peut mettre *l'enfant*, et dire *l'enfant joue*.

## CHAPITRE VI.

### SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *Le Participe.*

Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme, *aimant, aimé*. Il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *aimant Dieu, aimé de Dieu*. Il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose ; c'est-à-dire qu'il en marque la qualité, comme, *vieillard honoré, vertu éprouvée*.

Il y a deux sortes de participes, le participe présent et le participe passé.

Le participe présent est toujours terminé en *ant ;* comme, *chantant, unissant, apercevant, répandant*.

Le participe passé a plusieurs terminaisons, comme, *chanté, uni, aperçu, répandu, mis, ouvert, écrit, teint, joint, exclus, mort*, etc.

## CHAPITRE VII.

### SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *La Préposition.*

La *préposition* est un mot invariable qui sert à marquer les rapports que les choses ont entr'elles.

Le mot qui suit la préposition en est le complément.

Cette partie du discours s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met immédiatement avant son complément : *La puissance* de *Dieu; voyager* en *Russie ; travailler* pour *vivre; tout ce qui est* sous *le ciel*, etc. *De, en, pour, sous*, etc., sont des prépositions suivies des compléments *Dieu, Russie, vivre, ciel*, etc.

La même préposition s'emploie pour indiquer plusieurs rapports différents. Nous allons donner un tableau des prépositions. Nous ferons ensuite connaître les principaux rapports que chacune d'elles a coutume d'exprimer.

| TABLEAU DES PRÉPOSITIONS. | | |
|---|---|---|
| A. | Durant. | Parmi. |
| A cause de. | En. | Pendant. |
| Après. | En deçà de, de deçà, par deçà. | Pour. |
| Attendu *ou* vu. | Entre. | Près de. |
| Au milieu de. | Envers *ou* à l'égard. | Proche. |
| Auprès, d'après. | Environ. | Quant à. |
| Autour. | Excepté. | Sans. |
| Avant. | Hormis. | Sauf. |
| Avec, d'avec. | Hors. | Selon. |
| Chez. | Jusque, jusques. | Sous. |
| Contre. | Loin de. | Suivant. |
| Dans. | Le long de. | Sur. |
| De. | Malgré. | Touchant *ou* concernant. |
| Delà, au-delà, de delà, par delà. | Moyennant. | . . . . . . . . . |
| Depuis. | Nonobstant. | Vers. |
| Derrière. | Outre. | Vis-à-vis. |
| Dès. | Par. | Voici. |
| Devant. | Par-devers. | Voilà. |

Les principaux rapports que les prépositions expriment se réduisent à huit; savoir : rapports de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, de cause, et de moyen.

## *A.*

La préposition *à* marque :

1° La *place* ou le *lieu* : Attacher *à la* muraille; vivre *à* Paris; aller *à* Rome.

2° Le *temps* : Se lever *à* six heures; revenir *à* heure indue; on l'attend *à* tout moment.

3° La *matière* : Bâtir *à* chaux et *à* ciment; faire brûler *à* petit feu.

4° La *manière* : Arracher brin *à* brin; manger morceau *à* morceau; avoir un habit *à* la mode; prier *à* mains jointes.

5° La *cause*, le *motif* : Moulin *à* vent; arme *à* feu; dire quelque chose *à* bonne intention.

6° Le *but*, l'*usage*, la *destination* : Inviter *à* dîner; tenir *à* honneur; prendre *à* témoin; terre *à* froment; moulin *à* papier; mouchoir *à* moucher; un sac *à* ouvrage; la bouteille *à* l'encre; un pot *à* l'eau.

7° L'*instrument* : Travailler *à* l'aiguille; se battre *à* l'épée et *au* pistolet.

8° La *distance* : Il y a soixante lieues de Paris *à* Angers.

9° La *propriété*, l'*attribution* : Ce livre est *à* Clémence; je donnerai un prix *à* Sabine.

### *A cause.*

Cette préposition sert *à* marquer le *motif*: *A cause* de lui ; *à cause* de cela.

### *Après.*

La préposition *après* indique :

1° Le *lieu* : *Après* ce vestibule est un magnifique salon ; *après* le parterre est un boulingrin, et *après* le boulingrin une grande pièce d'eau.

2° Le *temps* : *Après* la vocation d'Abraham ; une heure *après* minuit ; il est arrivé à trois heures *après* midi. — *Après* est quelquefois précédé de son complément : *Quelque temps* après.

3° L'*ordre* : *Après* l'or, l'argent est le plus précieux des métaux ; les richesses ne sont desirables qu'*après* l'honneur et la santé.

4° Le *but* : Les gendarmes courent *après* les voleurs ; on soupire *après* la liberté.

5° L'*imitation* : Un portrait fait d'*après* nature ; un tableau d'*après* Raphaël, d'*après* le Poussin, d'*après* David, *etc.*

### *Attendu, vu.*

Ces prépositions expriment *la cause* : Il fut exempté des charges publiques, *attendu* son âge, *attendu* son infirmité ; la récompense est petite, *vu* ses grands services, *vu* son mérite.

### *Auprès de.*

Cette préposition marque :

1° Le *lieu* : Sa maison est *auprès* de

la mienne ; la rivière passe *auprès* de cette ville.

2° La *comparaison* : Votre mal n'est rien *auprès* du sien ; la terre n'est qu'un point *auprès* du reste de l'univers.

### *Autour de.*

*Autour* marque la situation de ce qui environne : *Autour* de la tête ; *autour* du bras ; rôder *autour* d'une maison.

### *Avant.*

On s'en sert pour marquer :

1° Le *temps* : Ceux qui ont été *avant* nous ; *avant* la fin de l'année.

2° L'*ordre* : Il faut mettre ce chapitre *avant* l'autre ; il faudrait mettre les histoires générales *avant* les histoires particulières.

### *Avec.*

Cette préposition exprime :

1° L'*union* : Il faut s'efforcer de bien vivre *avec* tout le monde ; il a une grosse fièvre *avec* des redoublements.

2° La *matière* : Carreler *avec* de la brique ; le rossolis est fait *avec* de l'esprit-de-vin.

3° L'*instrument* : Ecrire *avec* une plume ; se purger *avec* du séné.

4° La *manière* : Parler *avec* justesse ; écrire *avec* facilité ; se conduire *avec* prudence ; se défendre *avec* courage.

5° L'*opposition* : La France est en guerre *avec* l'Angleterre ; il s'est battu *avec* son rival.

6° La *différence* : Distinguer l'ami d'*avec* le

flatteur ; distinguer la fausse monnaie d'*avec* la bonne ; séparer l'or d'*avec* l'argent.

*Chez.*

*Chez* indique le *lieu* : Être *chez* un ami ; ce livre se vend *chez* tel libraire.

*Contre.*

*Contre* sert à marquer *opposition* : Lutter *contre* la mauvaise fortune ; plaider *contre* quelqu'un.

2° Le lieu : être assis *contre* la muraille.

*Dans.*

C'est une préposition,

1° De *lieu* : Être *dans* la chambre ; serrer quelque chose *dans* une cassette.

2° De *temps* : *Dans* la même année ; *dans* huit jours d'ici ; il arrivera *dans* trois jours.

3° Elle marque l'*état*, la *situation* : Il est *dans* un grand embarras ; il est *dans* l'attente, *dans* l'espérance, *dans* la disgrâce, *dans* les larmes, *dans* la joie, etc.

4° Le *but* : Il a fait cela *dans* la pensée d'en tirer de l'utilité.

5° La *conformité* : Cela est vrai *dans* les principes d'Aristote.

*De.*

Les rapports que *de* sert à marquer, sont ceux-ci :

1° De *lieu*. Sortir *de* la ville ; venir *de* Lyon.

2° De *temps* : Il est parti *de* jour ; il est arrivé *de* nuit.

3° De *matière* : Une table *de* marbre ; une

tabatière *d'*or ; un trait *de* courage ; un acte *de* vertu.

4° De *propriété* ou de *relation :* Le livre *de* Charles ; le fils *de* mon oncle.

5° De *sujet :* Parlons *de* cette affaire.

6° De *cause*, de *motif :* Je suis charmé *de* sa fortune.

*Delà.*

*Delà*, *au-delà*, *de-delà*, *par-delà*, sont des prépositions de *lieu : Delà* les monts ; *delà* la mer ; *au-delà* du Rhône ; il est *de-delà* les monts ; c'est dix lieues *par-delà* Rome. On dit, au figuré, *au-delà* de mes espérances, *au-delà* de l'imagination, *au-delà* de ce que je croyais, pour dire, beaucoup plus que je n'espérais, beaucoup plus qu'on ne se peut imaginer, beaucoup plus que je ne croyais.

*Depuis.*

Cette préposition marque le *temps*, le *lieu*, et l'*ordre :*

1° Le *temps*. Je vous attendrai *depuis* cinq heures jusqu'à six ; on compte 1656 ans *depuis* la création jusqu'au déluge.

2° Le *lieu : Depuis* Paris jusqu'à Orléans ; la France s'étend *depuis* le Rhin jusqu'à l'Océan.

3° L'*ordre :* Je ne l'ai point vu *depuis* son retour ; touts les auteurs qui ont écrit *depuis* lui.

*Derrière.*

*Derrière* est une préposition de *lieu*, oppo-

sée à la préposition *devant* : Se cacher *derrière* une tapisserie ; il était assis *derrière* vous.

*Dès.*

Cette préposition indique :

1° Le *lieu* : Rivière navigable *dès* sa source ; *dès* Orléans.

2° Le *temps* : *Dès* l'enfance ; *dès* le mois dernier ; j'y travaillerai *dès* la semaine prochaine, *dès* demain.

*Devant.*

*Devant* sert à marquer :

1° Le *lieu* : Regarder *devant* soi ; mettez cela *devant* le feu.

2° L'*ordre* : C'est mon ancien, il marche *devant* moi, il a le pas *devant* moi.

3° La *présence* : Ne dites rien *devant* lui, c'est un homme qui redit tout ; quand il fut *devant* ses juges.

*Durant.*

C'est une préposition de *temps* : *Durant* toute sa vie ; *durant* l'hiver.

Elle se met quelquefois après son complément : Sa vie *durant* ; six ans *durant*.

*En.*

*En* sert à désigner :

1° Le *lieu* : Être *en* Italie ; voyager *en* Allemagne.

2° Le *temps* : *En* temps de paix ; *en* temps de guerre ; *en* hiver ; *en* été ; il arrivera *en* huit jours. Il y a cette différence entre, *il arrivera en huit jours*, et *il arrivera dans huit jours*, que la première phrase signifie qu'il sera huit

jours en chemin, au lieu que la seconde veut dire qu'il sera arrivé le huitième jour, quel que soit d'ailleurs le nombre de jours qu'il mettra ou qu'il aura mis à faire sa route.

3° L'*état*, la *manière d'être* : Être *en* santé, *en* bonne humeur ; une vigne *en* fleur ; une armée *en* bataille ; une femme *en* deuil ; un livre relié *en* veau ; agir *en* maître ; des perles *en* poire ; un espion déguisé *en* ermite.

4° Le *but*, le *motif* : Donner une pension à quelqu'un *en* considération de ses services ; mettre *en* dépôt, *en* séquestre.

5° La *conformité* : *En* bonne philosophie ; *en* bonne politique ; *en* bonne justice.

Cette préposition a encore plusieurs autres usages, qu'il serait trop long d'expliquer ici. Le nom qui suit *en* rejette ordinairement l'article, parce que cette préposition marque un sens vague et indéterminé. La préposition *dans* marque un rapport déterminé, et le nom qui la suit est ordinairement précédé de l'article.

*En deçà de.*

*En-deçà de*, *de deçà*, *par-deçà*, sont trois prépositions de lieu : *En-deçà de* la rivière ; *de-deçà* de la rivière ; *par-deçà* la rivière.

*Entre.*

*Entre* s'emploie pour indiquer :

1° Le *lieu* : Il était assis *entre* nous deux ; Étampes est *entre* Paris et Orléans ; ce bataillon se trouvait *entre* deux feux.

2° Le *temps* : *Entre* onze heures et midi ; *entre* le printemps et l'automne.

3° Un *nombre*, un *assemblage* de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : Il a été trouvé *entre* les morts ; *entre* toutes les merveilles de la nature ; *etc.*

4° L'*opposition* : Il y a querelle *entre* ces deux hommes ; il y a *entre* ces deux choses la même différence qu'*entre* le jour et la nuit.

5° L'*union* : Il n'y a de véritable amitié qu'*entre* égaux ; il n'y a point de liaison *entre* ces deux idées.

### *Envers.*

*Envers*, *à l'égard de*, indiquent le *but*, l'*objet* : Charitable *envers* les pauvres ; traître *envers* sa patrie ; *à l'égard de* ce que vous disiez ; *à l'égard des* propositions que vous faites.

*Envers* marque aussi opposition, comme dans cette phrase : Je vous servirai, je vous défendrai *envers* et contre touts. Mais alors on ne se sert de la préposition *envers*, qu'en la joignant avec *contre*.

### *Environ.*

*Environ* sert à exprimer :

1° Le *temps* : Il y a *environ* deux heures ; *environ* dix ans.

2° La *distance*, l'*étendue* : Il avait fait *environ* deux lieues ; il y a *environ* soixante lieues de Paris à Bruxelles.

3° Le *nombre* ou la *somme* : Il y a *environ* trois cents francs dans ce sac : son armée était d'*environ* vingt mille hommes.

*Excepté, hormis, hors.*

L'usage de ces prépositions est d'indiquer la *séparation*, l'*exclusion*.

*Excepté :* Il travaille toute la semaine, *excepté* le dimanche ; tout est perdu, *excepté* l'honneur.

*Hormis : Hormis* deux ou trois, tout y est entré ; *hormis* vous et moi ; il a appelé touts ses frères à sa succession, *hormis* le plus jeune.

*Hors :* Il est *hors* de fièvre, *hors* de danger ; nul n'aura d'esprit, *hors* nous et nos amis. *Que* s'emploie dans le même sens comme préposition *exceptive :* Nul n'aura d'esprit *que* nous et nos amis (*excepté* nous et nos amis).

*Jusque.*

Cette préposition est destinée à marquer :

1° Le *lieu :* Depuis la rivière de Loire *jusqu'à* la rivière de Seine ; depuis Paris *jusqu'à* Rome.

2° Le *temps :* Depuis le commencement *jusqu'à* la fin de l'année ; depuis Pâque *jusqu'à* la Pentecôte.

3° L'*excès*, ou quelque chose qui va au-delà de l'ordinaire, tant en bien qu'en mal : Il aime *jusqu'à* ses ennemis ; ils ont tué *jusqu'aux* enfants.

On dit quelquefois *jusques*, avec un *s* à la fin, quand une voyelle suit : *Jusques* au ciel ; cette nouvelle n'était pas encore venue *jusques* à nous.

*Loin de.*

*Loin de* est une préposition :

1° De *lieu* : *Loin de* la ville ; qui est *loin des* yeux, est *loin du* cœur.

2° De *temps* : Nous sommes encore *loin de* Noël.

3° D'*opposition* : *Loin de* chercher à me plaire, il semble prendre à tâche de faire tout ce qui peut m'indisposer contre lui.

*Le long de.*

Cette préposition marque :

1° Le *lieu* : *Le long de* la rivière ; tout *le long de* la prairie.

2° Le *temps* : Tout *le long de* l'année ; il a prié Dieu tout *le long de* la messe.

*Malgré.*

*Malgré* est une préposition qui marque *opposition*, *obstacle* : Il a fait cela *malgré* moi ; j'entrerai *malgré* vous ; il est parti *malgré* la rigueur du temps ; je l'ai reconnu *malgré* l'obscurité. *Malgré que* est une faute grossière. Ne dites point : *il est sorti* malgré que *je l'aie prié de rester ;* mais dites : *quoique je*, etc.

*Moyennant.*

*Moyennant*, *au moyen de*, sont des prépositions qui marquent la *cause*, le *moyen* : J'en viendrai à bout, *moyennant* la grâce de Dieu ; *au moyen* de la lettre que vous écrivez, nous réussirons.

*Nonobstant.*

*Nonobstant* exprime l'*opposition* : Il a été obliger de payer *nonobstant* l'appel ; il s'est opiniâtré *nonobstant* toutes les remontrances de ses amis.

*Outre.*

Cette préposition marque :

1° Le *lieu :* Les pays d'*outre*-Meuse ; les voyages d'*outre*-mer.

2° L'*union : Outre* la somme de mille francs, il a encore reçu une bague ; *outre* ce que je viens de dire, il faut encore remarquer, etc.

*Par.*

*Par* sert à marquer :

1° Le *lieu :* Cela se fait *par* toute la terre ; *par* toute la France.

2° Le *temps :* Il faut labourer la vigne *par* le beau temps ; où allez-vous *par* cette pluie-là ?

3° La *cause :* Ce tableau est peint *par Gérard ;* l'église de Sainte-Geneviève a été construite *par Soufflot ;* cette romance a été chantée *par* madame *Duret.*

4° Le *motif :* Donner quelque chose *par* charité, *par* crainte.

5° Le *moyen :* Il a obtenu cela *par* ses prières ; ce paquet est venu *par* la poste.

6° La *manière :* Faire quelque chose *par* mégarde, *par* inadvertance.

7° L'*ordre :* Commencer *par* un bout, finir *par* l'autre.

8° La *division :* Couper *par* morceaux ; distribution *par* cantons ; ranger *par* tas ; recevoir une rente *par* quartiers.

9° L'*endroit* des choses dont on parle : Il l'a mené *par* la main ; prenez ce couteau *par* le manche.

10° Le *mouvement*, le *passage* : On passe *par* Orléans pour venir de Bordeaux à Paris ; se promener *par* la ville, *par* les champs ; il est toujours *par* voies et *par* chemins.

*Par*, en terme de marine, signifie *à* : Nous étions *par* 30 degrés de latitude, pour dire, nous étions *à* 30 degrés de latitude.

*Par-devers.*

*Par-devers* sert à marquer :

1° La *possession* : Retenir des papiers *par-devers* soi ; tenir le bon bout *par-devers* soi.

2° *Citation* ou *comparution* devant un juge ou devant un tribunal : *Par-devers* moi, *par-devers* nous ; se pourvoir *par-devers* le juge.

*Parmi.*

*Parmi* s'emploie pour indiquer un *nombre*, un *assemblage* de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : Il se mêla *parmi* eux ; *parmi* de grandes vertus, il y a souvent quelques défauts.

La préposition *parmi* ne se met qu'avec un pluriel indéfini, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif : *parmi* les hommes, *parmi* le peuple. On ne dirait pas, *parmi* les deux frères, ni peut-être, *parmi* les trois.

*Pendant.*

C'est une préposition qui marque le *temps* : *Pendant* l'hiver ; *pendant* la guerre.

*Pour.*

*Pour* signifie :

1° Le *motif*, la *fin* la *destination* : Dieu

a créé toute chose *pour* sa gloire ; les animaux sont faits *pour* l'usage de l'homme ; il est arrivé du vin *pour* votre provision ; il est estimé *pour* ses bonnes qualités ; il a été condamné *pour* une légère faute ; étudier *pour* son instruction.

2° L'*échange* : Il a donné son cheval *pour* mille francs ; j'ai donné ma tapisserie *pour* un diamant.

3° La *substitution* d'une chose ou d'une personne à la place d'une autre : Il a *pour* lit des planches, *pour* oreiller une pierre ; jouez *pour* moi.

4° L'*état*, la *qualité* : Ils l'ont laissé *pour* mort sur la place ; tenez-moi *pour* un méchant homme, si, etc.

5° L'*opposition* : La haine qu'il a *pour* lui ; ce remède est bon *pour* la fièvre.

6° Le *parti*, l'*engagement*, l'*intérêt* : Ce prince s'est déclaré *pour* l'Empereur ; je tiens *pour* vous contre lui ; touts les honnêtes gens sont *pour* vous ; plaider *pour* quelqu'un.

Cette préposition a encore beaucoup d'autres significations.

### *Près de, proche de.*

Ces deux prépositions indiquent le *lieu* : S'asseoir *près de* quelqu'un ; être logé *près de* l'église ; *proche de* la ville ; les maisons qui sont situées *proche de* la rivière.

*Près de* indique aussi le *temps* et le *nombre* : Il y a *près de* deux heures ; *près de* vingt ans ;

il a reçu *près de* trois cents francs ; son armée était de *près de* cent mille hommes.

*Quant à.*

*Quant à*, *pour ce qui est de*, sont des prépositions qui marquent *séparation* ou *distinction* particulière de choses et de personnes : Je suis prêt *quant à* ce point-là ; *pour ce qui est de* cette affaire, je ne veux point m'en mêler ; *quant à* lui, il en usera comme il lui plaira.

*Sans.*

*Sans* désigne la *séparation*, l'*exclusion* : C'est un homme *sans* honneur, *sans* jugement ; voilà une affaire qu'il faut terminer *sans* délai ; les soldats *sans* leurs officiers.

*Sauf.*

*Sauf* s'emploie pour marquer *restriction*, *exception* : *Sauf* votre honneur ; *sauf* votre meilleur avis ; *sauf* erreur de calcul ; il lui a cédé touts ses biens, *sauf* une terre.

*Selon, suivant.*

Ces deux prépositions marquent la *conformité* : *Selon* vos ordres, *suivant* vos ordres ; *selon* la loi de la nature ; *suivant* le cours ordinaire de la nature.

*Selon* indique encore *proportion* : Dépenser *selon* sa bourse ; il sera payé *selon* qu'il travaillera.

*Sous.*

*Sous* est une préposition,

1° De *lieu* : Mettre un tapis *sous* les pieds ;

tout ce qui est *sous* le ciel ; la Ferté-*sous*-Jouarre.

2° De *temps* : *Sous* les rois de la première race. Mais elle ne se met point avec les noms mêmes qui expriment seulement le temps. Ne dites point, *sous peu*, *sous quinzaine* ; mais dites, *dans* peu de temps, *dans* une quinzaine de jours.

3° De *subordination* ou de *dépendance* : Un mineur qui est *sous* la tutelle de son oncle ; les peuples qui sont *sous* la domination de ce prince ; *etc.*

*Sur.*

Cette préposition marque :

1° Le *lieu* : Avoir son chapeau *sur* la tête ; mettre un flambeau *sur* la table ; les villes qui sont *sur* la Seine, *sur* le Rhin, *etc.*

2° Le *temps* : Il vint *sur* le midi, *sur* le tard ; *sur* la fin de l'hiver.

3° L'*instrument* : s'appuyer *sur* un bâton.

4° L'*objet*, la *matière* : Mettre des impositions *sur* les marchandises étrangères ; il travaille *sur* l'or.

5° Le *motif* : J'ai fait cela *sur* votre parole ; je suis fondé *sur* une loi.

*Touchant, concernant.*

Ces deux prépositions indiquent le *sujet* : Il m'a entretenu *touchant* vos affaires ; j'ai à vous dire plusieurs choses *concernant* nos intérêts.

*Vers.*

La préposition *vers* indique :

1° Le *lieu* : Lever les yeux *vers* le ciel; l'aiguille de la boussole se tourne toujours *vers* le nord.

2° Le *temps* : *Vers* les quatre heures; *vers* le printemps; *vers* le milieu du quinzième siècle.

### *Vis-à-vis.*

*Vis-à-vis* marque un rapport de situation : Il est logé *vis-à-vis* de moi, *vis-à-vis* de mes fenêtres. On supprime quelquefois le *de* dans le style familier : *Vis-à-vis* l'église; *vis-à-vis* l'hôtel de....; *etc.*

### *Voici, voilà.*

Ces deux prépositions servent à montrer les *objets*. *Voici* désigne une chose qui est proche de celui qui parle; *voilà* désigne une chose un peu éloignée : *Voici* le livre dont on a parlé; *voilà* l'homme que vous demandez. *Voici, voilà,* indiquent aussi des choses qui ne s'aperçoivent point par les sens : *Voilà* les services que je lui ai rendus, et *voici* ma récompense. Ces deux prépositions se placent quelquefois après leur complément, quand ce complément est un pronom : Le *voici*, la *voilà*.

## CHAPITRE VIII.

### HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *L'Adverbe.*

L'adverbe est un mot *invariable*, qui se joint avec les verbes et avec les adjectifs, pour en exprimer les manières ou les circonstances. Ainsi, quand on dit, *cet enfant parle distinctement*, par ce mot, *distinctement* on

fait entendre qu'il parle d'une manière plutôt que d'une autre; quand on dit, *cet homme est* médiocrement *riche*, ce mot, *médiocrement*, modifie l'adjectif *riche*, exprime de quelle manière l'homme dont on parle est riche.

Ce mot porte le nom d'*adverbe*, parce que, dans la phrase, il se trouve ordinairement placé auprès du verbe. Il ne peut jamais modifier qu'un adjectif, un verbe, ou bien un autre adverbe.

Il y a plusieurs sortes d'adverbes :

1° Les adverbes de *manière*, c'est-à-dire, qui expriment la manière dont les choses se font; comme, *sagement*, *poliment*, *modestement*, *inconsidérément*, etc.

2° Les adverbes d'*ordre* : *Premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant*. Exemples : *D'abord* il faut éviter le mal, *ensuite* il faut faire le bien.

3° Les adverbes de *lieu*; comme, *où*, *ici*, *ici-bas*, *là*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *par-tout* *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*, etc. Exemples: *Où* êtes-vous? Je suis *ici*, je vais *là*.

4° Les adverbes de *temps* : *Hier*, *avant-hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *après-demain*, *autrefois*, *tôt*, *bientôt*, *tantôt*, *souvent*, *toujours*, *alors*, *dès-lors*, *jusqu'ici*, *jusqu'alors* *jamais*, etc. Exemple : *Cet enfant joue* toujours, *et ne s'applique* jamais.

5° Les adverbes de *quantité* : *Beaucoup*, *bien*, *que*, *peu*, *guère*, *assez*, *trop*, *tant*, *combien*, *très*, *même*, *si*, etc. Exemple : *Il parle* beaucoup, *et réfléchit* peu.

6° Les adverbes de *comparaison* : *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc. Exemples : *Plus* sage, *aussi* sage, *moins* sage que vous.

*Remarque.*

1° Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes. On dit : *chanter* juste, *parler* bas, *voir* clair, *frapper* fort, *rester* court, *sentir* bon, *coûter* cher, *etc.*

2° Quelques adverbes deviennent quelquefois substantifs. Exemples : *Je me plains du* trop ; *le* peu *de plaisir que j'y prends ; le* moins *que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver.*

3° On appelle *adverbe composé,* ou *locution adverbiale*, l'assemblage de plusieurs mots qui, étant joints ensemble, ont force et signification d'*adverbe*. Exemples : *A contre-sens, à contre-temps, mal à propos, tout à coup, tout d'un coup, coup sur coup, tout-à-fait, tour à tour, peu à peu, à peu près, de temps en temps, tout à l'heure, sens dessus dessous, sens devant derrière, pêle-mêle, à l'amiable*, etc.

La plupart des adjectifs ont chacun leur adverbe, qui se forme : 1° Du masculin, en y ajoutant *ment,* lorsqu'ils se terminent au masculin par une voyelle : *Utile, utilement; vrai, vraiment ; ingénu, ingénument ; aisé, aisément ; poli, poliment.* Mais *impuni fait impunément.*

2° Du féminin, quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne : *Doux*,

*douce*, *doucement*; *bon*, *bonne*, *bonnement*; *franc*, *franche*, *franchement*; *civil*, *civile*, *civilement*. Mais *gentil* fait *gentiment*.

3° Les adjectifs *lent*, *lente*, *présent*, *présente*, suivent aussi cette règle, et font *lentement*, *présentement*. Mais les autres adjectifs terminés en *ent* et en *ant*, changent les deux dernières lettres *nt* en *mment*: *Prudent*, *prudemment*, *élégant*, *élégamment*.

Comment distingue-t-on l'*adverbe* de la *préposition?*

L'adverbe et la préposition diffèrent l'un de l'autre, en ce que la préposition a toujours un complément exprimé ou sous-entendu, et que l'adverbe n'en est pas susceptible. Exemples: *Il est arrivé* avant *moi*... *Vous creusez trop* avant. Dans la première phrase, *avant* est une préposition, suivie de son complément *moi*, dans la seconde, c'est un adverbe de lieu.

## CHAPITRE X.

### NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *La Conjonction.*

La *conjonction* est un mot *invariable*, qui sert à lier une proposition à une autre proposition. Par exemple, quand on dit, Je ferai votre bonheur, *si* vous savez en jouir; *si* est une conjonction qui unit la seconde proposition, *vous* savez *en jouir*, avec la première, *je ferai votre bonheur*.

On appelle *conjonction composée*, ou *phrase conjonctive*, l'assemblage de plusieurs mots qui servent à joindre des propositions. Par exemple, quand on dit, Il n'en fera rien, *à moins que* vous ne lui parliez; *à moins que* est une *conjonction composée*, ou *phrase conjonctive*, qui lie la première proposition, *il n'en fera rien*, avec la seconde, il faut *que vous lui parliez*. *A moins que* appelle toujours la particule *ne* devant le verbe qui suit.

Les conjonctions forment neuf classes: les *copulatives*, les *adversatives*, les *disjonctives*, les *explicatives*, les *circonstancielles*, les *conditionnelles*, les *causatives*, les *transitives*, et les *déterminatives*.

Les conjonctions *copulatives* sont celles qui ont pour objet l'union des propositions, ou pour affirmer cette union, ou pour la nier, ou pour l'écarter. On comprend dans cette classe: *et*, *que*, *ni*, *aussi*, etc.

Les conjonctions *adversatives* sont celles qui marquent une opposition entre une proposition qui précède et celle qui la suit. Telles sont les conjonctions: *mais*, *quoique*, *encore que*, *bien que*, *néanmoins*, *toutefois*, *cependant*, *pourtant*, etc.

*Remarque*. Quelques personnes emploient *quoique* avec un complément: *quoique cela*. C'est une faute grossière; il faut dire, *malgré cela*.

Les conjonctions *disjonctives*, sont celles qui servent à *disjoindre*, à séparer, désunir des propositions incompatibles, entre les-

quelles on propose un choix, comme, *ou, soit.*

Les conjonctions *explicatives* s'emploient pour donner une *explication* claire et détaillée de l'objet. Les conjonctions suivantes sont de cette espèce : *savoir*, *c'est-à-dire*, *comme*, etc.

Les conjonctions *circonstancielles* servent de lien à deux propositions dont l'une dépend de l'autre par quelque circonstance de temps ou d'ordre. Telles sont: *lorsque, quand, tandis que, durant que, pendant que, tant que, comme, dès que, avant que, après que, depuis que, jusqu'à ce que*, etc.

Les conjonctions *conditionnelles* expriment la *condition* moyennant laquelle une proposition peut se joindre à une autre; comme : *si, sinon, à moins que, en cas que, pourvu que, à condition que, supposé que, si ce n'est que, sans quoi*, etc.

Les conjonctions *causatives* servent à expliquer la *cause*, le *motif* de quelque chose. Nous en avons un bon nombre : *car, comme, puisque, vu que, attendu que, parce que, à cause que, d'autant que, dès que, pourquoi, c'est pourquoi, afin de, afin que, de peur que, de crainte que, de sorte que, en sorte que*, etc.

Les conjonctions *transitives* sont celles au moyen desquelles on passe d'une proposition à une autre qui en dépend. Telles sont : *or, donc, par conséquent, en effet, au reste, du reste, à propos, ainsi, aussi, de sorte que, de plus, d'ailleurs, outre que, encore*, etc.

Les conjonctions *déterminatives* sont celles qui lient ensemble deux propositions dont la seconde sert à déterminer le sens de la première, comme dans cette phrase : *Je crois* que *vous êtes juste*. Nous avons ici deux propositions dont la première est indéterminée : *je crois ;* qu'est-ce que je *crois ?* La seconde proposition répond à cette question, et *détermine* le sens de la précédente ainsi : *je crois* que *vous êtes juste*. La conjonction *que* sert à joindre la proposition *déterminative* à la première, et c'est pour cela qu'elle prend le nom de conjonction *déterminative*.

La conjonction déterminative *que* est la plus usitée de toutes les conjonctions. On la distingue du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se changer en *lequel*, *laquelle ;* et on la distingue du *que* interrogatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner en *quelle chose*.

## CHAPITRE X.

### DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

### *L'Interjection.*

L'*interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'ame, comme, *la joie*, *la douleur*, etc.

La joie : *Ah ! Bon !*
La douleur : *Aïe ! Ah ! Hélas ! Ouf !*
La crainte : *Ha ! Hé !*
L'aversion : *Fi ! Fi donc !*
L'admiration : *Oh !*

Pour encourager : *Çà. Allons. Courage.*
Pour appeler : *Holà! Hé!*
Pour faire taire : *Chut. Paix.*

*Remarque.* On appelle *particules* (petites parties) quelques parties élémentaires qui entrent dans la composition de certains mots, pour y ajouter une idée accessoire. Quelques particules se placent avant les mots, avec lesquels elles demeurent entièrement liées. Telles sont les particules *a*, *en*, *é*, *ré* ou *re*, etc., dans la première syllabe des verbes suivants, *a*guerrir, *a*méliorer, *en*courager, *en*dormir, *é*brancher, *é*denter, *ré*former, *re*bâtir, *etc.* D'autres se placent après les mots, et s'y joignent entièrement, ou s'y attachent par des tirets. Telles sont les particules démonstratives *là* et *ci*, dans : voi*ci*, voi*là*; ce*ci*, ce*la*; celui-*ci*, celui-*là*; cet homme-*ci*, cet homme-*là*. Quelques-unes s'emploient seules, et sans être attachées à d'autres mots : telle est la particule explétive *y*, dans l'unipersonnel *il y a*, etc.

## REMARQUES PARTICULIÈRES

### SUR LES LETTRES ET SUR LA PRONONCIATION.

*C*, devant *a*, *o*, *u*, se prononce comme le *k* : *cabaret*, *colonne*, *cuve*. Mais devant *e* et *i*, il se prononce comme *s* : *ciment*, *céder*. Et on le prononce de la même manière devant *a*, *o* et *u*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots : *çà*, *façon*, *reçu*.

La lettre *c* ne se fait point sentir dans les

mots suivants : *almanach*, *cotignac*, *estomac*, *tabac*, *lacs*, (de soie), *broc* (de vin), *croc*, *marc* (d'or). Mais elle se fait sentir dans *Marc* (nom propre) : la rue *Saint-Marc*, prononcez *marque* et non pas *mar*.

*Vermicelle* et *violoncelle* se prononcent ordinairement *vermichelle* et *violonchelle*, parce que ces mots viennent de l'italien, et qu'on en a voulu conserver la prononciation primitive. Mais puisqu'on en fait des noms français, on devrait leur donner la prononciation française, et dire, *vermi-sel*, *violon-sel*. C'est ce que font un bon nombre de personnes qui n'aiment pas plus que nous les exceptions.

*Caen* (ville) se prononce *Can*.

*Ch* se prononce comme *k* dans les mots tirés du Grec et de l'Hébreu ou de l'Arabe, et dans tous les mots où *ch* est suivi de la consonne *r*, comme : *Abimélech*, *Achab*, *Achéüs*, *Achaïe*, *Achaz*, *Achéens*, *Achéloüs*, *Achillas*, *Achimélech*, *Achmet*, *Achon*, *Achoris*, *Anacharsis*, *Anachorète*, *Anachronisme*, *Anchilops*, *Antiochus*, *Archange*, *Archélaüs*, *Archéologie*, *Archétype*, *Archidamie*, *Archiépiscopal*, *Archiloque*, *Archon*, *Archonte*, *Bacchide*, *Betzachara*, *Catéchumène*, *Calchas*, *Chabrias*, *Chalcédoine*, *Chalcis*, *Chaldée*, *Cham*, *Chanaan*, *Chaos*, *Charès*, *Charilaüs*, *Charon*, *Chélion*, *Chélonide*, *Cheops*, *Chéréa*, *Chéréas*, *Chéronée*, *Chersonése*, *Chilon*, *Chinaladan*, *Chio*, *Chiragre*, *Chi-*

*rographie, Chirologie, Chiromancie, Chœur, Chorége, Chorégraphie, Chorévêque, Choriste, Chorographie, Choroïde, Chorus, Conchyologie, Conchytès, Chromatique, Chronique, Chronologie, Echo, Elimélech, Enoch, Eucharistie, Eutychès, Ezéchias, Ezéchiel, Hochstètt, Issachar, Jéchonias, Jéricho, Joachaz, Lacharès, Lachésis, Lachis, Lamachus, Lysimachie, Machabée, Machanidas, Melchior, Melchisédech, Michel-Ange* (peintre), *Michol, Misach, Nabuchodonosor, Nachor, Néchao, Ochosias, Ochus, Orchestre, Polysperchon, Pulchérie, Rachis, Réchiaire, Schiste, Sennachérib, Sésach, Sichem, Sichimites, Sidrach, Tachas, Tycho-Brahé, Uchoréus, Zacharias, Zacharie*, etc.

L'usage a excepté *Achéron, Achille, Anchise, Antioche, Archevêque, Archidiacre, Archiduc, Archimède, Archiprêtre, Architecte, Charles, Chérif, Chérubin, Chétif, Childebert, Childéric, Chilpéric, Chimie, Chirurgie, Chirurgien, Chypre, Colchide, Eschyle, Joachim* (roi), pour le distinguer de Joakim, mari de Suzanne; *Machiavel, Mardochée, Michel* (saint), *Patriarche, Rachel, Sichée*, etc.

*D*, à la fin d'un mot, devant un autre mot qui commence par une voyelle ou par un *h* muet, se prononce quelquefois comme un *t*. *C'est un grand affronteur; voilà un grand homme; le froid est extrême*: prononcez comme s'il y avait *grant* et *froit* (avec un *t*).

Lorsque la lettre *f* est à la fin d'un mot, elle se fait sentir aussi-bien devant les mots qui commencent par une consonne que devant ceux qui commencent par une voyelle. Ainsi, il faut prononcer de la même manière *soif brûlante* et *soif ardente*, *vif desir* et *vif amour*. Mais elle est nulle dans *cerf*, *cerf-volant*, et se prononce dans *serf* (esclave). *F* se fait sentir dans le singulier des mots *œuf*, *nerf*, *bœuf*; mais il devient nul au pluriel : on prononce *œus*, *ners*, *bœus*. On dit encore un *œu* dur, un *ner* délicat, un *bœu* salé, le *bœu* gras; mais dites un *bœuf* à la mode. *F* se change en *v* dans le mot *neuf* (adjectif de nombre), quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : *il y a* neuf *ans*; prononcez *neuv* ans. Mais il se prononce, lorsqu'on dit *un* neuf *de cœur*; et dans l'adjectif *neuf* : *un habit* neuf, *des habits* neufs... *Clef* se prononce *clez*, même devant une voyelle. *F* se fait sentir dans *chef*, *chef-lieu*; mais on ne le prononce point dans *chef-d'œuvre* (*ché-d'œuvre*).

*G*, devant *a*, *o* et *u*, se prononce dur; et devant *e* et *i*, il s'amollit et se prononce comme *j* consonne. La différence de ces deux prononciations se remarque dans ce mot *gage*.

*G* avec *n* forme une prononciation mouillée, comme dans ces mots, *digne*, *signal*, *agneau*, *magnétisme*, *incognito*; mais il a le son ferme dans *gnome*, *gnostique*, *Progné*, *inexpugnable*, *stagnant*, *ignée*.

Les mots *signet* (d'un livre) et *Regnard*

(poëte français) sont les seuls où *gn* se prononce comme *n*; dites *sinet* et *Renard*.

Quand le g est final, et qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un *c* : un *sang aduste*, un *long hiver*.

A la fin de quelques mots, il ne se prononce point du tout, même devant une voyelle, comme en ces mots, *étang*, *faubourg*. Il se prononce à peu près comme *k*, dans *bourg*.

*H* est aspiré dans *héros*; on dit *le héros*. Mais il n'est point aspiré dans *héroïsme*, *héroïne*; on dit : *l'héroïsme de la vertu*...; *l'héroïne de Domremy*. *H* est encore aspiré dans *Henri*, nom propre d'homme, et dans la *Henriade*, poëme de Voltaire, à la gloire de Henri IV... Enfin, il est aspiré dans *Huguenot*, *Huguenote*, etc.

Lorsque la lettre *l* est double, et qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, elle se prononce mouillée, comme en ces mots : *travailler*, *maille*, *bâiller*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouille*. Elle se prononce aussi de même en quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme en ceux-ci : *fille*, *quille*, *briller*, et dans plusieurs autres.

La même prononciation est suivie dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *ueil* et *ouil*, par *l* simple, comme *travail*, *réveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*; et dans quelques autres qui ne finissent que par *il*, comme *mil* (dans la signification de millet).

Il y a quelques mots, comme, *sourcil*,

*outil*, *baril*, *gentil*, qui finissent par *il*, et dans lesquels *l* ne sonne point du tout. On prononce comme s'il y avait *sourci*, *outi*, *bari*, *genti*. Mais *l* est mouillé dans *gentilhomme* (celui qui est noble de race) ; on écrit au pluriel *gentilshommes*, et on prononce *gentizommes*.

Quand la lettre *m* est à la fin d'un mot, elle ne prend qu'un son nasal. Ainsi, on prononce, *nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avait *non*, *parfun*, *fain*; mais dans la plupart des mots étrangers, comme, *Abraham*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *Amsterdam*, etc., elle se prononce comme si elle était suivie d'un *e* muet. Elle a le son nasal dans *Adam*.

Cette lettre ne se prononce encore que comme *n*, quand elle est au milieu d'un mot devant *b*, *p* ou *n*; ainsi, on prononce *emblème*, *enploi*, *embarras*, *empire*, *impatience*, *comparaison*, *condamner*, comme s'il y avait *enblème*, *enploi*, *enbarras*, *enpire*, *inpatience*, *condanner*. Il en faut excepter certains mots, comme, *amnistie*, *Memnon*, *somnifère*, etc., qui sont empruntés des autres langues, où *m* retient toute sa prononciation. Lorsque cette lettre est redoublée dans les mots composés de la particule *en*, la première se prononce encore comme *n*; ainsi, on prononce *emmener*, *emmaillotter*, etc., comme si l'on écrivait, *enmener*, *enmaillotter*. Hors de là, elle retient sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *comminatoire*, etc.

5.

*O* ne se fait point sentir dans les mots suivants, *faon*, *Laon*, *paon*, qu'on prononce comme *fan, Lan, pan*. *Août* (huitième mois de l'année) se prononce *oût;* mais l'*a* se fait entendre dans le verbe *aoûter* (terme de jardinage). *Aoriste* se prononce *oriste; taon* se prononce *ton; Saône* se prononce *Sône*.

*O* précédé de *ge* sans accent (*geo*), se prononce comme s'il était précédé d'un *J*. Exemples : *geolage, geole, geolier, geolière, Georges*. Prononcez *jolage, jole, jolier, jolière, Jorges*, etc.

On prononce toujours le *s* final des mots suivants : *aloès, as, bibus, blocus, dervis, gratis, jadis, laps, maïs, Mars, Rheims, Rubens*.

Le *s* ne se prononce point dans le mot *christ*, lorsqu'il est précédé de celui de *Jésus;* mais il se prononce toutes les fois que le même nom se dit seul. On ne le fait point sentir dans le mot *antechrist*.

*S* entre deux voyelles se prononce comme *z*. Exemples : *maison, poison, rose, fraise, amuser*, etc. Cependant il a le son ferme dans *préséance, présupposer, désuétude, monosyllabe, parasol, vraisemblance*.

*T* ne se prononce pas à la fin de ces mots, *respect, aspect*, même quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet : ainsi, prononcez *respect humain*, comme s'il y avait *respec humain*.

*U* précédé de *q* (*qu*) a le son de *cou* dans *aquatile, aquatique, équateur, équation*,

*in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature*, *quadrupède*, *quadruple*, *quartenaire*, etc.

*Qu* a le son de *cu* dans *équestre*, *liquéfaction*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *quintuple*, etc.

*Qu* se prononce comme *k* dans *quidam*, *quiproquo*, *liquéfier*.

*U* précédé de g (*gu*), a le son doux dans les mots *guise* (manière), *anguille*, *sanguin*, *sanguinaire* : prononcez *ghise*, *anghille*, etc. Mais faites sentir l'*u* dans ces mots : *Guise* (le duc de Guise), *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, etc.

Prononcez et écrivez, *vide*, *vider*, *vidanger*, et non pas *vuide*.

Écrivez *Laws*, et prononcez *Las* : Le système de *Las*.

*X* a, tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xantipe*, *Xerxès*, *extrême*, *axe*, *taxe*, *Aix-la-Chapelle*, etc. ; tantôt de *gz* aussi joints ensemble, comme dans *exercice*, *Xavier*; tantôt d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt enfin il se prononce comme *c*, par exemple, dans les mots *Auxerre*, *Bruxelles* (*Aix* se prononce *Aisse*); tantôt comme *z*, par exemple, dans *deuxième*, *sixième*, etc.

A la fin du mot, il a le son, tantôt de *cs* joints ensemble, comme dans ceux-ci, qui ont passé de la langue grecque dans la nôtre, *Styx*, *sphinx*, *lynx*, etc., et dans ce mot pris du latin, *préfix* ; tantôt il se prononce comme *s* à la fin d'un mot, c'est-à-dire que,

devant une voyelle, il a le son adouci du *z*, comme, *baux à longues années*.

En certains mots, tels que *dix* et *six*, il ne se prononce point devant une consonne : il a le son du *z* devant une voyelle ; et quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme *s*.

# SECONDE PARTIE

## LA SYNTAXE.

L'office de la *syntaxe* est d'expliquer tout ce qui concerne le concours des mots réunis pour exprimer une pensée. Quand on veut transmettre sa pensée par le secours de la parole, la totalité des mots que l'on réunit pour cette fin fait une proposition.

La *proposition* est *l'expression d'un jugement*. Lorsque je dis, *Dieu est juste*, c'est un jugement que j'énonce. Pour former ce jugement, je dois avoir l'idée du *sujet* ou *substantif* Dieu ; je dois avoir pareillement l'idée de *l'attribut* ou *adjectif* juste. Je compare ces deux idées ; et, reconnaissant qu'elles se conviennent parfaitement, j'énonce cette convenance, en disant : *Dieu est juste*.

Une *proposition* renferme donc deux parties intégrantes, deux termes essentiels, le *sujet*, qui répond à l'idée principale, et *l'attribut*, qui répond à l'idée accessoire, et qui

modifie l'idée principale. Nous n'admettons point d'autres éléments constitutifs de la *proposition*, parce que la nature ne nous offre que *substances* et *modifications*.

Pour joindre l'*attribut* au *sujet*, l'*adjectif* au *substantif*, il faut un mot, et ce mot est le *verbe*, le mot par excellence, sans lequel il n'y a point de proposition, point de discours.

Le verbe unique, le verbe seul nécessaire, c'est, comme nous l'avons dit, le verbe substantif *être*.

Les verbes *attributifs* renferment le verbe *être* et l'*attribut*. Toute proposition peut donc se réduire à ces trois parties, le *sujet*, l'*attribut*, et le *verbe* être. *Je dors*, se décompose ainsi, *je suis dormant*.... *Va*, équivaut à, *toi, sois allant*.

La *proposition* se divise en plusieurs espèces. Celles qu'il importe le plus de connaître sont les propositions *principales* et les propositions *incidentes*.

La proposition *principale* est celle qui contient ce que l'on veut spécialement faire entendre.

La proposition *incidente* est une proposition particulière liée à la proposition principale, pour en expliquer ou pour en déterminer, soit le sujet, soit l'attribut.

La *phrase* diffère de la *proposition*. Dans cette invocation, *descends du haut des cieux, auguste vérité*, si je fais une inversion, et que je dise, *du haut des cieux descends*,

*auguste vérité*, ou bien, *auguste vérité*, *descends du haut des cieux*, j'aurai trois *phrases* différentes, et je n'aurai qu'une seule *proposition*. Ce serait donc une erreur que de confondre le mot *phrase* avec celui de *proposition*.

Nous appelons *phrase* tout assemblage de mots réunis pour l'expression d'une idée quelconque ; et, comme la même idée peut être exprimée par différents assemblages de mots, elle peut être rendue par des *phrases* toutes différentes.

# CHAPITRE I.

## SYNTAXE DES SUBSTANTIFS.

### *Fonctions du Substantif.*

Le substantif a trois fonctions dans le discours : il y est, ou en sujet, ou en apostrophe, ou en complément.

Le substantif est en sujet, toutes les fois qu'il est *ce*, l'*être*, dont on affirme quelque chose. Quand on dit, *l'homme raisonne, la brute ne raisonne point*, les substantifs *homme* et *brute* sont en sujet, parce qu'on affirme de l'homme, qu'il raisonne, et de la brûte, qu'elle ne raisonne point.

Principe général. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours. Dans cette phrase, *un homme ambitieux ne se laisse point rebuter par les difficultés qu'il trouve sur son chemin ; il se refond, il se*

*métamorphose, il force son naturel et l'assujettit à sa passion ;* l'adjectif *ambitieux* modifie le substantif sujet *homme*, et tout le reste modifie *un homme ambitieux*.

Le substantif est en apostrophe ou en *compellatif*, lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole, comme : Rois, *soyez attentifs ;* peuples, *prêtez l'oreille ; répondez*, cieux et mers ; *et vous*, terre, *parlez*. On n'adresse ordinairement la parole qu'aux êtres vivants et animés. Mais, dans les transports de l'imagination, l'orateur et le poëte s'adressent à la nature entière; ils donnent des sens, une ame, des sentiments, à tout ce qui existe.

Le substantif est en complément quand il dépend immédiatement d'un autre mot dont il restreint la signification. Or, le substantif peut dépendre, ou d'un autre substantif, ou d'un adjectif, ou d'un verbe, ou d'une préposition : *La loi* de *Dieu ; promenade utile* à *la santé ;* aimer *ses parents; loger* chez *son ami*.

*Règle*. Un substantif ne peut être complément d'un autre substantif qu'à l'aide d'une préposition : *La beauté* de *l'univers ; moulin* à *vent ; drogue* pour *drogue*, *je préfère la casse* au *séné*.

### *Du genre des Substantifs.*

On comptait autrefois beaucoup de substantifs qui étaient des deux genres. L'usage en a diminué le nombre.

Boileau regardait le mot *équivoque* comme

étant des deux genres : Equivoque *maudit* ou *maudite*, disait-il. Aujourd'hui le genre de ce nom est bien certainement le féminin.

Le mot *automne* avait aussi les deux genres; on lit, dans le Dictionnaire de l'Académie, *un bel automne*, et *une automne froide et pluvieuse*. Mais l'usage, attesté par d'Alembert, ne permet plus de donner à ce nom que le genre masculin. D'ailleurs, l'analogie avec la dénomination masculine des trois autres saisons de l'année semblait l'exiger.

Le mot *épiderme*, que Molière a cru féminin, est du genre masculin : *le simple épiderme*. (L'épiderme est la première peau de l'animal, et la plus mince.)

Nous allons faire connaître plusieurs substantifs qui ont conservé les deux genres.

Le mot *aide* est du féminin, quand il signifie l'assistance, le secours qu'une personne donne à une autre : *aide prompte, aide assurée*. Il est encore du genre féminin, quand il exprime la personne même dont on reçoit le secours : *vous êtes toute son aide*. Mais il est du masculin, quand on s'en sert pour désigner des personnes dont l'emploi consiste à être auprès de quelqu'un pour servir conjointement avec lui et sous lui : *un aide de camp, un aide major, un aide de cuisine*.

*Aigle* est un nom masculin, lorsqu'on l'emploie pour désigner le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie. Ainsi, on dit : *un* aigle *noir; un* aigle *fier* et *courageux*.

Mais *aigle*, en termes d'armoiries et de

devises, est féminin. Ainsi, on dit, *l'aigle impériale*, pour dire *les armes de l'empire*. On dit aussi, *l'aigle romaine*, les *aigles romaines*, pour dire *les enseignes des légions romaines*, parce qu'en haut de ces enseignes il y avait la figure d'un aigle.

*Amour*, masculin en prose, devient, dans les vers ou dans la prose poétique, masculin ou féminin, au gré de l'auteur. Au pluriel, sur-tout, le féminin paraît avoir de la grâce : *de folles amours*.

Le mot *couple* est du genre féminin, quand il marque seulement le nombre de *deux* : *une couple d'œufs*, *une couple de chapons*, *une couple de boîtes de confiture*, *donnez-m'en une couple*.

Mais il est du masculin, quand il signifie deux personnes unies ensemble par mariage : *beau couple* ; *heureux couple* ; voilà *un beau couple*.

Il s'emploie encore au masculin, en parlant des animaux, pour exprimer le mâle et la femelle. Ainsi, on dit *un couple de perdrix*, *un couple de tourterelles*, pour signifier le mâle et la femelle.

D'après cela, il est aisé de comprendre quelle différence il y a entre *un couple de pigeons* et *une couple de pigeons*. *Un couple de pigeons* exprime le mâle et la femelle ; *une couple de pigeons* indique seulement le nombre de deux pigeons pris dans un plus grand nombre.

On dit dans le premier sens : *un couple de*

*pigeons* est suffisant pour peupler une volière.

On dit dans le second : *une couple de pigeons* ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes. Ici, le mot *couple* est employé comme collectif partitif.

*Délice*, masculin au singulier, est féminin au pluriel : *c'est* un *délice que de boire frais en été; ces enfants font mes plus* chères *délices*.

*Écho* est masculin, quand il signifie la répétition du son : un bon *écho; l'écho est* sourd *à ma voix*.

Il est féminin, quand il désigne la nymphe de ce nom : *Écho était* amoureuse *de Narcisse*.

*Enfant* est masculin, quand on parle d'un garçon : *c'est* un bon *enfant; voilà* un joli *enfant*.... Il est féminin, quand on parle d'une fille : *voilà* une belle *enfant; vous êtes* une jolie *enfant; c'est* la meilleure *enfant du monde;* la pauvre *enfant!*

*Enseigne* est masculin, lorsqu'il désigne un officier qui porte le drapeau. Exemple : Un *enseigne monta* le premier *à la brèche*.

Il est féminin dans toute autre acception : *je le reconnus à l'enseigne qu'on m'en avait* donnée ; *venir à* bonnes *enseignes; il loge à* une telle *enseigne; tambour battant, enseignes* déployées ; *les enseignes* romaines ; *il portait* une *enseigne de diamants au chapeau; elle portait à sa coiffure* une *enseigne de pierreries*.

*Exemple* est toujours du masculin, si ce n'est quand il signifie un modèle d'écriture, comme dans cette phrase : *Ce maître écrivain donne de* belles *exemples à ses élèves*.

*Foudre*, des deux genres : le *foudre vengeur; être frappé* du *foudre*, de la *foudre*. On dit, au figuré, un grand *foudre de guerre*, pour signifier un général d'armée, qui a remporté plusieurs victoires, et donné des preuves d'une valeur extraordinaire. En cette acception, il est toujours masculin. On dit semblablement un *foudre d'éloquence*, pour signifier un grand orateur.

*Garde* est du masculin, lorsqu'il signifie un homme armé qui est destiné pour faire la garde auprès d'un magistrat suprême, d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prince, etc. : *il n'avait avec lui qu'un de ses gardes*.

Mais il est du féminin, lorsqu'il présente une réunion d'hommes : *la garde* du Roi; *la garde parisienne; la garde nationale*.

*Gens* est du genre masculin, lorsqu'il est suivi d'un adjectif : *gens* instruits; *gens* éclairés.

Il est du genre féminin, lorsque l'adjectif le précède : *ce sont de* bonnes *gens; voilà de* sottes *gens;* les *vieilles* gens sont *soupçonneux*. Il n'y a d'exception que pour l'adjectif *touts*, qui, étant mis devant *gens*, y est toujours masculin, comme : touts *les gens de bien;* touts *les honnêtes gens*. On ne peut même pas dire, toutes *les bonnes gens;* ce mot *toutes* ne peut être placé devant *gens* avec

les autres adjectifs féminins que le substantif *gens* demande.

*Guide* est masculin, quand il indique celui ou celle qui conduit une personne : bon, fidelle, sûr *guide*. Il est féminin, quand il signifie la rêne qui sert à conduire un cheval attelé à un carrosse ou à un cabriolet : la *guide du côté droit de ce cheval s'est* rompue.

*Hymne* est ordinairement masculin. On dit *des* hymnes *nationaux*. Cependant, suivant l'Académie, il s'emploie au féminin en parlant des hymnes qu'on chante dans l'église : *Entonner* une *hymne ; Santeuil a composé de* belles *hymnes*.

*Manche* est du masculin, quand il désigne la partie d'un instrument par laquelle on le prend pour s'en servir : le *manche d'un couteau ;* long *manche ;* court *manche ; le manche est* rompu ; *cette cognée branle* au *manche, branle dans* le *manche ; jeter* le *manche après la cognée.*

Mais il est féminin, lorsqu'il indique la partie du vêtement dans laquelle on met le bras : la *manche d'une robe, d'une chemise les manches sont trop* courtes.

*Manœuvre* est masculin, lorsqu'il signifie un homme qui travaille de ses mains, un aide à maçon, un aide à couvreur. On l'emploie au figuré et par mépris, pour désigner un homme qui exécute grossièrement et par routine un ouvrage d'art : *ce n'est qu'un manœuvre.*

Il est féminin, lorsqu'il exprime les mouve-

ments qu'un général fait faire à ses troupes, ou ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau, d'une escadre : *Comme ils se virent en présence, ils firent* une *manœuvre qui leur fit gagner le vent sur les ennemis.... Les ennemis croyaient l'avoir enfermé; mais il fit* une *manœuvre qui les déconcerta fort.*

Il se dit encore, au figuré, de la conduite bonne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires du monde : *il a fait* une *manœuvre qui a gâté ses affaires ; il a fait là* une *étrange manœuvre.*

*Œuvre* est féminin, quand il signifie une action, un ouvrage : La moindre *des œuvres de la nature est plus* parfaite *que* toutes celles *de l'art ; selon la Genèse, l'œuvre de la création fut* achevée *en six jours ; les chrétiens disent que l'œuvre de la rédemption fut* accomplie *sur la croix.*

Mais *œuvre* est masculin, lorsqu'on s'en sert en alchimie, pour exprimer la pierre philosophale, et il ne s'emploie qu'au singulier avec le mot *grand : Travailler au* grand *œuvre.*

On se sert encore au masculin du mot *œuvre*, en parlant d'estampes, pour dire, le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *avoir* tout *l'œuvre de Callot*... Il se dit aussi des ouvrages de musiciens : le premier, le second *œuvre de Sacchini.*

*Orgue* est masculin au singulier : un bon *orgue ; l'orgue d'une telle église est* excel-

lent; *un orgue* portatif. Mais le mot *orgues*, au pluriel, est du féminin : *il y a de* bonnes *orgues en tel endroit; des orgues* portatives.

*Parallèle* est un substantif féminin, lorsqu'il signifie une ligne parallèle à une autre : *tirer* une *parallèle*.

Il est masculin, lorsqu'il désigne un cercle parallèle à l'équateur : *touts ceux qui sont sous* le *même parallèle ont la même latitude, ont les jours et les nuits de la même longueur*. Il est encore masculin, lorsqu'il exprime la comparaison de deux choses ou de deux personnes entr'elles : un *juste parallèle*; *faire* le *parallèle de* Corneille *avec* Racine.

*Période* est féminin, lorsqu'on s'en sert pour exprimer la révolution ou le cours que fait un astre pour revenir au même point d'où il était parti : *le soleil fait* sa *période en trois cent soixante-cinq jours et près de six heures; la lune fait* sa *période en vingt-neuf jours et demi*. *Période* a le même genre, lorsqu'il se dit de la révolution d'une fièvre qui revient en certains temps réglés : *la fièvre quarte et toutes les autres fièvres intermittentes ont leurs périodes* réglées. Enfin, *période* est encore du féminin, quand il signifie la portion d'un discours, arrangée dans un certain ordre, et composée de plusieurs membres, qui, pris ensemble, renferment un sens complet : *période* longue; *période*

courte; *période* nombreuse; *période bien* arrondie.

Mais *période* est masculin, lorsqu'il est pris au figuré pour exprimer le plus haut point auquel une chose puisse arriver, ou bien lorsqu'il signifie un espace de temps vague : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* son *plus* haut *période. . . . ; dans* un certain *période de temps ; dans* le dernier *période de sa vie.*

*Personne* est féminin, lorsqu'il signifie un homme ou une femme : *c'est* la *personne du monde qui reçoit le mieux ses amis ; des personnes* constituées *en dignité ; des personnes fort* éclairées.

Mais lorsque le mot *personne* signifie *nul, pas un, qui que ce soit*, il est masculin singulier, et toujours précédé ou suivi d'une négation, à moins que la phrase ne soit interrogative : *personne ne sera assez* audacieux ; *il n'y a personne si peu* instruit *des affaires, qui ne sache. . .*, etc.

*Vase* est masculin, quand il signifie un vaisseau propre à contenir quelque liqueur : *vase* fêlé, *vase* précieux, *vase* sacré. Il est féminin, lorsqu'il exprime la bourbe qui est au fond des rivières, des marais, etc. : *ce bateau s'est enfoncé dans* la *vase.*

Il y a beaucoup d'autres substantifs des deux genres, dont l'énumération serait trop longue.

## DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

### *Formation du Pluriel dans les Substantifs composés.*

Quand un nom est composé de deux substantifs, ils prennent touts deux la marque du pluriel. Exemple : un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.

Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, l'un et l'autre prennent également le signe du pluriel. Exemples : un *arc-boutant*, des *arcs-boutants* ( le *c* ne se prononce point ), un *chat-huant*, des *chats-huants* ( le *t* de la première syllabe ne se prononce point, et le *h* de la seconde est aspiré).

Si le nom est composé de deux substantifs unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux substantifs. Exemples : un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel* ; un *bec-de-corbin*, des *becs de corbin* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *bout-d'aile*, des *bouts-d'aile*, etc.

S'il est composé d'un substantif joint à un verbe ou à une préposition, le substantif seul se met au pluriel. Exemples : un *abat-jour*, des *abat-jours* ; un *boute-feu*, des *boute-feux* ( il est formé du verbe *bouter*, qui ne se dit plus ) ; un *passe-port*, des *passe-ports* ; un *perce-lettre*, des *perce-lettres* ; un *porte-montre*, des *porte-montres* ; un *avant-coureur*, des *avant-coureurs* ; une *avant-*

*pêche*, des *avant-pêches*; une *contre-danse*, des *contre-danses*.

Mais le substantif *passe-partout*, composé d'un verbe et d'un adverbe, ne prend point la marque du pluriel : un *passe-partout*, des *passe-partout*.

## CHAPITRE II.

### SYNTAXE DE L'ARTICLE.

I^re^ RÈGLE. Quand on emploie l'article, on doit le répéter avant touts les substantifs sujets ou compléments.

EXEMPLES.

La *fraude*, la *violence*, le *parjure*, les *procès*, les *guerres*, *ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux*. (TÉLÉMAQUE.)

*Je ne vous peindrai point* le *tumulte et* les *cris*,
Le *sang de tout côté ruisselant dans Paris*,
Le *fils assassiné sur* le *corps de son père*,
Le *frère avec* la *sœur*, la *fille avec* la *mère*, etc.
(HENRIADE.)

II^e^ RÈGLE. La place de l'article est toujours avant les substantifs; de façon que si les substantifs sont précédés d'un adjectif, même modifié par un adverbe, l'article doit être à la tête de ces mots, mais néanmoins après les prépositions.

EXEMPLE.

La *plus belle victoire est celle que nous remportons sur nous-mêmes*.

*Exception.* L'adjectif *tout*, et ces titres de qualité, *monsieur*, *madame*, *monseigneur*, déplacent l'article ; on le met alors entre ces mots et les substantifs. Exemples : *Mon frère est aimé de tout* le *monde ; à monsieur* le *duc ; à madame* la *comtesse* ; etc.

*Suppression de l'article.*

On supprime l'article devant les noms communs, pris dans une partie indéterminée de leur signification, lorsque ces mots sont précédés de leur adjectif.

EXEMPLES.

*Cet homme n'est pas dépourvu* de *grands talents*, et non pas *des* grands talents. *J'ai vu* de *belles maisons*, et non pas *des* belles maisons. *J'ai bu* de *bon vin*, et non pas *du* bon vin. *J'ai mangé* de *bonne viande*, et non pas *de la* bonne viande, *etc.*

Mais si les noms sont employés dans un sens déterminé, il faut mettre l'article, lors même que ces noms sont précédés de leur adjectif.

EXEMPLES.

*Cet homme n'est pas dépourvu* des *grands talents qu'exige sa place.* Le substantif *talents* a ici un sens déterminé, que ces mots, *qu'exige sa place*, servent à lui donner. *Ce marchand s'est défait avantageusement* des *belles étoffes qu'il avait achetées à un prix modique.* Le substantif *étoffes* est employé ici dans un sens déterminé, que lui don-

nent ces mots, *qu'il avait achetées à un prix modique.*

Racine a donc fait une faute, en disant, dans sa tragédie de *Mithridate : Qui sait si ce roi*

N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger.

Il aurait fallu *d'indignes fils*, ou plutôt *et deux indignes fils*.

On supprime aussi l'article après les adverbes de quantité. Exemples : *cet homme a* beaucoup *de chagrin*, peu *de courage ; que vous me causez de joie !* Mais après l'adverbe de quantité *bien*, on met l'article. Exemples : *il a bien du chagrin*, bien *du courage*, bien *de la joie*, etc. La raison de cette exception, c'est que *bien* est aussi un substantif. On dit, *un bien de ville, un bien de campagne.* Et, pour distinguer le substantif *bien* de l'adverbe *bien*, on a dû mettre l'article après celui-ci. Si, au lieu de dire, *il a bien de l'éclat, bien de la peine*, on disait, *il a bien d'éclat, bien de peine*, la phrase perdrait de sa clarté ; on pourrait prendre le mot *bien*, pour un nom, et demander ce que c'est qu'*un bien d'éclat, un bien de peine.*

*Remarque.* Quelquefois on supprime l'article devant les noms, pour rendre la diction plus vive. Quand on dit, *pauvreté n'est pas vice*, on s'exprime plus vivement que si l'on disait, *la pauvreté n'est pas un vice.* Voyez aussi cette phrase de Fléchier : *Citoyens*,

*étrangers*, *ennemis*, *peuples*, *rois*, *empereurs*, *le plaignent et le révèrent*. Elle a bien plus de vivacité, d'énergie et de grâce, qu'elle n'en aurait en rétablissant les articles : les *citoyens*, les *étrangers*, etc., *le plaignent et le révèrent*.

RÈGLE. On doit supprimer l'article devant les noms communs :

1° Quand ils sont en apostrophe ou en interjection :

O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux !

2° Quand ils sont sous le complément de la préposition *en* : *être* en *ville* ; *regarder* en *pitié* ; *raisonner* en *homme sensé*. (Comme la prép. *en* n'exprime qu'un rapport indéterminé, le nom qui la suit rejette l'article.)

3° Quand ils s'unissent aux verbes *avoir*, *faire*, etc., pour n'exprimer avec ces verbes qu'une seule idée : *avoir envie*, *faire peur*, *chercher fortune*, *porter malheur*, *tenir parole*, etc.

4° Avant les noms employés comme compléments dans les phrases négatives. Ainsi, l'on dit dans la proposition affirmative, *je bois* du *vin* ; et, dans la proposition négative, *je ne bois point* de *vin*.

5° Quand ils sont unis par les prépositions *à* ou *de* à un mot qui précède, pour en exprimer un mode, une manière d'être ; comme, *cheminée* de *marbre*, *tabatière* d'*or*, *table* à *tiroir*, *lit* à *colonnes*, etc.

6° Devant les noms propres de divinités, d'hommes, de villes.

EXEMPLES.

*C'est* Jupiter *armé pour effrayer la terre.*
Écho *n'est plus un son qui dans l'air retentisse.*
Rome *enfin se découvre à ses regards cruels.*

Remarquons ici que *le*, placé avant *plus*, *moins*, *mieux*, suivis d'un adjectif, est quelquefois article, et quelquefois ne l'est point. Si cet adjectif n'emporte pas proprement de comparaison, *le* n'est pas article; mais il forme un adverbe avec *plus*, *moins*, ou *mieux*, et ne prend par conséquent ni genre ni nombre. Exemple: *ne nous lassons point de faire du bien à nos semblables, lors même qu'ils sont* le plus *ingrats*. On voit qu'il n'y a point ici de comparaison entre l'ingratitude des hommes dont il s'agit et l'ingratitude de quelques autres hommes. Mais, si l'adjectif superlatif exprime un rapport, *le* est article et prend le genre et le nombre. Exemple: *on ne condamna pas touts les criminels; on punit seulement* les *plus coupables*. Ici le superlatif renferme une comparaison.

## CHAPITRE III.

### SYNTAXE DES ADJECTIFS.

*Accord des Adjectifs avec les Substantifs.*

L'adjectif n'est qu'un avec le substantif: d'où il suit qu'il doit, dans touts les cas, prendre les formes du substantif qu'il qualifie.

Ire Règle. Tout adjectif doit être au même genre et au même nombre que le substantif auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

*Le bon père, la bonne mère : bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier; *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

*De beaux jardins, de belles fleurs : beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel; *belles* est du féminin et au pluriel, parce que *fleurs* est du féminin et au pluriel.

EXCEPTIONS.

L'adjectif *demi*, placé devant le substantif, n'en prend point le genre, et se joint à ce substantif par un trait d'union. Exemples : *une* demi-*heure, une* demi-*douzaine*. Mais, s'il est placé après le substantif, il en prend seulement le genre. Exemples : *une heure et* demie; *deux douzaines et* demie. Remarquez que *demie* s'emploie quelquefois comme substantif féminin, pour signifier *demi-heure*. Ce mot reçoit alors un pluriel. Ainsi, on dit : *la* demie *est-elle sonnée ? cette pendule sonne les heures et les* demies.

L'adjectif *nu*, devant les noms pluriels, *pieds, jambes*, est invariable, et se joint à ces substantifs par un trait d'union. Ainsi, écrivez : *nu-pieds, nu-jambes*. On ne peut pas dire au singulier, *nu-pied*, *nu-jambe*, quoiqu'on dise bien *nu-tête*. Mais, si l'adjectif *nu* est placé après le substantif, il en prend le genre

et le nombre : *il va les pieds* nus, *les jambes* nues, *la tête* nue.

*Remarque*. Le substantif auquel l'adjectif se rapporte est quelquefois sous-entendu, lorsque cet adjectif est au superlatif. Dans ce cas, c'est avec le substantif sous-entendu que l'adjectif s'accorde. Exemple : *le printemps est* la *plus agréable* des saisons. Le substantif *saison* est sous-entendu : *le printemps est la plus agréable* saison *des saisons*.

*Question*. Faut-il dire, *Votre sœur a l'air* bon ; ou bien, *Votre sœur a l'air* bonne ?

*Réponse*. Il faut dire *Votre sœur a l'air* bon, *l'air* content, *l'air* gracieux, *etc.*, en faisant accorder l'adjectif avec le substantif *air*.

On doit éviter de se servir de ces façons de parler pour les choses inanimées, à moins qu'on n'y joigne le verbe *être*. Ne dites point, *cette poire a l'air bonne*; mais dites, *cette poire a l'air d'être bonne*, etc.

II^e^ Règle. Quand un adjectif se rapporte à deux substantifs singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que l'adjectif, modifiant en même temps les deux substantifs singuliers, doit prendre la seule forme qui marque cette double modification : or, il n'y a que le *pluriel* qui marque qu'il soit l'adjectif de deux substantifs.

EXEMPLE.

*Le roi et le berger sont* égaux *après la mort* (et non pas *égal*).

III^e^ Règle. Si les deux susbtantifs auxquels un adjectif se rapporte sont de diffé-

rent genre, on met l'adjectif au pluriel et au masculin.

EXEMPLES.

*Mon père et ma mère sont* contents.

*J'ai trouvé mon frère et ma sœur* malheureux.

*L'œillet et la tulipe que tu as* cueillis *dans mon parterre auraient dû être* offerts *à ta sœur, qui aime beaucoup les fleurs.*

*J'ai reçu le paquet et la lettre que tu m'as* adressés.

*Remarque.* Quand l'adjectif se rapporte à deux substantifs de *choses inanimées*, et qui sont *placés en complément* d'un verbe ou d'une préposition qui précède, cet adjectif prend le genre et le nombre du dernier des substantifs après lequel il se trouve placé immédiatement et par apposition, parce que ce dernier substantif est le seul auquel l'esprit s'attache, comme étant le plus proche.

EXEMPLES.

*Il a apporté, dans l'examen de cette affaire, un discernement et une application* étonnante.

*Il trouva les étangs et les rivières* glacées.

*Question.* Lorsqu'un adjectif suit deux substantifs séparés par la préposition *de*, avec lequel des deux doit-il s'accorder? Faut-il dire, par exemple, *après six mois de temps* écoulés, ou, *après six mois de temps* écoulé?

L'Académie a décidé qu'il faut dire, *après six mois de temps* écoulés, et non pas *écoulé*,

parce que l'adjectif qui suit se rapporte toujours au premier des deux substantifs, dans toutes les phrases de eette nature. Ainsi, on dira encore : *Après trois heures du jour* passées *à la promenade ; après deux jours de la semaine* passés *en plaisirs.*

*Emploi de l'Adjectif avec l'Article.*

Règle. Quand un nom est accompagné de deux adjectifs qui expriment des qualités opposées, l'article doit se répéter avant chaque adjectif. Exemple : Les *vieux et* les *nouveaux soldats montrèrent le même courage.*

*Place des Adjectifs.*

L'usage règle seul la place que doit occuper l'adjectif. Cependant la position de l'adjectif avant ou après le substantif en change souvent la signification. En voici quelques exemples :

*Un homme* grand *est un homme d'une grande taille ; un* grand *homme est un homme d'un grand mérite.*

*Un* honnête *homme est un homme d'honneur, de probité ; un homme* honnête *est un homme civil et poli. Un* honnête *homme n'est pas toujours un homme* honnête ; *et un homme* honnête *n'est pas toujours un* honnête *homme.*

*Un homme* plaisant *est un homme enjoué ; un* plaisant *homme est un homme ridicule.*

*Un* pauvre *auteur est un auteur de peu de mérite ; un auteur* pauvre *est un auteur qui n'a point de fortune.*

*Union des Adjectifs avec les substantifs ou avec les verbes, au moyen d'une préposition.*

Les adjectifs se joignent aux substantifs ou bien aux verbes à l'aide des prépositions *à*, *de*, *pour*, *par*, etc.

EXEMPLES.

*Digne* de *récompense*; *propre* à *la guerre*; *enfant chéri* de *son père*; *un homme habile* à *tirer de l'arc*, etc.

*Remarque*. Un *substantif* ou un *verbe* ne peuvent être placés à la suite de deux adjectifs qu'autant que ces deux adjectifs reçoivent après eux la même préposition. On dit bien, *un homme utile et cher à sa famille*; mais on ne dit point, *un homme utile et chéri de sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut être suivi de la préposition *de*.

*Adjectifs de nombre.*

Règle. L'adjectif numéral *cent*, au pluriel, prend *s*, quand il est suivi ou censé suivi d'un substantif. Exemples : *Deux* cents *hommes*; *j'avais emporté trois* cents *francs*, *j'en ai dépensé deux cents*. Mais il ne prend point *s*, s'il est suivi d'un autre adjectif de nombre. Exemple : *Deux* cent *cinquante hommes*.

*Remarque*. Cent est quelquefois substantif masculin : *un cent d'œufs*, *un cent d'épingles*, etc.; *trois cents de paille*.

Règle. L'adjectif *vingt* multiplié par un autre adjectif de nombre, prend *s*, lorsqu'il précède immédiatement un substantif. Exem-

ples : *Cent* quatre-vingts *soldats ; cent* quatre-vingts *chevaux ;* six-vingts *ans ;* quatre-vingts *ans*. Mais, quand *vingt* est suivi d'un autre adjectif de nombre, il ne reçoit point *s*. Exemples : Quatre-vingt-deux *hommes ;* quatre-vingt-trois *lieues*. Vingt prend *s* dans *hospice des* Quinze-Vingts, parce que *vingt* est censé suivi du substantif *aveugles*. (On met toujours un trait d'union dans *quatre-vingts, six-vingts, Quinze-Vingts.*)

*Remarque. Vingt* s'emploie aussi substantivement, et signifie vingtième : *le vingt du mois ; le vingt de sa maladie.*

On dit *cent un ;* mais il faut dire *vingt et un, vingt et unième,* avec la conjonction *et.* Cette conjonction se joint pareillement aux adjectifs numéraux *trente, quarante,* etc. : *trente et un, quarante et un,* etc. Mais il faut dire : *Quatre-vingt-un*.

*Question.* L'adjectif numéral *vingt et un* demande-t-il un singulier ou un pluriel?

*Réponse.* Quand on dit *vingt et un hommes, vingt et une femmes,* l'oreille ne peut distinguer si *hommes* et *femmes* sont au singulier ou bien au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire, *Il a vingt et un* cheval ou *vingt et un* chevaux *dans son écurie. Vingt et un cheval* blesse tellement l'oreille, qu'on ne peut s'empêcher de conclure qu'il faut dire *vingt et un chevaux*. Ainsi, *vingt et un* demande le pluriel ; dites donc au pluriel : *vingt et un ans, trente et un jours,* etc.

Dans le mot *vingt*, on ne prononce jamais le *g*; et l'on ne prononce pas non plus le *t*, quand il est suivi d'une consonne.

Pour la date des années, on écrit *mil*. Exemple : *Le froid fut très grand en mil sept cent neuf*. Par-tout ailleurs on écrit *mille*, qui ne prend jamais *s* : *dix mille hommes*; *dizaine de mille*; *les Mille et une Nuits*.

Mais quand *mille* exprime une étendue de chemin, il est substantif, et alors il faut mettre un *s* au pluriel : *il courut dix milles*; *ce cheval fait tant de milles par jour*.

Les deux *ll* ne se mouillent point dans le mot *mille*.

*Question*. Y a-t-il quelque différence entre les locutions *touts deux* et *touts les deux?*

*Réponse*. Oui. *Touts deux* signifie que deux personnes font ensemble et à la fois la même action. *Touts les deux* signifie que deux personnes font la même action, sans marquer précisément qu'elles la fassent ensemble et dans le même temps ou dans le même lieu.

EXEMPLES.

Pierre et Paul iront *touts deux* à la chasse.

Pierre et Paul iront *touts les deux* à la chasse.

Dans la première phrase, on dit que Pierre et Paul iront ensemble chasser dans le même lieu, et qu'ils ne se sépareront point.

Dans la seconde phrase, on dit qu'ils chasseront touts les deux, sans exprimer qu'ils doivent ou non aller dans le même lieu, ni que ce soit dans le même temps. (L'abbé Sicard.)

## *Accord des Adjectifs avec les Noms collectifs.*

Le nom *collectif* est celui qui exprime la *collection* ou la réunion de plusieurs objets.

Les collectifs sont de deux sortes : le collectif général, et le collectif partitif.

Le collectif *général* est celui qui énonce l'universalité des parties dont un tout est composé. Le *peuple*, l'*armée*, sont des collectifs *généraux*.

Le collectif *partitif* est celui qui désigne un nombre d'objets tiré d'un nombre plus grand. *Dizaine*, la *plupart*, une *infinité*, *beaucoup*, *peu*, *assez*, *moins*, *plus*, *tant*, *combien*, et *que*, dans le sens de *combien*, etc., sont des collectifs *partitifs*.

*Règle des collectifs généraux.* L'adjectif et le verbe s'accordent toujours avec le collectif général, et non avec le substantif qui suit ce collectif.

EXEMPLE.

L'armée des ennemis *fut battue* par les Français.

*Règle des collectifs partitifs.* Le verbe et l'adjectif s'accordent toujours avec le nom qui suit le collectif partitif, et ne s'accordent jamais avec ce collectif lui-même.

EXEMPLES.

Une *dizaine* d'ouvriers *suffiront* pour finir ce travail.

La *plupart* des enfants *sont légers*.

Une *infinité* de gens *ont cru* que, etc.

*Nombre* d'historiens l'*ont* ainsi *raconté*.
*Beaucoup* de personnes vous *aiment*.
Jamais *tant* de beauté *fut-elle couronnée ?*
*Que* de gloire il s'est *acquise !* etc.

Ces deux règles sont fondées sur ce que le collectif *partitif* et le nom qui le suit ne font qu'une expression indivisible, au lieu que le collectif général présente une idée indépendante. On dit *armée, peuple, forêt*, etc., tout seuls; mais on ne peut point dire *nombre, tant, que, combien*, etc., sans y joindre quelque autre mot déterminatif.

Lorsque le collectif la *plupart* se dit absolument, alors il demande presque toujours le pluriel du verbe, soit que le substantif auquel il se rapporte désigne un pluriel, ou non : *le sénat fut partagé; la plupart* voulaient *que*... *la plupart* furent *d'avis*.... etc.

Lorsque le mot *peu* est accompagné d'un substantif singulier, la phrase peut présenter deux sens différents. *Peu* exprime la petite quantité de l'objet désigné par le nom singulier qui le suit, ou bien le défaut, le manque réel de cet objet. Si *peu* désigne la petite quantité de l'objet énoncé, l'adjectif ou le participe qui le suit doit s'accorder avec le substantif. Ex. : *Le* peu *de viande que j'ai* mangée *a suffi pour me faire mal; le* peu *de science que j'ai* acquise *me sera avantageuse dans un grand nombre de circonstances*. Dans ces phrases, j'ai mangé une *petite quantité* de viande, j'ai acquis *quelque* science, *peu* est collectif *partitif*. Mais, s'il y a privation, manque de l'ob-

jet désigné, l'adjectif et le participe s'accordent avec le mot *peu*, qui est masculin singulier, comme dans cet exemple : *le* peu d'affection *qu'il m'a* marqué, c'est-à-dire, le *manque d'affection*. *Peu* est alors collectif *général*, et il s'emploie pour adoucir ce que le mot *manque* offrirait de trop dur.

*Adjectifs possessifs.*

Les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, ne peuvent être mis dans une proposition, pour un nom de chose inanimée, que quand le nom de cette chose se trouve exprimé dans la même proposition. On dit bien, par exemple, *Cet auteur a* ses *partisans*, *cet avis a* ses *contradicteurs* ; parce que, dans le premier cas, l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de *personne*, et que dans le second, où il se rapporte à un nom de *chose*, ce nom se trouve exprimé dans la même proposition. Mais on ne peut pas dire, *La ville de Paris est belle*, *j'admire* ses *bâtiments* ; parce qu'ici l'adjectif *ses* se rapporte à un nom de chose inanimée, et que ce nom, qui a été exprimé dans la première proposition, *la ville de Paris est belle*, n'est pas exprimé dans la seconde proposition, *j'admire ses bâtiments*. Il faut dire : *La ville de Paris est belle*, *j'*en *admire les bâtiments*.

Cependant, quoique le nom de chose ne se trouve pas dans la même proposition, on se sert bien de *son*, *sa*, *ses*, etc., lorsque ces adjectifs sont précédés d'une préposition.

EXEMPLE.

*La ville de Paris est belle*, *j'admire la grandeur* de ses *bâtiments*.

On ne doit point se servir des adjectifs possessifs *mon, ton, son,* etc., en rapport avec un pronom de la même personne employé dans la même proposition. Ne dites point : vous *lui* avez abrégé *sa* peine par les avis que vous lui avez donnés. *Sa* et *lui* forment un pléonasme aussi ridicule que si vous disiez, *j'ai* mal à *ma* tête. Dites : vous *lui* avez abrégé *la* peine, etc.

*Les Adjectifs* tout *et* quelque.

Les mots *tout* et *quelque* sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes.

Le mot *tout*, employé pour la conjonction *quoique*, ou pour l'adverbe *entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin pluriel. Exemples : *Les enfants*, tout *aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir bien des défauts ; ces vins-là veulent être bus* tout *purs*.

*Tout*, devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, reçoit le genre et le nombre, comme l'adjectif : *elle est* toute *malade ; elles furent* toutes *surprises de le voir ; des femmes* toutes *pénétrées de douleur ; de l'eau-de-vie* toute *pure*. *Toute*, *toutes*, dans ces exemples, font toujours la fonction d'*adverbe ;* ce n'est que par euphonie qu'on les fait accorder avec l'adjectif suivant. Mais devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *tout* ne change point : *sa maison est* tout *autre qu'elle n'était ; un chien qui a les oreilles* tout *écorchées ; des femmes*

tout *éplorées; avoir les mains* tout *emportées*; tout *ingrate qu'elle est; ces hardes*, tout *usées qu'elles sont; cette armée a péri* tout *entière*, etc.

*Quelque... que* s'emploie de cette manière:

1° S'il y a un adjectif pluriel entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais *s* à la fin.

EXEMPLE.

*Les rois*, quelque *puissants* qu'*ils soient, doivent se souvenir qu'ils sont hommes.*

*Quelque* suit la même règle devant un adjectif suivi immédiatement de son substantif pluriel, si le verbe suivant est au subjonctif. Ex.: *On estime peu les égoïstes*, quelque *bonnes qualités* qu'*ils aient d'ailleurs* (Gramm. de Wailly, 12e édit., p. 95). Quelque *belles choses* que *vous disiez, elles ne seront pas goûtées, si vous les prononcez mal* (Ibid. p. 121). Quelque *grands torts* qu'*on leur attribue* (Gramm. de Marmontel, p. 89).

2° S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE.

Quelques *richesses* que *vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

Quand *quel que* est suivi immédiatement d'un verbe au subjonctif, alors il faut l'écrire en deux mots séparés : *quel* ou *quelle* que, *quels* ou *quelles* que.

EXEMPLES.

Quelle *que soit votre force*, quelles *que soient vos richesses, vous ne devez pas vous*

*enorgueillir; votre puissance,* quelle *qu'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

Lorsque *quelque* est placé devant le substantif *chose*, ces deux mots s'emploient souvent comme un seul; alors *quelque chose* est toujours masculin. Ex.: *On m'a dit* quelque chose *qui est très* plaisant. *Avez-vous lu ce livre? J'en ai lu* quelque chose *qui m'a paru* bon. Et souvent l'adjectif suivant est précédé de la particule explétive *de : quelque chose de* fâcheux; *quelque chose de* merveilleux. Le substantif *rien* s'emploie aussi de cette manière : *je ne sais* rien *de nouveau.*

## CHAPITRE IV.

### SYNTAXE DES PRONOMS.

### *Emploi des Pronoms personnels.*

Les pronoms de la première personne *je, me, moi, nous,* et ceux de la seconde, *tu, te, toi, vous,* ne s'appliquent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées.

*Il, ils, le, la, les,* se disent indifféremment des personnes et des choses.

Il en est de même des pronoms *elle* et *elles,* quand ils sont en sujet; et souvent, lorsqu'ils sont en complément, ils se disent pareillement des choses: *la rivière entraîne avec* elle *tout ce qu'elle rencontre; j'aime la vérité au point que je sacrifierais tout pour* elle. Mais, lorsque ces pronoms peuvent être remplacés par *en* et *y*, il faut éviter de s'en servir, en parlant de choses inanimées. Ne

dites point, en parlant d'une muraille, d'une table, *je m'approchai d'*elle, *je m'assis près d'*elle; dites, *je m'*en *approchai, je m'*y *assis*, ou *je m'assis* auprès.

*Se* peut se dire des personnes et des choses; comme, *cette fleur se flétrit, cette femme se promène.*

*Soi* se dit des personnes et des choses. S'il se dit des personnes, on ne l'emploie qu'avec un sujet vague et indéterminé; comme: *on doit rarement parler de* soi; *chacun travaille pour* soi; *n'aimer que* soi, *c'est être mauvais citoyen.*

Cette règle a été long-temps à se fixer, et les poëtes les plus célèbres l'ont souvent violée. On lit dans Racine:

*Mais il se craint, dit-il,* soi-*même plus que touts.*

Et ailleurs:

*Charmant, jeune, traînant touts les cœurs après* soi.

Boileau dit:

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
*Méconnaît son génie, et s'ignore* soi-*même.*

Voltaire, dans Zaïre, dit aussi:

*Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,*
*Pour l'élever à* soi, *descendrait jusqu'à lui.*

Mais quand *soi* se dit des choses, il se met également avec le défini et avec l'indéfini; et, dans ce cas, il convient aux deux genres: *le vice est odieux de* soi; *la vertu est aimable de* soi. Mais il ne peut pas se rapporter à un pluriel. Ne dites point: *ces choses sont indifférentes de* soi. Il faut dire: *ces choses sont indifférentes d'*elles-mêmes.

*Fonction des Pronoms personnels.*

Nous avons vu que les substantifs ont trois

fonctions dans le discours : ils y sont en sujet, en apostrophe ou en complément. Les pronoms personnels ont la même fonction, avec la différence que quelques-uns sont toujours en sujet, deux seulement en apostrophe, quelques autres en complément, et d'autres enfin, tantôt en sujet, tantôt en complément.

Les pronoms personnels qui s'emploient toujours en sujet, sont, *je*, *tu*, *il*, *ils*.

Les deux qui se mettent en apostrophe, sont *toi* et *vous* : ô *toi* ! ô *vous* ! ou bien, sans interjection : vous, *que j'ai toujours chéri comme mon père !*

Les pronoms qui ne s'emploient qu'en complément sont, *me*, *te*, *se*, *leur*, *le*, *la*, *les*, *y*, et *en*.

Ceux qui sont tantôt sujets et tantôt compléments sont, *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*.

Règle. Les pronoms de la première et de la seconde personne employés comme sujets, se répètent avant touts les verbes, quand ces verbes ne sont pas au même temps. Exemples : Je *prétends* et je *prétendrai toujours*, etc. ; vous *avez déjà vu*, *et* vous *verrez encore*, etc.

Madame de Sévigné a fait une faute contre cette règle, dans ces deux phrases : *Je vous embrasse et vous aime, et vous le dirai toujours... Je les ai senties, et les sentirai long-temps*.

Mais quand les verbes sont au même temps, on dit très bien, *je vous aime et vous le dis*, etc., sans répéter le pronom qui sert de sujet.

*Des pronoms* le, la, les.

Les pronoms *le*, *la*, *les*, se distinguent aisément des articles *le*, *la*, *les*.

L'article est toujours suivi d'un nom : le *frère*, la *sœur*, les *hommes*. Au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme, *je* le connais, *je* la *respecte*, *je* les *estime*.

Règle. Quand le pronom *le* se rapporte à un *substantif* précédé de son article, il s'accorde avec ce substantif en genre et en nombre ; mais quand il tient la place d'un *adjectif* ou d'un *verbe*, il est invariable.

Ainsi, lorsqu'on demande à une dame, *Êtes-vous la nouvelle mariée? êtes-vous la propriétaire de cette maison?* elle doit répondre, *Oui*, *je* la *suis*. *La*, parce que ce pronom se rapporte à un *substantif* précédé de son article.

Il en serait de même si l'on demandait à une dame, *Êtes-vous madame* Dupont? Elle devrait répondre, *Oui*, *je* la *suis*. *La*, parce que ce pronom se rapporte à un substantif, *la dame Dupont*. Dans ces phrases, le pronom *la* est un pronom personnel relatif mis au lieu de *elle* : *je suis* elle, celle *que vous dites*.

Mais si l'on demandait à une demoiselle, *Êtes-vous* mariée? elle devrait répondre, *Je ne* le *suis pas*. *Le*, parce que ce mot se rapporte à l'adjectif *mariée*. Si l'on demande à une dame, *Êtes-vous* malade? elle doit répondre, *Je* le *suis*, et non *Je* la *suis*. *Le* se rapporte ici à la chose, et non à la personne. Il signifie *cela*, et non *elle* : *je suis* cela, ce

que *vous dites ;* et par conséquent il est invariable. En effet, si une dame disait à deux de ses amies, *Quand je suis malade, je fais telle chose ;* ces dames ne pourraient pas lui répondre, *Et nous, quand nous* les *sommes, nous faisons*, etc.

Donc le pronom *le* ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif. Il suit la même règle, quand il se rapporte à un verbe ; il faut dire : *nous devons nous accommoder à l'humeur des autres, autant que nous* le *pouvons*. *Le*, est ici invariable, parcequ'il se rapporte au verbe *s'accommoder*.

On ne doit point mettre les relatifs *le, la*, après des substantifs employés indéfiniment et sans article. C'est une faute que de dire, Vous demandez justice, on vous *la* rendra ; ou bien, Le roi lui a fait grâce, et il *l'a* reçue lorsqu'il allait au supplice. Pour réformer ces phrases, il faut joindre au substantif un article ou un adjectif déterminatif, ou bien répéter le substantif après le second verbe. Ainsi, on dira : Le roi lui a accordé *sa* grâce, et il *l'a* reçue, etc.... Vous demandez justice, on vous rendra justice.

Le relatif *le*, mis pour *ceci, cela*, ne peut tenir la place que d'une chose exprimée auparavant. Ne dites point : *Je vous recevrai comme vous méritez de* l'*être*. Car, si nous décomposons la première partie, *je vous recevrai*, en je serai *recevant* vous (p. 30 et 103), nous trouvons seulement une action exprimée, *recevant ;* et, dans la seconde partie, nous ne

voulons point dire, Vous serez ceci, cela, *recevant*; mais nous voulons dire, *Vous serez reçu*. Nous avons exprimé une *action* dans la première partie, et nous voulons exprimer un *état* dans la seconde. Ce n'est donc pas le relatif *le* que nous devons employer; mais il faut mettre le participe passé du premier verbe, et dire : *Je vous* recevrai comme vous méritez d'*être reçu.*

### *Place des Pronoms personnels.*

*M'y* ne doit jamais être placé immédiatement après le verbe qui demande le pronom personnel. Ainsi, on ne peut pas dire, *Votre carrosse n'est pas plein, donnez*-m'y *place;* ni, *Vous allez au spectacle, menez*-m'y. Il faut alors que le mot *y* soit mis avant le pronom *me*. On dira donc : *donnez*-y-moi *place, menez*-y-moi. Mais *m'y* se place très bien avant le verbe : *Je vais à la campagne, voulez-vous* m'y *accompagner? Vous allez au spectacle, je vous prie de* m'y *mener.*

### *Accord des pronoms.*

Règle. Les pronoms doivent toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que le nom dont ils tiennent la place. Ainsi, en parlant de la tête, dites : elle *me fait mal. Elle,* parce que ce pronom se rapporte à tête, qui est du féminin et au singulier. Dites aussi : *ce sont vos affaires comme les* siennes. Les *siennes,* parce que ce pronom se rapporte à *affaires,* qui est du féminin et au pluriel.

*Nous*, employé pour *moi*, et *vous*, employé pour *tu*, veulent le verbe au pluriel; mais l'adjectif suivant reste au singulier.

EXEMPLES.

*Nous savons, dit le roi, combien nous sommes aimé de nos sujets; mon fils, vous serez* estimé, si *vous* êtes *sage*.

Lorsque *même* se trouve placé après les pronoms personnels, il doit être précédé d'un trait d'union, et il prend nécessairement un *s* au pluriel. Exemple : *Moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, soi-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes*. Il n'y a d'exception que pour *vous-même* et *nous-même*, quand ils se rapportent à un seul individu et non à plusieurs:

. . . . . . . . . Vous-même, où seriez-vous, etc.

RACINE.

Le même poëte fait dire à Roxane dans Bajazet :

Va : mais nous-même allons, précipitons nos pas.

C'est que *nous* et *vous* ne sont pas alors des pluriels.

*Même*, après un nom de personne ou de chose prend encore un *s*, lorsqu'on peut le faire précéder des pronoms *eux, elles*. Exemples : *Les scélérats* mêmes *condamnent les vices des autres. Vos malheurs* mêmes *ne peuvent vous garantir de mon indignation.*

*Des Pronoms possessifs.*

Les pronoms possessifs, *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, supposent toujours un substantif qui les précède; c'est donc une faute que de débuter ainsi en écrivant :

*J'ai reçu* la vôtre *le cinq du courant*. Il faut écrire, *J'ai reçu votre lettre le cinq du courant*. N'écrivez pas non plus, *Je vous ai écrit le huit du présent mois, et j'ai reçu* la vôtre *le quinze;* mais écrivez, *Je vous ai adressé ma lettre le huit du présent mois, et j'ai reçu* la vôtre *le quinze*. Dites encore, *Je connais vos prétentions, voilà* les miennes; ou, *Voilà mes prétentions, je connais* les vôtres... *J'ai fait une visite à vos parents, je recevrai* la leur *au premier jour;* ou, *Je recevrai, au premier jour, la visite de vos parents; je leur ai fait* la mienne.

*Pronoms relatifs.*

*Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent;* ainsi, il faut dire : *Moi* qui ai *vu, toi* qui *as vu, nous* qui *avons vu, vous* qui *avez vu, eux* qui *ont vu*, etc.

C'est donc une faute que de dire, en parlant d'un livre, *C'est un des meilleurs ouvrages qui* ait *paru depuis long-temps*. On doit dire, *C'est un des meilleurs ouvrages qui* aient *paru*, etc. Dites pareillement, *La passion du jeu est un des vices qui* ont *le plus contribué à notre perte*, et non pas, *qui* a *le plus contribué*, etc.

*Que* relatif est toujours du même genre et du même nombre que son antécédent. Ainsi, écrivez, *Leibnitz est un des plus savants hommes* qu'*on ait jamais* vus, et non pas *vu; votre fils est un des plus aimables enfants* que *j'aie* connus, et non pas *connu*.

*Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi, on peut bien dire, *La personne* à qui *j'ai donné ma confiance*; mais on ne dira point, *Les sciences* à qui *je m'applique*. Il faut dire, *Les sciences* auxquelles *je m'applique*.

## *Pronoms démonstratifs.*

*Celui-ci, celui-là,* s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

EXEMPLE.

*Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent:* celui-ci *riait toujours;* celui-là *pleurait sans cesse.*

*Ceci* désigne une chose plus proche, *cela* désigne une chose plus éloignée. Exemple : *Je n'aime pas* ceci; *donnez-moi* cela.

*Ce,* devant le verbe *être,* demande ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle. On dit, C'est *moi*, c'est *toi*, c'est *lui*, c'est *nous*, c'est *vous*, qui, etc. Mais il faut dire, Ce *sont*, c'*étaient*, ce *furent*, ce *seront* eux, elles, vos *ancêtres* qui, etc.

EXEMPLES.

*C'*est *nous qui avons rétabli le calme.*

*C'*est *vous, généreux athlètes, qui avez combattu glorieusement.*

*Ce* sont *les honnêtes gens qui desirent la tranquillité.*

*Ce* sont *eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille.*

*C'étaient de braves gens que nos hôtes.*

*Ce* furent *eux qui, le voyant sans défense, prirent son parti.*

*Ce* seront *eux qui auront le soin des affaires de la ville.*

Quelques-uns répètent *ce* devant le verbe *être*, en ces sortes de phrases : *ce qu'il y a de plus déplorable*, c'est, *etc.*; *ce qui me chagrine le plus*, c'est, *etc*. D'autres ne le répètent pas, et disent : *ce qui me chagrine le plus*, est, *etc*. L'Académie décide qu'il est toujours plus élégant de répéter *ce*, quand même le premier *ce* ne serait pas beaucoup éloigné.

On doit encore l'employer, quand on a mis auparavant un autre mot que *ce*, comme : *la difficulté que l'on y trouve*, c'est... (et non pas *est*, qui ne serait pas aussi bien à beaucoup près).

En général on doit toujours préférer *c'est* à *est*.

Il faut dire, *C'est en Dieu* que *nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui*; *c'est à vous* que *je veux parler*, et non pas *à qui*. Car la même préposition ne doit pas se trouver deux fois dans la même phrase, lorsqu'il n'y a qu'un seul rapport à indiquer. Si nous supprimons *ce*, qui ne marque que d'une maniere plus sensible la chose dont il s'agit, la première phrase sera réduite à ces termes : *nous devons mettre notre confiance* en *Dieu*, en *qui*. La première préposition *en*

exprime le rapport de mettre sa confiance dans l'objet *Dieu*; mais la seconde préposition *en* n'exprime aucun rapport. De même, la deuxième phrase se réduit à : *je veux parler* à *vous*, à *qui*. La première préposition *à* exprime le rapport de parler avec *vous*; mais la seconde préposition *à* n'exprime aucun rapport. Boileau a donc commis une faute contre cette règle, dans ce vers :

C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Quand le mot *que* se trouve placé après un substantif précédé d'une préposition, ce *que* est une conjonction, et non un pronom relatif.

Ne dites point, *C'est un crime* de *se montrer ingrat*; mais dites, *C'est un crime* que de *se montrer ingrat*. Dites pareillement, *Ce serait mal agir* que d'*abandonner ses parents*, et non pas d'*abandonner*. La conjonction *que* est d'une nécessité indispensable dans toutes les phrases semblables... *C'est*, devant un nom suivi de la conjonction *que*, demande le subjonctif : C'est *un* malheur que *vous ne* soyez *pas* venu *me voir plus tôt*. C'est dommage que *je m'y* sois pris *si tard*.

Les pronoms *celui*, *ceux*, *celle*, *celles*, se disent des personnes et des choses ; mais ils ne peuvent jamais être *sujets* d'une phrase, s'ils ne sont pas suivis d'un des mots *qui*, *que*, *dont*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels* et *desquelles*, ou de la prép. *de*. Ainsi, on ne pourrait pas dire : *nous aimons les ouvrages d'esprit, sur-tout* ceux écrits *avec délicatesse*; il faut dire : ceux *qui sont écrits*, etc.

*Pronoms indéfinis.*

Quoique le pronom *on* soit ordinairement suivi d'un masculin, comme dans cette phrase, *On n'est pas toujours maître de ses passions;* il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors le pronom *on* est suivi d'un féminin. Exemples : *On n'est pas* maîtresse *de faire ce qu'on veut, quand on a un mari peu complaisant. On a peu de temps à être* belle, *et long-temps à ne l'être plus. On n'est pas plus* folle *que Julie*, etc.

Après les monosyllabes, *si, ou, et*, il faut faire précéder *on* d'un *l* avec une apostrophe : Si *l'on dit;* si *l'on savait; le pays* où *l'on trouve; j'ai lu* et *l'on m'a raconté; on y rit* et *l'on y pleure tour à tour.*

Le pronom masculin indéfini *quiconque* est aussi quelquefois féminin. Par exemple, on peut dire, en parlant à des femmes : Quiconque *de vous sera assez* imprudente *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.*

Quand le pronom *chacun*, que l'Académie appelle pronom *distributif*, se rapporte à un pluriel, il demande, tantôt *son, sa, ses*, tantôt *leur, leurs.*

1° Il demande *son, sa, ses*, quand il est employé après un verbe dont le sens est complet, tels que les verbes actifs avec leur complément ou les verbes neutres. Ainsi l'on dira :

*Ces écoliers ont fait des réponses chacun selon* son *savoir.*

*Ces juges ont opiné chacun selon* sa *probité et ses lumières.*

*Il faut remettre ces livres-là chacun à sa place.*

2° Il demande *leur, leurs*, quand il est employé après un verbe dont le sens est incomplet; tels sont les verbes actifs séparés de leur complément.

EXEMPLES.

*Ces écoliers ont fait, chacun selon* leur *savoir, les réponses qu'ils ont pu.*

*Les juges ont prononcé, chacun selon* leur *probité et* leurs *lumières, le jugement qui est intervenu.*

*Remettez, chacun à* leur *place, les livres que vous avez lus.*

## CHAPITRE V.

### SYNTAXE DES VERBES.

#### *Place du sujet.*

Règle. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe: *l'oiseau* vole; *nous* demandons souvent des conseils que *nous* ne suivons point.

*Première exception.* Dans les phrases interrogatives, le pronom qui sert de sujet se place toujours après le verbe; mais le nom ne se place après le verbe que quand il est seul; car il conserve sa place avant le verbe, si celui-ci est suivi d'un pronom qui marque interrogation. Exemples: *Irai*-je? *Viendras*-tu? *Que pensera* la postérité, *si..?* Vos frères *sont*-ils *arrivés?*

*Remarque.* Quand le verbe qui précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* entre deux tirets, devant ces pronoms, pour éviter un hiatus; comme: *arrive*-t-*il? vient*

*dra-t-elle? aime-t-on les enfants indociles?*

L'interrogation, à la première personne, se fait en transportant le pronom *je* après le verbe; mais l'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger, parce que la prononciation en serait rude et désagréable. Ne dites pas: *Cours-je? sens-je, dors-je?* etc. Il faut prendre un autre tour et dire: *Est-ce que je cours? est-ce que je sens? est-ce que je dors?*

Lorsque le pronom *je* se trouve après un verbe qui est au présent de l'indicatif, et qui se termine par un *e* muet, il faut mettre un accent aigu sur cet *é*, et dire: *aimé-je? chanté-je? à qui parlé-je?* On dit aussi par manière de souhait: *puissé-je*, etc. (Acad.)

*Deuxième exception.* Le sujet se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Exemple: *Je me croirai heureux*, *disait* un bon roi, *quand je ferai le bonheur de mon peuple.*

*Troisième exception.* Après *tel*, *ainsi*, et la conjonction *à peine*, suivie *de que*. Ex.: *Tel était* son avis; *ainsi mourut* cet homme; *à peine* étais-*je* arrivé *que* j'appris que, *etc.* Et, de même encore, après la locution adv. *à plus forte raison*. Exemple: *Si l'on est obligé de faire du bien à des étrangers*, à plus forte raison *doit-on en faire à ses parents.*

*Quatrième exception.* Après les verbes unipersonnels. Exemples: *Il est arrivé* un grand malheur; *il y a* des hommes, *etc.* Alors le premier verbe est censé répété après le substantif suivant, et ce substantif est regardé

comme le sujet de ce verbe sous-entendu. Dans l'exemple, *il est arrivé un grand malheur*, nous devons analyser ainsi : *Il* (cela) est arrivé, un grand malheur *est arrivé*.... *Malheur* est donc le sujet du verbe est *arrivé*, censé répété. Appliquez le même raisonnement à touts les cas semblables.

### *Accord du Verbe avec le sujet.*

Quoiqu'un verbe qui se rapporte à deux sujets singuliers doive se mettre au pluriel, cependant le verbe reste au singulier, quand les deux sujets sont séparés par la conjonction *ou*, qui donne l'exclusion à l'un des deux. Exemple : *La séduction* ou *la terreur l'a entraîné dans le parti des rebelles*. Racine a donc fait une faute, en disant :

Roxane ou le sultan ne te l'*ont* pas ravie.

On met encore le verbe au singulier, malgré les pluriels qui le précèdent, lorsqu'il y a une expression qui réunit touts les substantifs en un seul qui soit au singulier ; comme : *biens, dignités, honneurs*, tout disparaît *à la mort*.

Mettez au pluriel le verbe qui suit *l'un et l'autre*. Ainsi, dites : *L'un et l'autre* sont bons ; *l'un et l'autre* font *un très mauvais usage du don de la parole*.

Lorsque les substantifs sont liés par *ni* répété, et qu'il n'y a qu'un des deux sujets qui puisse faire ou recevoir l'action exprimée par le verbe, ce verbe et l'adjectif doivent se mettre au singulier. Exemple : ni *monsieur*

*le comte* ni *monsieur le duc ne* sera ambassadeur *à* Vienne.

Mais, si les deux substantifs font ou reçoivent en même temps l'action, et qu'il n'y ait point d'exclusion, alors le verbe et l'adjectif prennent le pluriel. Exemples :

... *Ni* cette erreur même où je la fais garder,
*Ni* mon juste courroux, n'*ont* pu l'intimider.
RACINE.

Dans ce cœur malheureux son image est tracée;
La vertu *ni* le temps ne l'*ont* point effacée.
VOLTAIRE.

*Ni* l'or *ni* la grandeur ne nous *rendent* heureux.. etc.

## *Complement des Verbes.*

Le complément des verbes *passifs* s'exprime par les prépositions *de* ou *par*. Exemples : *Un enfant doux et docile est aimé* de *ses parents, j'ai été trompé* par *l'homme que je regardais comme mon meilleur ami.*

On se sert de la préposition *de* quand le verbe exprime une opération de l'ame : *c'est un vieillard révéré* de *touts ses concitoyens.* On se sert de la préposition *par*, quand l'action marquée par le verbe est une action matérielle, ou qui participe de l'ame et du corps : *Carthage fut détruite* par *les Romains.*

Les verbes passifs s'emploient souvent sans complément, comme : *Rome fut plusieurs fois saccagée.*

Un nom peut être complément de deux verbes à la fois, pourvu que ces deux verbes ne veuillent pas un complément différent. Exemple : *Nos troupes attaquèrent et pri-*

*rent la ville*. Mais on ne dirait point, *Nos troupes attaquèrent* et *s'emparèrent de la ville;* parce que le verbe *attaquer* ne peut être suivi du complément *de la ville,* puisqu'on ne saurait dire *attaquer* de *la ville*.

Lorsque le complément d'un verbe se forme de plusieurs parties unies par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce. Ainsi, ne dites point : *Cet enfant n'aime l'étude ni à lire*. Dites, *n'aime ni l'étude ni la lecture*. Ne dites point : *Je crois votre frère fort instruit,* et *qu'il réussira*. Dites, *je crois que votre frère est fort instruit, et qu'il réussira.*

Il faut éviter, dans la construction, de placer les compléments des verbes, et surtout les compléments indirects, de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. Au lieu de dire, *Le général a rétabli l'ordre parmi les troupes mutinées par sa seule présence*, nous devons dire, *Le général, par sa seule présence, a rétabli l'ordre parmi les troupes mutinées*. Au lieu de dire, *Les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont toujours les plus mal servis*, disons, *Les maîtres qui grondent avec emportement ceux qui les servent sont toujours les plus mal servis*.

## EMPLOI DES TEMPS ET DES MODES.

### *Emploi du Prétérit défini et du Prétérit indéfini.*

Le *prétérit défini* ne s'emploie qu'en par-

lant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi, ne dites pas, *J'étudiai aujourd'hui, cette semaine, cette année;* parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés. Ne dites pas non plus, *J'étudiai ce matin :* il faut, pour le prétérit *défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour. Mais on dit bien : J'étudiai *hier, la semaine dernière, l'an passé*, etc.

Le prétérit *indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à s'écouler, ou non. On dit bien : J'ai étudié *ce matin*, j'ai étudié *hier*, j'ai étudié *cette semaine*, j'ai étudié *la semaine passée*, etc.

*Emploi du Subjonctif.*

On emploie le mode du *subjonctif:*

1° Après une interrogation : *Pensez-vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu* n'ait *pas* voulu *instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour?*

2° Après une proposition négative : *Hélas! on ne pense pas que nous cessions d'être soumis.*

3° Après les verbes qui marquent nécessité, commandement, doute, desir, crainte, privation, *etc.*: *J'ordonne qu'il vienne, je doute qu'il veuille le faire.*

4° Après les pronoms relatifs *qui, que, lequel, dont* et *où*, lorsqu'ils sont précédés d'une proposition qui interroge, qui nie, ou qui mar-

que un doute, un desir, une condition. Exemples : *Y a-t-il quelqu'un* qui *ne sente...? Il n'y a point de bonne action* qu'*il ne* fasse. *Choisissez une retraite* où *vous* soyez *tranquille*.... Ces pronoms veulent encore le subjonctif, quand ils sont précédés d'un superlatif relatif : *Le meilleur cortége* qu'*un prince* puisse *avoir, c'est le cœur de ses sujets*.... Et pareillement encore, lorsqu'ils sont placés après les adjectifs *seul, unique, premier, dernier*, précédés d'un article, etc. Exemples : *C'est le seul homme* qui vive *de la sorte. C'était l'unique orateur qu'il y* eût *en ce temps-là. C'est la première faute* que j'aie *commise. C'est le dernier soin* dont *vous vous* soyez *occupé*.

5° Après les verbes unipersonnels qui expriment nécessité, manque, *etc.* :

> C'*est peu* qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
> Des traits d'esprit semés de temps en temps *pétillent ;*
> Il faut que chaque chose y *soit* mise en son lieu, etc.
>
> BOILEAU.

REMARQUE. Le verbe unipersonnel *il semble* demande le subjonctif quand on l'emploie absolument et sans rapport aux personnes : *il semble que vous n*'ayez *jamais rien vu ; il semblait que vous* fussiez *muet*. Mais, s'il est employé avec un rapport aux personnes, il demande l'indicatif : *il* me *semble que vous* avez *tort ; il semble* à cet homme *que tout le monde* veut le *tromper*.

6° Dans les phrases elliptiques, l'emploi du subjonctif a bien de la grâce : Puissiez-vous,

*ô sage vieillard*, etc... Fussiez-vous *au fond des abymes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer*; fussiez-vous *dans l'Olympe, il pourrait vous précipiter dans le noir Tartare.*

*Rapport des Temps du Subjonctif à ceux de l'Indicatif et du Conditionnel.*

I<sup>re</sup> Règle. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, on met au présent du subjonctif celui de la seconde proposition, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on le met au prétérit, si l'on veut exprimer un passé.

EXEMPLES.

*Je desire que vous me* répondiez *sur le champ. Je doute que vous me* répondiez *demain. Je doute que vous* ayez eu *fini hier* avant midi.

*Remarque*. Quoique le premier verbe soit au présent, on peut mettre le second à l'imparfait ou bien au plusque-parfait du subjonctif, quand il doit y avoir dans la phrase une expression conditionnelle; comme : *il n'est point d'homme, quelque mérite qu'il ait, qui ne* fût *bien mortifié*, s'il savait tout ce qu'on pense de lui; *je doute que votre ami* eût réussi *dans son entreprise, sans vos bons offices*.

II<sup>e</sup> Règle. Quand le verbe de la proposition principale est à l'imparfait, aux prétérits, au plusque-parfait, ou à l'un des conditionnels, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; mais on le met au plusque-parfait,

si l'on veut exprimer un passé. Exemples : **Je** desirais, je desirai, j'ai desiré, j'avais desiré, je desirerais, j'aurais desiré, j'eusse desiré que vous *vinssiez*. Je desirais, je desirai, j'ai desiré, j'avais desiré, je desirerais, j'aurais desiré, j'eusse desiré que vous *eussiez chanté*, que vous *fussiez venu*, etc.

Racine a manqué à cette règle dans le vers suivant de la tragédie de *Bérénice* :

> De vos ordres, Seigneur, j'ai dit qu'on l'*avertisse*.

Le poëte devait mettre, qu'on l'*avertît*.

Racine, dans *Britannicus*, fait encore dire par Burrhus à la mère de Néron :

> Au nom de l'Empereur j'allais vous informer
> D'un ordre qui d'abord a pu vous alarmer,
> Mais qui n'est que l'effet d'une sage conduite,
> Dont César a voulu que vous *soyez* instruite.

Le poëte devait dire :

> Dont César a voulu que vous *fussiez* instruite.

Cependant après le prétérit indéfini on peut employer le présent du subjonctif, lorsque le second verbe exprime une chose qui doit se faire dans touts les temps, ou qui se fait présentement. Ex. : *Dieu nous a créés pour que nous l'*aimions *et que nous le* servions.

Quelques locutions françaises demandent une attention particulière.

1° *On dirait*, qui est un conditionnel, équivaut à *il semble*, et se rapporte à la première règle :

> *On dirait* que le ciel, qui se fond tout en eau,
> *Veuille* inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
> BOILEAU.
>
> *On dirait* que pour plaire, instruit par la nature,
> Homère *ait* à Vénus *dérobé* sa ceinture. (*Le même.*)

2° *Je ne saurais*, qui est un conditionnel, équivaut quelquefois à *je ne puis*, et se rapporte alors à la première règle. Exemple : je ne saurais *faire la moindre chose que vous n'y* trouviez *à redire*.

## CHAPITRE VI.

### SYNTAXE DES PARTICIPES.

Le participe présent, toujours terminé en *ant*, ne prend ni genre ni nombre.

Ainsi l'on écrit :

*Un homme* lisant; *des hommes* lisant;

*Une femme* lisant; *des femmes* lisant.

Cependant on dit, *des hommes* obligeants, *une femme* prévenante, charmante, *etc*. Mais ces mots *obligeants, prévenante, charmante*, etc., ne sont point des participes présents : ce sont des adjectifs *verbaux*.

On appelle adjectifs *verbaux*, ceux qui viennent des verbes; comme : *prévenant, prévenante; étouffant, étouffante; assujettissant, assujettissante;* etc. Ces adjectifs s'accordent avec les substantifs auxquels ils se rapportent; mais les participes présents sont invariables.

Pour distinguer les adjectifs verbaux des participes présents, il faut voir si ces mots ont un complément. Lorsqu'ils ont un complément, ce sont des participes. Lorsqu'ils n'ont point de complément, et qu'on peut les faire précéder du verbe *être*, ils sont adjectifs.

EXEMPLES.

*Cette femme est douce, affable,* prévenant *tout le monde.*

*Cette femme est douce, affable,* prévenante.

Dans la première phrase, le mot *prévenant* est un participe, parce qu'il est suivi du complément *tout le monde;* dans la seconde, il est adjectif verbal, parce qu'il n'a point de complément.

*Elle voit un gouvernail, un mât, des cordages,* flottant *sur la côte.* (Télémaque.)

*Flottant* est un participe présent, parce qu'il est accompagné du complément *sur la côte.*

Les participes passés, *aimé, béni, aperçu, répandu,* etc., s'accordent avec les noms auxquels ils sont joints, lorsqu'ils ne sont accompagnés d'aucun temps des verbes *avoir* ou *être*, parce qu'alors ils sont employés comme adjectifs. Exemples : Un ouvrage *achevé,* une maison *achevée;* des ouvrages *achevés*, des maisons *achevées*. Nous lés appelons, pour cette raison, *participes adjectifs.*

Le participe passé, joint aux verbes auxiliaires *être* ou *avoir,* s'accorde ou avec son sujet ou avec son complément.

*Première règle.* Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, c'est-à-dire, que l'on ajoute *e,* si le sujet est féminin, et *s*, si le sujet est pluriel.

EXEMPLES.

| | |
|---|---|
| L'ennemi a été vaincu. | L'armée a été vaincue. |
| Les ennemis ont été vaincus. | Les armées ont été vaincues(1). |
| Le tonnerre est tombé. | La foudre est tombée. |
| La flotte est sortie. | Les flottes sont sorties. |

Il n'y a point d'exception.

*Deuxième règle*. Quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son sujet.

EXEMPLES.

*Mon père a* chanté; *ma mère a* chanté; *mes frères ont* chanté; *mes sœurs ont* chanté.

Le participe *chanté* ne change point, quoique le sujet soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

*Troisième règle*. Le participe passé, joint au verbe *avoir*, s'accorde toujours avec son complément direct, quand ce complément précède le participe.

EXEMPLES.

*La lettre que vous avez* ecrite, *je l'ai* lue.
*Les livres que j'avais* prêtés, *on les a* rendus.
*Les conventions que nous avions* faites, *vous les avez* violées.
*Je reconnais l'erreur qui nous avait* séduits.
*Quelle affaire avez-vous* entreprise?
*Combien d'ennemis n'a-t-il pas* vaincus!

On voit que le complément placé avant le

(1) Le participe *été* n'a ni fémimn n pluriel; on dit *elle a été*, *ils* et *elles ont été*.

participe est ordinairement un des pronoms *le*, *la*, *les*, *que*, etc.

*Quatrième règle*. Quand le complément *direct* n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son complément.

EXEMPLES.

*J'ai* écrit *une lettre*; *j'ai* écrit *des lettres*.

*J'ai* acheté *un livre*; *vous avez* acheté *des livres*.

*Écrit*, *acheté*, ne changent pas, quoique le complément soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce complément est placé après le participe.

*Question*. Pourquoi le participe *écrit* ne s'accorde-t-il point avec le substantif *lettre*, dans cette phrase, *Mon père a* écrit *une lettre*; tandis qu'il doit s'accorder avec ce même substantif, dans cette autre phrase, *La lettre que mon père a* écrite? Dans l'un et dans l'autre cas, n'est-ce pas toujours la lettre qui a été *écrite?* Pourquoi donc le participe ne s'écrit-il point de la même manière dans les deux cas? En un mot, quels motifs ont pu porter les Grammairiens à établir ces deux règles différentes : *Le participe passé s'accordera avec son complément, quand il sera précédé de ce complément; mais il ne s'accordera point, quand ce complément ne sera placé qu'après le participe?*

*Réponse*. Lorsque le complément précède

le participe, ce complément est connu de celui qui parle et de celui à qui l'on parle; ainsi, l'on peut, en énonçant ou en écrivant le participe, faire accorder le participe avec ce complément. Mais, si le complément n'est placé qu'après le participe, on est supposé ne point connaître ce complément quand on énonce ou qu'on écrit le participe; ainsi, l'on ne peut point faire accorder ce participe avec son complément. Tels sont les motifs de la différence que les Grammairiens ont mise entre le participe passé *précédé* et le participe passé *suivi* de son complément direct.

La solution de toutes les difficultés des *participes passés* est fondée sur les quatre règles que nous venons d'établir.

### *Du Participe passé des Verbes réfléchis, réciproques ou pronominaux.*

1° Lorsque le participe passé est celui d'un verbe *réfléchi*, il faut mettre le verbe *avoir* à la place du verbe *être*; et, si le pronom réfléchi est complément *direct*, le participe passe devra s'accorder avec ce pronom; mais, s'il n'est que complément *indirect*, le participe passé sera invariable, à moins qu'il ne soit précédé d'un autre complément *direct*.

EXEMPLE.

*Cette femme s'est* proposée *pour modèle à ses enfants.*

Je mets le verbe *avoir* à la place du verbe

*être,* et je dis : Cette femme a proposé *elle* pour modèle à ses enfants. Je vois que le pronom réfléchi *se* est ici complément *direct;* et, puisqu'il précède le participe, c'est le cas d'appliquer la règle du participe passé joint au verbe *avoir,* et précédé de son complément *direct*. Donc je dois écrire *proposée* (fém. sing.).

Mais, dans l'exemple suivant :

*Cette femme s'est* proposé *d'enseigner la géographie à ses enfants.*

En mettant le verbe *avoir* à la place du verbe *être,* je dois dire : Cette femme a proposé *à elle* d'enseigner la géographie à ses enfants. Ici, le pronom réfléchi *se* n'est que complément *indirect,* et par conséquent, puisque le participe passé n'est point précédé de son complément direct, il ne varie point. J'écrirai donc *proposé* (sans accord).

Par la même raison, nous écrirons : *Lucrèce s'est* donné *la mort ; cette femme s'est* mis *des chimères dans la tête.* Car, en mettant le verbe *avoir* à la place du verbe *être,* nous devons dire : *Lucrèce a donné* à elle, *etc.* ; *cette femme a mis* à elle, *etc.* Donc, dans ces deux phrases, le pronom *se* est complément indirect ; et, comme d'ailleurs, le complément direct *la mort,* n'est placé qu'après le participe passé *donné,* et que le complément direct *des chimères* n'est placé qu'après le participe passé *mis,* ces deux participes restent invariables.

Mais, dans ces phrases, *La mort que Lucrèce s'est* donnée, *Les chimères que cette femme*

*s'est* mises *dans la tête*, si nous substituons le verbe *avoir* au verbe *être*, nous dirons : La mort que Lucrèce a donnée *à elle;* les chimères que cette femme a *mises* dans la tête *à elle*. *Se* est complément *indirect* et par conséquent *se* n'est point avec ce pronom que s'accordent les participes *donnée*, *mises*. Mais le complément *direct*, représenté par le pronom relatif *que*, les précède ; et c'est avec ce complément que les participes *donnee*, *mises*, s'accordent.

D'après ces principes nous écrirons :

*Nous nous sommes* rendus *maîtres de la ville*.

*Les hommes se sont* bâti *des villes*.

*Les lois que s'étaient* prescrites *les Romains*.

*Des modernes se sont* imaginé *qu'ils surpassaient les anciens*. (Ont *imaginé* en eux.)

*Elle s'est* rendue *accusatrice*. (Acad.)

*Les académies se sont* fait *des objections*, *se sont* proposé *des difficultés*.

*Question*. Faut-il dire : *Il s'est* rassemblé *ou* rassemblée *ici une foule de gens armés ?*

*Réponse*. Il faut dire *rassemblé*. Ce participe est censé s'accorder avec le pronom absolu *il*. Mais si, au lieu d'employer l'unipersonnel *il est*, on donnait au verbe *être* un nom pour sujet, alors le participe passé rentrerait dans la règle générale. On dirait : *Une foule de gens armés se sont* rassemblés *ici*.

2° Les participes passés des verbes *récipro-*

*ques* sont soumis à la même règle que les participes passés des verbes réfléchis. Il faut chercher de la même manière si le second pronom qui les précède en est le complément direct ou bien le complément indirect. Dans le premier cas, ce participe s'accorde ; dans le second cas, il est invariable.

EXEMPLE.

*Ces deux hommes se sont* battus, *et se sont* dit *des injures.*

Le participe passé *battus* s'accorde avec son complément *se,* parce que ce complément est direct ; le participe passé *dit* ne change point, parce que le pronom *se* qui le précède, n'en est que le complément indirect, et que son complément direct *injures* est placé après.

Nous devons écrire pareillement :

*Vos sœurs et les miennes se sont* trouvées *ensemble à la campagne, et se sont* plu *dès les premiers instants.*

*Ils se sont* succédé... *Elles se sont* parlé, *etc.*

3° Les verbes *pronominaux,* ayant une signification passive, l'accord de leur participe passé doit suivre la règle du participe passé précédé du verbe *être,* c'est-à-dire, que ce participe doit s'accorder avec le sujet. Ainsi, dans cette phrase, *Ces marchandises se sont bien* vendues, le participe *vendues* s'accorde avec le sujet *marchandises,* parce qu'on peut dire : *Ces marchandises ont été bien vendues.* Il en est de même des phrases suivantes :

*Cette affaire s'est* traitée... *a été traitée; les cordes de cette guitare se sont* lâchées... *ont été lâchées; la désobéissance s'est* trouvée *montée au plus haut point... a été trouvée montée au plus haut point.*

### *Du Participe passé suivi d'un Verbe à l'infinitif.*

Lorsque le participe passé est suivi d'un verbe à l'infinitif, le complément qui précède les deux verbes peut être ou le complément du participe, ou le complément du verbe à l'infinitif.

Si le complément qui précède les deux verbes est celui du participe passé, le participe doit s'accorder avec ce complément.

Mais, si le complément est celui du verbe à l'infinitif, le participe passé demeure invariable.

On reconnaît que le complément qui précède les deux verbes est le complément du participe passé, lorsqu'on peut mettre ce complément immédiatement après le participe, et changer l'infinitif suivant en participe présent, ou bien en un imparfait précédé du pronom relatif *qui*. Exemple :

*La femme que j'ai* entendue *chanter.*

Pour connaître si le pronom relatif *que* qui précède les deux verbes est le complément du participe passé *entendu*, j'essaie de mettre immédiatement après ce participe le nom représenté par *que*, et de changer l'infinitif sui-

vant en participe présent, ou bien en un imparfait précédé de *qui*. Je dis donc, j'ai entendu *la femme chantant*, ou *qui chantait*.

La phrase est susceptible de ce changement. C'est donc du participe passé *entendu*, que le pronom relatif *que* se trouve le complément direct; et, puisque ce complément précède le participe, celui-ci doit s'accorder avec son complément. Donc, il faut écrire *entendue* (fém. sing.).

Mais dans cet autre exemple, *La chanson que j'ai* entendu *chanter*,

Si j'essaie de mettre le complément immédiatement après le participe, et de changer l'infinitif suivant en participe présent, je dois dire: J'ai entendu *la chanson chantant*, ou *qui chantait*. Or, je vois que ce changement ne peut se faire, parce que la chanson ne chantait point, mais qu'elle était chantée; j'en conclus que le pronom relatif *que* est le complément de l'infinitif *chanter*, et non du participe passé *entendu*. Donc ce participe est invariable, puisqu'il n'est pas précédé de son complément direct. Donc, il faut écrire *entendu* (invariable).

*Remarque*. Il est aisé de voir que la question se réduit à chercher si le nom représenté par le relatif peut devenir le sujet du verbe à l'infinitif. Si ce nom peut être le sujet du verbe à l'infinitif, le participe en prendra le genre et le nombre. Ainsi, dans l'exemple, *la femme que j'ai entendue chanter*, le nom *femme*, représenté par le relatif *que*, peut

être le sujet du verbe *chanter*; et c'est pour cela que le participe *entendue* s'accorde avec ce nom. Mais, dans la phrase, *la chanson que j'ai entendu chanter*, le nom *chanson*, représenté par *que*, ne peut pas devenir le sujet du verbe *chanter*, parce qu'une chanson ne chante point; alors le participe *entendu* ne change point.

D'après ces principes, comment faut-il écrire le participe *vu* dans cette phrase :

*La femme que j'ai vu peindre?*

Cette phrase présente deux sens; car elle signifie que vous avez vu une femme *qui peignait* ou *que l'on peignait*.

Si vous avez vu une femme occupée à peindre, vous pouvez dire, *J'ai vu la femme peignant;* et alors le *que* est complément du participe passé *vu;* et, puisque le complément précède le participe, ce participe doit s'accorder avec son complément. Donc il faut écrire :

*La femme que j'ai* vue *peindre* (en mettant *vue* au fém. sing.).

Mais, si vous avez vu une femme que l'on peignît, dont un artiste fît le portrait, alors vous ne pouvez pas dire, J'ai vu la femme *peignant;* puisque ce n'était pas elle qui peignît, mais qu'un autre était occupé à la peindre. C'est donc du verbe *peindre* et non du participe *vu*, que le relatif *que* se trouve le complément. Donc le participe est invariable, puisqu'il n'est point précédé d'un com-

plément direct. Donc ici, on doit écrire sans accord : *La femme que j'ai* vu *peindre*.

Racine, dans Britannicus, fait dire à Néron, en parlant de *Junie :*

Cette nuit, je l'ai *vue* arriver en ces lieux.

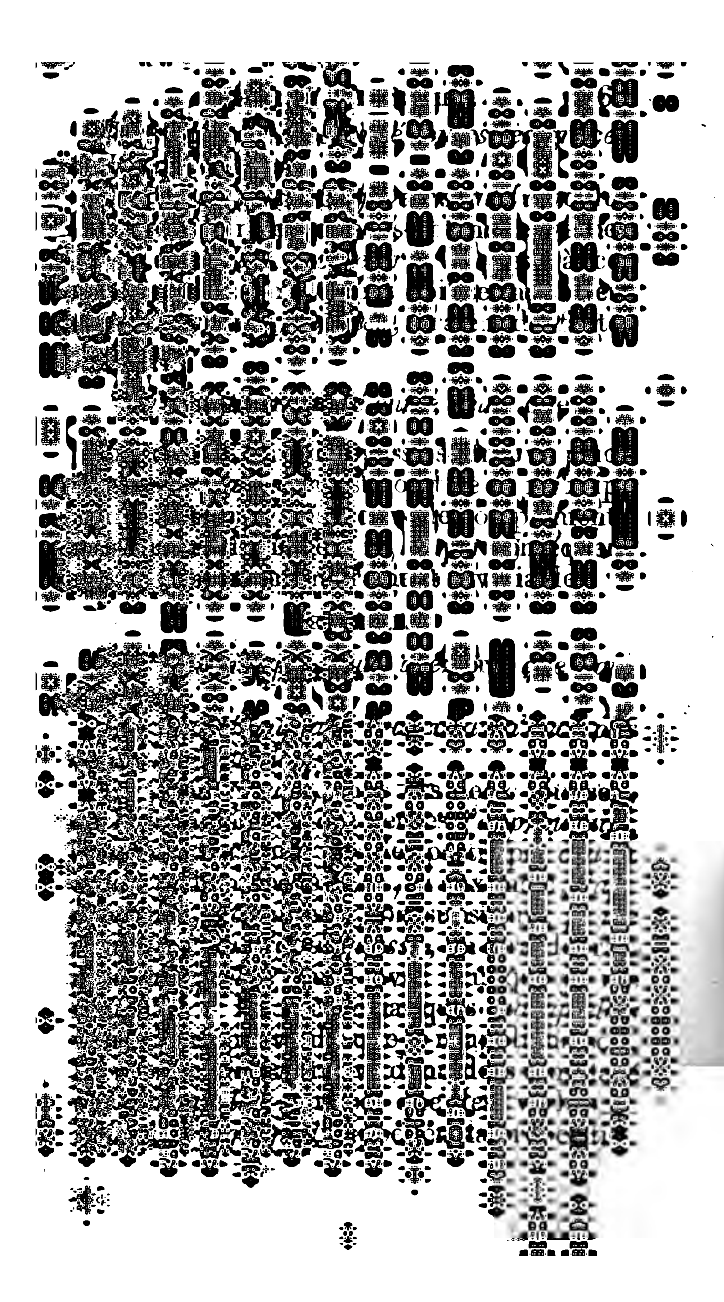
Le poëte, dans une première édition, avait mis, *Je l'ai* vu *cette nuit*, etc.; mais il se corrigea. Pourquoi? parce que le pronom personnel relatif *la* qui précède le participe *vu* est complément direct de ce participe, puisqu'on peut dire, *j'ai* vu *Junie arrivant, qui arrivait;* c'est Junie qui est le *sujet* du verbe *arriver*. Donc le participe *vu* doit s'accorder avec ce complément, et par conséquent on doit écrire *vue* au féminin singulier.

On écrira pareillement, en parlant d'une femme, *Je l'ai* vue *entrer*, *je l'ai* vue *passer;* et en parlant de plusieurs, *Je les ai* vues *entrer, je les ai* vues *passer;* et ainsi de touts les participes joints à des infinitifs qui sont verbes neutres : car les verbes neutres n'ayant point de complément direct, c'est une nécessité que le complément se rapporte au participe qui précède ces infinitifs, et que le participe s'accorde avec ce complément.

Le second verbe à l'infinitif est quelquefois sous-entendu, et cependant le participe suit encore la même règle que quand ce verbe à l'infinitif se trouve exprimé.

EXEMPLES.

*Je lui ai fait toutes les caresses que j'ai* dû.



*à* et demandent un complément indirect, *se rendre à de bonnes raisons, s'appliquer à quelque chose*. Donc c'est de ces verbes, et non des participes *cru* et *voulu*, que le premier *que* se trouve le complément.

Nous écrirons donc ainsi les phrases suivantes, sans accord des participes :

*Les peines que j'ai* prévu *que cette affaire vous donnerait.*

*Les embarras que j'ai* su *que vous aviez.*

*C'est une chose que j'ai* cru *que vous saviez.*

Cependant le premier *que* peut quelquefois tomber comme complément sur le verbe qui le suit immédiatement, et appeler l'accord du participe passé de ce verbe, comme dans l'exemple suivant : *Ces hommes*, que j'avais convaincus *qu'ils devaient renoncer à leurs prétentions respectives*, se sont *néanmoins obstinés à plaider.*

Mais ces phrases sont peu usitées.

*Du Participe passé joint à un infinitif précédé d'une préposition.*

Lorsque l'infinitif qui suit le participe passé est précédé d'une préposition, le pronom relatif qui est avant les deux verbes sera le complément du participe passé, si l'on peut placer immédiatement après ce participe le substantif dont le relatif tient la place; et le participe devra s'accorder avec le substantif.

EXEMPLES.

*Les soldats qu'on a* contraints *de marcher.*

*L'histoire que je vous ai* donnée *à lire.*

*La résolution que vous avez* prise *d'aller à la campagne.*

Dans ces phrases, le *que* relatif est le complément du participe, parce que les noms dont il tient la place peuvent être mis immédiatement après le participe. On peut dire : *On a contraint les soldats de marcher ; je vous ai donné l'histoire à lire ; vous avez pris la résolution d'aller à la campagne.*

Mais, si le substantif représenté par le relatif *que* ne peut pas se placer immédiatement après le participe, et qu'il ne puisse être mis qu'après l'infinitif, alors c'est de cet infinitif que le pronom se trouve le complément, et par conséquent le participe ne doit point varier.

EXEMPLES.

*Les mesures que vous m'avez* conseillé *de prendre* (*et non pas* conseillées).

*Les fortifications que nos généraux ont* ordonné *de construire* (*et non pas* ordonnées).

*La règle que j'ai* commencé *à expliquer* (*et non pas* commencée).

Dans ces phrases et dans toutes celles qui leur ressemblent, le pronom relatif *que* se trouve le complément de l'infinitif, et non du participe, parce qu'on dit : *Vous m'avez conseillé de prendre les mesures ; nos généraux ont ordonné de construire les fortifications ; j'ai commencé à expliquer la règle*, etc. On ne pourrait pas placer après le participe le substantif représenté par le pronom, en disant:

*Vous m'avez conseillé les mesures de prendre ; nos généraux ont ordonné les fortifications de construire ; j'ai commencé la règle à expliquer.* Ц

*Des Participes passés* fait *et* laissé.

Lorsque le participe passé et l'infinitif qui le suit, sont deux mots inséparables qui ne présentent qu'une seule idée à l'esprit, alors le pronom est le complément des deux verbes conjointement, et le participe passé ne varie point. Tel est le participe passé du seul verbe *faire*.

EXEMPLES.

*La maison que j'ai* fait *bâtir* (*et non pas* faite).

*J'avais planté des poiriers, la sécheresse les a* fait *mourir* (*et non pas* faits). (Acad.)

Dans ces phrases, et dans les autres semblables, le participe *fait* ne peut être séparé de l'infinitif qui le suit. On ne peut pas dire : J'ai fait la maison bâtir ; la sécheresse a fait les poiriers mourir. Mais il faut dire : J'ai *fait bâtir* la maison ; la sécheresse a *fait mourir* les poiriers, etc.

Plusieurs Grammairiens, tels que *Condillac* et *Wailly*, prétendent que le participe passé *laissé*, et l'infinitif qui le suit, sont pareillement deux mots inséparables, et que, par conséquent, le participe *laissé*, devant un infinitif, ne doit point varier. Mais nous pensons :

1° Que le participe passé *laissé*, suivi d'un

verbe neutre à l'infinitif, doit s'accorder avec son complément, quand il en est précédé.

EXEMPLES.

*Votre sœur que vous avez* laissée *tomber.*
*Ces femmes qu'on a* laissées mourir.

On peut dire : Vous avez laissé votre sœur tomber; on a laissé ces femmes mourir. Donc, le participe *laissé* et l'infinitif suivant ne sont pas deux mots inséparables. Si ces deux mots étaient en effet inséparables, on ne pourrait jamais placer le complément entre le participe et l'infinitif. Cependant on dira très bien : *Ils* ont laissé *leur mère désolée* succomber *à sa douleur; nous* avons laissé *touts ces jeunes gens* courir *en liberté dans la campagne.* Le participe *laissé* et l'infinitif peuvent donc être séparés.

2° Que quand le participe *laissé* est suivi d'un verbe actif à l'infinitif, ce participe sera invariable si le complément qui précède les deux verbes est celui du verbe à l'infinitif.

EXEMPLES.

*Cette maison que j'ai* laissé *bâtir trop près de la mienne, m'incommode beaucoup.*
*Ces hommes se sont* laissé *battre.*

On ne pourrait pas dire : *J'ai laissé la maison bâtir; ces hommes ont laissé eux battre.*

Dans touts ces exemples, le verbe *laisser* signifie *permettre, souffrir, ne pas empêcher.*

*Remarque*. Le participe *laissé*, suivi d'un verbe actif, peut quelquefois être précédé de son complément direct, comme si l'on disait, en parlant d'une femme, *On l'a* laissée *battre son enfant*; c'est-à-dire, On a laissé elle battre son enfant. Alors le participe doit s'accorder avec ce complément.

Les deux règles du participe *laissé* découlent clairement du principe que nous avons déjà établi pour les participes suivis d'un infinitif. Quand le nom représenté par le pronom relatif peut devenir le sujet du verbe à l'infinitif, le participe *laissé* doit s'accorder avec ce nom : *les enfants que vous avez* laissés *jouer*. Mais si le nom dont le relatif tient la place ne peut être le sujet du verbe à l'infinitif, le participe *laissé* ne doit point changer : *la maison que vous avez* laissé *bâtir*, etc.

### *Du Participe passé joint au Verbe* avoir *précédé du mot* en.

Première règle. Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne le participe passé est précédé du mot *en*, ce participe est invariable, à moins qu'il ne soit lui-même précédé d'un autre complément direct.

EXEMPLE.

*Louis-le-Grand a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont* lu. (Boileau.)

Le participe *lu* est ici invariable, parce que le mot *en* est un pronom relatif qui représente toujours un complément indirect et invariable. Ainsi, nous écrirons encore :

*Vous avez plus de richesses que je ne vous en ai* donné (*et non pas* données).

*Il m'a promis plus de services qu'il ne m'en a* rendu (*et non pas* rendus).

*Il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des princes qui ont réparé les édifices publics, qu'à l'honneur de ceux qui en ont* fondé *de nouveaux* (*et non pas* fondés).

(ROLLIN.)

En général, après la conjonction *que* servant à lier deux objets de comparaison, le participe passé, précédé du relatif *en*, ne change jamais.

Mais, si le participe est lui-même précédé d'un autre pronom qui en soit le complément direct, alors ce participe devra s'accorder avec le substantif dont le pronom tient la place. Exemples : *Les grâces que j'en ai* obtenues; *la vengeance que vous en avez* tirée; *la valeur que nous* en *avons* reçue.

Dans ces exemples, le participe passé est précédé du *que* relatif, qui en représente le complément *direct*, et par conséquent ce participe s'accorde avec son complément.

DEUXIÈME RÈGLE. Lorsque le pronom *en* est employé comme déterminatif des collectifs *combien, que, tant, autant, moins, plus, trop*, etc., et qu'ils sont placés l'un et l'autre avant le participe, alors le participe doit prendre le genre et le nombre du substantif dont le pronom *en* tient la place. Exemples : Autant de batailles il a livrées, *autant* il *en*

a *gagnées*. Que de difficultés j'ai trouvées! *que, combien j'en* ai *surmontées!*

Racine dit, en parlant de gentilshommes :

*Combien en* as-tu *vus*, je dis des plus huppés?... etc.

Mais si le collectif n'est placé qu'après le participe, ce participe ne prend point l'accord. Exemple : Combien j'ai *lu* de livres! Mais j'*en* ai *lu* bien *peu* qui m'aient fait autant de plaisir, etc. Le second *lu* ne change point, parce que le collectif *peu*, dont *en* est le déterminatif n'est mis qu'après le participe.

Cette règle, si importante et si difficile, a été développée dans mon nouveau *Traité particulier des Participes*.

### *Du Participe passé, joint au Verbe* avoir, *précédé du mot* le.

Lorsque le verbe *avoir* qui accompagne le participe passé est précédé du mot *le*, ce participe ne varie point, si le relatif *le* se rapporte à un adjectif; mais il varie, si *le* se rapporte à un substantif. Exemple : *La langue anglaise n'est pas aussi difficile que je* l'*avais* cru.

Le sens de cette phrase est que j'avais cru la difficulté portée à un plus haut degré dans l'étude de la langue anglaise; j'avais cru *cela*, et non pas *elle* (la langue). Car, si nous mettions la phrase au pluriel, nous dirions très certainement, Les langues ne sont pas aussi difficiles que je *l'*avois *cru*, et non pas que je *les avais crues;* parce que ce ne sont pas les langues qui ont été crues, mais c'est la diffi-

culté dans les langues, qui avait été crue par moi. Le pronom *le* se rapporte donc ici à un adjectif, et est *invariable*, c'est-à-dire, qu'il n'a ni pluriel ni féminin. Donc le participe *cru* est pareillement *invariable*.

Nous écrirons, d'après les mêmes principes :

*Cette femme est plus riche que vous ne l'aviez* imaginé.

*Cette jeune demoiselle n'est pas aussi instruite que nous l'avions* pensé.

Mais, dans cet exemple, *Ma sœur est toujours la même que je l'ai* connue, le mot *le* est un pronom relatif variable. Car, en mettant la phrase au pluriel, nous dirons : Nos sœurs sont toujours les mêmes que nous *les* avons *connues*. Donc ici le relatif *le*, qui se rapporte au substantif *sœur*, est un pronom variable ; et par conséquent le participe passé doit également varier.

*Du Participe passé des Verbes unipersonnels* il a fait, il y a eu.

Le participe passé, dans les unipersonnels *il a fait, il y a eu*, etc., demeure invariable. Ainsi, on dit :

*Les chaleurs qu'il a* fait, *et non pas* faites.

*La disette qu'il y a* eu *pendant l'hiver dernier, et non pas* eue.

Le *que* placé ici avant les verbes *fait* et *eu* ne peut aucunement en représenter le complément direct. Car on ne dit point faire des chaleurs, comme on dit faire des vers, faire des habits, etc. A quoi donc se rapporte ce *que ?* Il ne se rapporte à rien. *Faire* et *avoir*

sont ici de ces mots que la paresse a souvent employés au lieu des mots propres ; et, les auteurs inattentifs ayant introduit dans leurs écrits les négligences de la conversation, on a honoré du nom de *Gallicismes* de véritables fautes contre le bon sens.

QUESTION. Doit-on dire, Il y a eu cent hommes tués, ou bien, Il y a eu cent hommes de tués ?

RÉPONSE. Quand le substantif précède l'adjectif ou le participe, on ne doit point mettre la particule explétive *de* : *Dans cette bataille il y a eu mille hommes tués ; dans ce bal il y avait vingt femmes jolies*.

Mais quand le substantif est sous-entendu, ou qu'il est remplacé par le pronom relatif *en*, l'emploi de la particule *de* avant l'adjectif ou le participe est nécessaire : *De ces quatre mille hommes, il y en a eu mille* de *tués ; parmi ces dames, il y en avait vingt de jolies*.

### *Du Participe passé des Verbes neutres ou intransitifs.*

Puisque les verbes neutres n'ont point de complément direct, leur participe passé ne peut point suivre la même règle d'accord que le participe passé des verbes actifs. Ainsi, dans ces phrases,

*Les sommes que ce procès m'a* coûté,
*Les pistoles que ce cheval a* valu,
*Les jours que j'ai* vécu,

le *que* relatif ne représente point un complément direct : il ne peut tenir lieu que d'un

complément indirect, et, par conséquent, il faut qu'il y ait ellipse, ou retranchement d'une préposition. Dans le troisième exemple, la préposition sous-entendue est *pendant* : les jours pendant lesquels j'ai *vécu*. Lorsque *valoir* signifie *procurer, faire obtenir, produire*, il est actif; et alors son participe passé doit s'accorder avec le complément qui le précède. Exemple : *Les honneurs que mon habit m'a* valus.... Lorsque *coûter* signifie *causer, exiger*, etc., il est pareillement actif, et le participe passé devient susceptible d'accord. Ex. : *Que de soins m'eût* coûtés *cette tête charmante !*

Le *que* ne représente pas non plus un complément direct dans les phrases suivantes : *De la façon que j'ai* dit, ou *que j'ai* parlé, *on a dû m'entendre*. En effet, après le participe *dit*, on peut mettre un autre complément, et changer ainsi la phrase : *de la façon que j'ai dit* les choses, *on a dû m'entendre*. Donc le *que* n'était pas le complément direct du participe *dit*; car il est reconnu qu'un verbe actif ne peut avoir deux compléments *directs*. Le *que* ne peut pas non plus être le complément direct du participe *parlé* : car le verbe *parler* est neutre, et n'a point de complément direct. Ainsi, les participes *dit* et *parlé* ne doivent point suivre la règle d'accord des participes précédés de leur complément direct. L'Académie observe que cette locution, *de la façon que*, est adverbiale, et que c'est la même chose que si l'on disait *comme*.

Remarquons que, si le verbe *dire* signifiait *indiquer*, *désigner*, *prescrire*, alors le *que* deviendrait complément direct, et rendrait variable le participe passé suivant. Exemple : *Pour réussir, il faut s'y prendre de la manière que j'ai* dite, *que j'ai* indiquée, *que j'ai* prescrite. Dans ces sortes de cas, il faut employer les verbes *indiquer*, *désigner*, *prescrire*, plutôt que le verbe *dire*.

# CHAPITRE VII.

## SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

### *Répétition des Prépositions.*

Règle. Les prépositions doivent se répéter devant chaque nom en complément, quand il y a plusieurs noms qui se suivent.

EXEMPLES.

*Elle a* de *la beauté*, de *la grâce*, de *l'esprit*.

*Eh ! que vois-je par-tout ? La terre n'est couverte*
*Que* de *palais détruits*, de *trônes renversés*,
*Que* de *lauriers flétris et* de *sceptres brisés*.
Racine fils.

*Exception*. Les prépositions peuvent ne point se répéter devant les noms qui sont à peu près synonymes. Exemple : *Il perd sa jeunesse* dans *la mollesse et la volupté*.

### *Emploi de quelques Prépositions.*

1° Ne confondez pas *autour* et *à l'entour*. *Autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un complément : *autour d'un trône*. *A l'entour* est un adverbe, et n'a point

de complément : *il était sur son trône, et ses fils étaient* à l'entour.

2° Ne confondez pas *avant* et *auparavant*. *Avant* est une préposition, et elle est suivie d'un complément : *avant l'âge, avant le temps*. *Auparavant* est un adverbe, et n'a point de complément : *ne partez pas si tôt, venez me voir auparavant*... *Auparavant* ne doit jamais être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*.

3° *Au travers* est suivi de la préposition *de* : *au travers* des *ennemis*. *A travers* n'en est pas suivi ; on dit, *à travers les ennemis*.

On emploie aussi *à travers*, sans qu'il suive aucun article. Exemple : *A travers champs*.

4° *Devant* est toujours une préposition qui a un complément exprimé ou sous-entendu : *J'ai paru* devant *le juge ; si vous êtes pressé, courez* devant... *Devant* ne peut être suivi de *que*. Ainsi, ne dites point, *Devant qu'il* parte ; mais dites, *Avant qu'il* parte... *Avant que* demande toujours le subjonctif, et l'on ne doit point mettre de négation entre *que* et le verbe suivant : *Avant* qu'il s'en aille, et non pas *avant qu'il* ne s'en aille.

5° Ne confondez pas la préposition *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à* ; on ne dit point : *Il est* prêt à *tomber*, mais *il est* près de *tomber*.

6° Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne*. Être *en campagne* ne se dit que des troupes : *L'armée est en campagne*. Mais on dit bien : *J'ai passé l'été à la campagne*.

On dit encore, *mettre des espions en campagne*, *des amis* en campagne, pour dire, les envoyer aux informations, les envoyer faire des sollicitations, etc.

7° Ne confondez pas *être à la ville* et *être en ville*; on dit, Monsieur est *à la ville*, pour marquer qu'il n'est pas à la campagne; et l'on dit, Monsieur est *en ville*, pour marquer qu'il n'est pas au logis.

8° Ne confondez pas *tomber par terre*, et *tomber à terre*. Ce qui tient à la terre, ou qui y touche par quelque partie, tombe *par terre*. Un homme qui en marchant se laisse tomber, un arbre renversé par le vent, tombent *par terre*. Ce qui est élevé au-dessus de la terre, sans y toucher, tombe *à terre*. Le fruit attaché à l'arbre, la tuile qui tombe d'un toit, tombent *à terre*.

## CHAPITRE VIII.

### SYNTAXE DES ADVERBES.

#### *Emploi de quelques Adverbes.*

Les adverbes de négation *pas* et *point* ne se mettent pas indifféremment l'un pour l'autre. *Pas* énonce simplement la négative; *point* appuie avec force et semble l'affermir. Le premier, souvent, ne nie la chose qu'en partie, ou avec modification; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve... On dirait donc, *n'être* pas *bien riche, et n'avoir* pas *même le nécessaire*. Mais, si l'on vou-

lait se servir de *point*, il faudrait ôter les modifications, et dire : *N'être point riche, n'avoir point le nécessaire... Il n'y a point de ressource dans une personne qui n'a point d'esprit.*

*Pas* ne se joint jamais avec *rien*. Ainsi Racine a fait une faute, quand il a dit dans les Plaideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

*Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre ; *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *il a davantage de brillant* que de *solide*, mais *plus* de *brillant* ; on ne dit pas, *il se fie* davantage *à ses lumières* qu'à *celles des autres*, mais *il se fie* plus *à ses lumières*, etc.

*Davantage* ne peut s'employer que comme adverbe. Exemple : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage.

On ne doit point employer *davantage* pour *le plus*. Dites, *De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* le plus, et non, *qui me plait* davantage.

Les adverbes de comparaison qui marquent *supériorité* ou bien *infériorité* demandent la particule *ne* devant le verbe qui suit la conjonction *que*. Exemples : Les richesses sont souvent *plus* funestes que la pauvreté *n*'est incommode. J'ai *plus* de motifs de me plaindre de vous que vous *n*'en avez de vous plaindre de moi... Cela coûte *plus* que cela *ne* vaut... Il est *moins* habile qu'il *ne* devrait l'être... Il a *moins* de jugement qu'il *n*'a d'esprit.

Mais avec les adverbes qui expriment un comparatif d'*égalité*, la particule *ne* doit se supprimer devant le verbe qui suit la conjonction *que*. Exemples : Celui-ci est *aussi* bon que *l'était* celui-là... J'aime cet homme *autant* que je *l'estime*.

Ne confondez pas *mal parler* et *parler mal*. *Mal parler* tombe sur les choses que l'on dit, et *parler mal* sur la manière de les dire : le premier est contre la morale, le second contre la grammaire. C'est *mal parler*, que de dire des paroles offensantes. C'est *parler mal*, que d'employer une expression hors d'usage, d'user de termes équivoques, de construire d'une manière embarrassée, obscure, ou à contre-sens, etc. Il ne faut, ni *mal parler* des absents, ni *parler mal* devant les grammairiens.

Il y a une différence dans l'emploi de ces deux mots, *matin* et *soir*. L'un doit nécessairement être précédé de l'article *au*, et l'autre le rejette. On dit fort bien, *hier matin*, *demain matin*; mais il faut dire, *hier au soir*, *demain au soir* : *J'irai chez vous demain matin*, ou *demain au soir* (Acad.).

*Si* est quelquefois adverbe, et alors il se met devant un adjectif, un participe passé qui peut s'employer adjectivement, ou un adverbe. Exemples : *Le vent est* si *grand qu'il rompt touts les arbres ; je ne suis pas* si *prévenu en sa faveur, que je ne voie bien ses défauts ; votre frère se conduit* si *sagement, qu'il est aimé de tout le monde*. L'adverbe *si* s'emploie

mal devant les participes qui ne sont pas en même temps adjectifs. On dit bien *un homme si éclairé*, si *rangé*; mais on ne dit point *un homme* si *aimé*, si *craint*. Il faut dire *un homme* si tendrement *aimé*, *un homme* tellement *craint*, etc.

Les adverbes *tout à coup* et *tout d'un coup* ont une signification bien différente. *Tout à coup* veut dire *soudainement*, *en un instant*, *sur le champ*. *Tout d'un coup* signifie *tout en une fois*. Ce qui se fait tout à coup n'est ni prévu ni attendu. Ce qui se fait tout d'un coup, ne se fait ni par degrés ni à plusieurs fois.

*Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, sont toujours adverbes, et ne peuvent avoir de complément. On dit bien, *dans* la chambre, *hors de* la ville, *sur* la table, *sous* la table; mais on ne peut pas dire, *dehors* la ville, ni *dehors de* la ville, *dedans* la chambre, *etc.*

N'employez point *ici* pour *ci*; dites, *ce temps-ci*, *cette année-ci*, et non pas, *ce temps* ici, *cette année* ici. *Ci* est une particule démonstrative qui s'unit au mot précédent pour marquer plus précisément la présence. *Ici* serait un adverbe, et l'adverbe ne peut jamais modifier un substantif.

## CHAPITRE IX.

### SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui demandent le subjonctif:

*soit que*, *sans que*, *si ce n'est que*, *quoique*, *jusqu'à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *au cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*; et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme, *Je souhaite* que *cet enfant devienne savant*; *je doute* que *cet enfant soit jamais savant*... *A moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, demandent la particule *ne* devant le verbe qui suit ces conjonctions.

La conjonction conditionnelle *si* régit l'indicatif devant les verbes; mais, quand il se trouve dans la même phrase plusieurs membres régis par cette conjonction, au lieu de la répéter, on met *que* au second membre, et ce *que* demande alors le subjonctif: *Si vous demandez cette grâce, et* que *vous* l'obteniez, au lieu de, si *vous* l'obtenez... Quand le premier verbe est au présent du conditionnel, *si* veut le second verbe à l'imparfait de l'indicatif: *Vous seriez content*, si *vous* veniez. Et, quand le premier verbe est au passé du conditionnel, le verbe placé après *si* doit se mettre au conditionnel passé qui prend *eusse* ou *fusse*: *Vous auriez obtenu ce prix*, si *vous* l'eussiez *voulu*... *Vous auriez été bien reçu*, si *vous* fussiez *venu*. (Les étrangers sur-tout doivent faire attention à cette règle.)

La conjonction exclusive *sans que* appelle toujours le subjonctif: *Je l'ai grondé* sans qu'*il ait été ému*. Et, lorsqu'elle est employée après une proposition négative, le second

verbe doit être précédé de la particule *ne* : *Vous ne pouvez négliger vos devoirs* sans que *vous ne causiez beaucoup de peine à votre mère.*

## CHAPITRE X.

### DE LA CONSTRUCTION.

La *construction* est l'arrangement des mots dans l'ordre le plus convenable à l'expression de la pensée.

Il y a deux espèces de *constructions*, la construction *directe*, et la construction *inverse*.

La construction est *directe*, lorsque tous les mots sont disposés selon l'ordre des rapports qu'ils ont entr'eux. On énonce d'abord le *sujet*, ensuite le *verbe*, puis le *complément* ou objet, et enfin les *modificatifs* qui indiquent le temps, le lieu, la cause, et les autres circonstances de l'action que le verbe exprime.

EXEMPLE.

*Alexandre vainquit Darius à Arbelles.*

Voilà l'ordre direct : 1° l'être dont on parle, *Alexandre*; 2° l'action faite par cet être, *vainquit*; 3° l'objet sur lequel se porte cette action, *Darius*; 4° la circonstance, *à Arbelles*.

La construction est *inverse*, lorsque l'ordre des rapports est interrompu.

EXEMPLES.

*Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.*

Il faudrait dire, dans l'ordre naturel, *Il fut le vainqueur et le père de ses sujets.*

*Enfin Malherbe vint. . . . . . . . .*
*Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle*
*Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.*

L'ordre direct demanderait : *Ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique.*

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement touts les mots nécessaires à l'expression de la pensée.

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis, *puissiez-vous être heureux ! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation !* les locutions, *puissiez-vous*, *puissé-je*, sont elliptiques; c'est comme si je disais : *Je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit, *la Saint-Jean*, pour *la fête* de Saint-Jean, c'est une ellipse. « *Quand viendra-t-il ? — Demain* » ; il y a ellipse. C'est comme si l'on disait, *Il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptique dans ce vers :

*Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait, fidelle ?*

On voit aisément que le sens est, *que n'aurais-je pas fait, si tu eusses été fidelle ? Avec quelle ardeur ne t'aurais-je pas aimé, si tu eusses été fidelle?* Mais l'ellipse rend l'expression bien plus vive que si le poëte avait fait parler Hermione selon la *construction pleine.*

# CHAPITRE XI.

## REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOTS.

### *De l'Adjectif* conséquent.

Quelques personnes emploient l'adjectif *conséquent* au lieu de *grand*, *important*, *considérable*. Ainsi, on entend souvent dire, *c'est une perte* conséquente, *c'est une somme* conséquente, pour signifier une perte considérable, une somme considérable. Ce sont là tout autant de fautes contre la langue. L'adjectif *conséquent* ne peut s'employer que pour désigner une personne qui raisonne, qui agit conséquemment : *cet homme est* conséquent *dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite* (Acad.).

### *Imposer, en imposer.*

Il y a une grande différence entre *imposer* et *en imposer.*

*Imposer*, pris absolument, signifie *imprimer du respect, de la crainte* : *C'est un homme dont la présence* impose.

*En imposer* signifie *tromper, mentir, en faire accroire* : *Ne le croyez pas, il en* impose.

### *Se rappeler.*

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler,* ne doit jamais être précédé de la préposition *de;* on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler* de quelque chose. Ne dites donc point, *Je ne me rap-*

*Enfin Malherbe vint. . . . . . . .*
*Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle*
*Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.*

L'ordre direct demanderait : *Ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique*.

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement touts les mots nécessaires à l'expression de la pensée.

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis, *puissiez-vous être heureux! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation!* les locutions, *puissiez-vous*, *puissé-je*, sont elliptiques; c'est comme si je disais : *Je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit, *la Saint-Jean*, pour *la fête* de Saint-Jean, c'est une ellipse. « *Quand viendra-t-il? — Demain* » ; il y a ellipse. C'est comme si l'on disait, *Il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptique dans ce vers :

*Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait, fidelle?*

On voit aisément que le sens est, *que n'aurais-je pas fait, si tu eusses été fidelle? Avec quelle ardeur ne t'aurais-je pas aimé, si tu eusses été fidelle?* Mais l'ellipse rend l'expression bien plus vive que si le poëte avait fait parler Hermione selon la *construction pleine*.

# CHAPITRE XI.

## REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOTS.

### *De l'Adjectif* conséquent.

Quelques personnes emploient l'adjectif *conséquent* au lieu de *grand*, *important*, *considérable*. Ainsi, on entend souvent dire, *c'est une perte* conséquente, *c'est une somme* conséquente, pour signifier une perte considérable, une somme considérable. Ce sont là tout autant de fautes contre la langue. L'adjectif *conséquent* ne peut s'employer que pour désigner une personne qui raisonne, qui agit conséquemment : *cet homme est* conséquent *dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite* (Acad.).

### *Imposer, en imposer.*

Il y a une grande différence entre *imposer* et *en imposer*.

*Imposer*, pris absolument, signifie *imprimer du respect, de la crainte* : *C'est un homme dont la présence* impose.

*En imposer* signifie *tromper, mentir, en faire accroire* : *Ne le croyez pas, il en* impose.

### *Se rappeler.*

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler*, ne doit jamais être précédé de la préposition *de ;* on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler* de quelque chose. Ne dites donc point, *Je ne me rap-*

*Enfin Malherbe vint. . . . . . . .*
*Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle*
*Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.*

L'ordre direct demanderait : *Ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique*.

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement touts les mots nécessaires à l'expression de la pensée.

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis, *puissiez-vous être heureux ! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation !* les locutions, *puissiez-vous*, *puissé-je*, sont elliptiques ; c'est comme si je disais : *Je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit, *la Saint-Jean*, pour *la fête* de Saint-Jean, c'est une ellipse. « *Quand viendra-t-il ? — Demain* » ; il y a ellipse. C'est comme si l'on disait, *Il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptique dans ce vers :

*Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait, fidelle ?*

On voit aisément que le sens est, *que n'aurais-je pas fait, si tu eusses été fidelle ? Avec quelle ardeur ne t'aurais-je pas aimé, si tu eusses été fidelle ?* Mais l'ellipse rend l'expression bien plus vive que si le poëte avait fait parler Hermione selon la *construction pleine*.

# CHAPITRE XI.

## REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOTS.

### *De l'Adjectif* conséquent.

Quelques personnes emploient l'adjectif *conséquent* au lieu de *grand*, *important*, *considérable*. Ainsi, on entend souvent dire, *c'est une perte* conséquente, *c'est une somme* conséquente, pour signifier une perte considérable, une somme considérable. Ce sont là tout autant de fautes contre la langue. L'adjectif *conséquent* ne peut s'employer que pour désigner une personne qui raisonne, qui agit conséquemment : *cet homme est* conséquent *dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite* (Acad.).

### *Imposer, en imposer.*

Il y a une grande différence entre *imposer* et *en imposer*.

*Imposer*, pris absolument, signifie *imprimer du respect, de la crainte : C'est un homme dont la présence* impose.

*En imposer* signifie *tromper*, *mentir*, *en faire accroire : Ne le croyez pas, il en* impose.

### *Se rappeler.*

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler*, ne doit jamais être précédé de la préposition *de ;* on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler* de quelque chose. Ne dites donc point, *Je ne me rap-*

*Enfin Malherbe vint.........*
*Tout reconnut ses lois, et ce guide fidelle*
*Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.*

L'ordre direct demanderait : *Ce guide fidelle sert encore de modèle aux auteurs de ce temps*, etc.

La *construction* se divise encore en construction *pleine*, et en construction *elliptique*.

La construction est *pleine*, lorsqu'elle contient explicitement touts les mots nécessaires à l'expression de la pensée.

Elle est *elliptique*, lorsqu'on y a retranché quelques mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la phrase, mais que l'usage permet de supprimer. Quand je dis, *puissiez-vous être heureux ! puissé-je vous revoir bientôt dans une meilleure situation !* les locutions, *puissiez-vous*, *puissé-je*, sont elliptiques ; c'est comme si je disais : *Je souhaite que vous soyez* plus heureux, *que je puisse* vous revoir bientôt *dans*, etc. Quand on dit, *la Saint-Jean*, pour *la fête* de Saint-Jean, c'est une ellipse. « *Quand viendra-t-il ? — Demain* » ; il y a ellipse. C'est comme si l'on disait, *Il viendra* demain.

Racine a fait une construction elliptique dans ce vers :

*Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait, fidelle ?*

On voit aisément que le sens est, *que n'aurais-je pas fait, si tu eusses été fidelle ? Avec quelle ardeur ne t'aurais-je pas aimé, si tu eusses été fidelle ?* Mais l'ellipse rend l'expression bien plus vive que si le poëte avait fait parler Hermione selon la *construction pleine*.

# CHAPITRE XI.

## REMARQUES PARTICULIÈRES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOTS.

### *De l'Adjectif* conséquent.

Quelques personnes emploient l'adjectif *conséquent* au lieu de *grand*, *important*, *considérable*. Ainsi, on entend souvent dire, *c'est une perte* conséquente, *c'est une somme* conséquente, pour signifier une perte considérable, une somme considérable. Ce sont là tout autant de fautes contre la langue. L'adjectif *conséquent* ne peut s'employer que pour désigner une personne qui raisonne, qui agit conséquemment : *cet homme est* conséquent *dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite* (Acad.).

### *Imposer, en imposer.*

Il y a une grande différence entre *imposer* et *en imposer*.

*Imposer*, pris absolument, signifie *imprimer du respect, de la crainte* : *C'est un homme dont la présence* impose.

*En imposer* signifie *tromper*, *mentir*, *en faire accroire* : *Ne le croyez pas, il en* impose.

### *Se rappeler.*

Le verbe *rappeler* est actif, et par conséquent le nom ou pronom qui suit le verbe *se rappeler*, ne doit jamais être précédé de la préposition *de*; on doit dire *se rappeler* quelque chose, et non point *se rappeler* de quelque chose. Ne dites donc point, *Je ne me rap-*

*pelle point de cela;* mais bien, *Je ne me rappelle point cela.* Ne dites pas non plus, *Je ne m'en rappelle point, je ne m'en suis point rappelé;* mais dites, *Je ne me le rappelle point, je ne me le suis point rappelé.*

Le verbe *se rappeler* peut être suivi d'un infinitif, sans que cet infinitif soit précédé de la préposition *de.* Exemple : *Je ne me rappelle pas* avoir *rien* ajouté *au texte* (Bernardin de Saint-Pierre). Mais on met plus ordinairement la préposition *de* entre *se rappeler* et le verbe qui suit : *Je ne me rappelle pas d'en* avoir *lu une seule qui ne fût vraie.* Si la préposition *de* est permise entre *se rappeler* et un autre verbe, c'est par analogie avec les constructions *espérer de, souhaiter de, desirer de,* et plusieurs autres pareilles.

Le verbe *se rappeler* peut être suivi de la conjonction *que : Je me rappelle* qu'*il m'a dit, etc.*

*Faire une maladie.*

*Faire une maladie* est un gasconisme. On ne fait point une maladie comme on fait une robe, un bonnet. Dites donc : j'*ai eu* une forte maladie, et non, j'*ai fait* une forte maladie. (*Avoir* et non pas *faire* une maladie.)

*Avoir sommeil.*

Féraud regarde la locution *avoir sommeil* comme un autre gasconisme. Le Dictionnaire de l'Académie ne l'a point employée. Les personnes qui se piquent de parler purement évitent d'en faire usage, et préfèrent de dire : *J'ai envie, j'ai besoin de dormir.*

### *Des Participes passés.*

*Passé*, participe du verbe *passer*, se joint, tantôt au verbe auxiliaire *avoir*, tantôt au verbe auxiliaire *être*.

Quand *passer* a un complément, et qu'il a rapport aux lieux ou aux personnes, il faut dire, *a passé*, soit dans le sens propre, soit dans le sens figuré : *Il* a passé *par le Pont-des-Arts ; le Roi* a passé *par Amiens ; l'armée* a passé *par Lille ; par-tout où l'armée* a passé, *elle a fait de grands dégâts ; l'empire des Assyriens* a passé *aux Mèdes*, etc.

Quand *passer* n'a ni complément ni relation aux lieux ou aux personnes, on dit, *est passé*. *Le prince* est *passé ; l'empire des Romains* est *passé ; le bon temps* est *passé; cette femme* est *passée* (pour dire qu'elle n'est plus ni belle ni jeune).

Au reste, il faut remarquer que *passer* se prend ici dans sa signification naturelle. Quand *passer* a une autre signification, on met *a passé*, en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux ni aux personnes. Exemple : *Ce mot a passé*, pour dire, *Ce mot a été reçu*. Car il y a bien de la différence entre *ce mot est passé*, et *ce mot a passé*. *Ce mot est passé*, signifie qu'un mot est vieux, qu'il est aboli, qu'il n'est plus en usage. *Ce mot a passé*, signifie qu'un mot a été introduit, et qu'il a cours dans la langue.

*Sorti*, participe passé du verbe *sortir*, se joint quelquefois à l'auxiliaire *avoir*, quand le verbe *sortir* s'emploie activement. En par-

lant d'un homme qu'on a tiré d'une affaire désagréable, on dit *qu'on l'a* sorti *d'une affaire désagréable*. On dit également, Avez-*vous* sorti *mon cheval de l'écurie*, pour dire, *Avez-vous tiré mon cheval de l'écurie ?*

*Descendu*, participe du verbe *descendre*, se conjugue aussi quelquefois avec le verbe *avoir*, dans une signification active : *On* a descendu *plusieurs passagers dans une île; c'est vous qui* avez descendu *ce tableau.*

*Crû*, participe passé du verbre *croître*, reçoit pareillement les deux verbes *avoir* et *être*. *La rivière* est *crûe*, a *crû*; *sa famille* est *bien crûe*, a *bien crû* (Acad.). *Décru*, *recru*, *accru*, se joignent ordinairement au verbe *être* : *les jours* sont *bien* décrus; *les eaux* sont *bien* décrues; *ses revenus* sont *bien* accrus. Mais quand *accroître* a une signification active, *accru* prend le verbe *avoir* : *Il* a *beaucoup* accru *ses revenus*.

*Péri*, participe du verbe *périr*, se conjugue avec les deux verbes *être* et *avoir* : *Cette armée est diminuée de moitié, les combats en ont fait périr une partie, le reste* est *péri*, a *péri de nécessité, de faim et de misère; touts ceux qui étaient sur ce vaisseau* ont *péri*, sont *péris* (Acad.).

*Cessé* prend *avoir*, quand il est suivi d'un complément : *vous* avez *cessé votre travail; elle n'*aurait *point cessé de chanter*. *Cessé*, sans complément, prend *avoir* ou *être* : sa fièvre *a* cessé, ou *est* cessée (Acad.).... *Décesser* n'est point français. C'est donc faire un

barbarisme que de dire, *elle n'a point* décessé *de parler*.

*Convenu* se joint à *avoir*, quand le verbe *convenir* signifie *être convenable*; et il se joint au verbe *être*, quand *convenir* signifie *demeurer d'accord*. Exemple : *Cette maison nous* a *convenu*, *et nous* sommes *convenus du prix* (Acad.).

*Contrevenu* prend aussi les deux verbes auxiliaires. Exemple : *Il prétendait n'*avoir *point contrevenu*, *n'*être *point contrevenu à la loi* (Acad.).

*Monté* se joint à *avoir*, quand *monter* a un complément : *Il* a *monté l'escalier*; a-*t-on monté le foin au grenier?* Il se joint indifféremment à *être* ou à *avoir*, quand il n'a point de complément. Exemples : *Il était sergent*, *il* a *monté à la lieutenance*; *il était en troisième*, *il* est *monté en seconde*; *la rivière* a *monté cette année à une telle hauteur*; *le blé* a *monté*, est *monté jusqu'à vingt francs le setier* (Acad.).

*Demeuré* reçoit *avoir*, quand le verbe *demeurer* signifie faire sa demeure : J'*ai* demeuré trois ans à la campagne. Il reçoit le verbe *être* quand *demeurer* signifie rester dans un état de permanence : *Il* est *demeuré en chemin*; *il* est *demeuré deux mille hommes sur la place*; *voilà où nous en* sommes *demeurés*; *elle y* est *demeurée pour les gages* (Acad.).

*Échappé* prend *avoir*, quand *échapper* signifie *s'évader*, *se sauver* : *Il* a *échappé du feu*. Il prend *être* ou *avoir*, quand *échapper*

signifie *n'être point saisi, aperçu* : *Le cerf* a *échappé* ou est *échappé aux chiens* (Acad.).

Cependant *être échappé* ou *avoir échappé* sont deux locutions qui ont un sens bien différent. La première désigne une chose faite par inadvertance ; la seconde une chose non faite, soit par inadvertance, soit par oubli : *Ce mot m'est échappé*, c'est-à-dire, *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde*... *Ce que je voulais dire m'a échappé*, c'est-à-dire, *j'ai oublié de vous le dire* ; ou, dans un autre sens, *j'ai oublié ce que je voulais dire* (Encyclopédie).

*Été*, participe passé du verbe *être*, s'emploie quelquefois pour *allé*, participe du verbe *aller*. On dit *j'ai été* à Rome, pour dire qu'on y est allé, et qu'on en est revenu ; et, il *est allé* à Rome, pour marquer qu'il n'en est pas encore de retour. Ainsi, toutes les fois qu'on suppose le retour, il faut dire, *il a été*, *j'ai été* ; et, lorsqu'il n'y a pas de retour, il faut dire, *il est allé*. D'après cette règle, on ne doit pas se servir du participe *allé* avec le verbe *être*, aux deux premières personnes. Ne dites pas : *J'y suis allé, tu y es allé, nous y sommes allés, vous y êtes allés*. Mais dites : *J'y ai été, tu y as été, nous y avons été, vous y avez été*, etc.

Les participes *résulté*, *subvenu*, *paru*, se joignent toujours au verbe *avoir*. Dites, *Il a résulté de là*, et non pas, *il est résulté* ; *on a subvenu à ses besoins*, et non pas, *on est subvenu* ; *elle a paru*, et non pas, *elle est parue*.

Le participe *tombé* reçoit toujours le verbe *être : Il a voulu courir, et il est tombé ; il* est *tombé de la neige ;* et au figuré, *cette pièce* est *absolument tombée.*

## *Suppression des Participes* étant, ayant.

*Étant* se supprime bien avant le participe passé ; mais *ayant* ne se supprime jamais. Ainsi, dans ces vers de Racine,

*. . . . . . . A ces mots, ce héros expiré*
*N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,*

*ce héros expiré* n'est pas plus français que *ce héros parlé,* pour *ayant parlé. Expire,* dans le sens propre, convient aux personnes, et se conjugue avec *avoir.* On doit dire, *ce héros ayant expiré,* etc Le même verbe, dans le sens figuré, convient aux choses, et se conjugue avec *être.* On peut alors supprimer *étant* avant le participe, et dire : *Je n'ai plus que dix mois, et,* mon bail expiré, *il faut que je me retire.*

Il ne faut pas donner aux participes des verbes neutres un sens qui n'appartienne qu'aux participes passifs. Ainsi, on ne doit pas dire, *des expressions convenues,* pour, *dont on est convenu ; des principes réfléchis,* pour, *sur lesquels on a réfléchi.*

On dit bien *une lumière réfléchie,* parce que *réfléchir,* dans le sens physique, est actif ; mais, comme on ne peut pas dire *réfléchir un principe,* il s'ensuit qu'on ne peut pas dire non plus, un *principe réfléchi,* etc.

# TROISIÈME PARTIE.

## L'ORTHOGRAPHE.

*L'orthographe* ou la *lexicographie* enseigne la manière d'écrire les mots d'une langue.

### ARTICLE I.

*Orthographe des Substantifs.*

C'est dans le dictionnaire qu'il faut chercher la manière d'écrire les noms. Nous ne pouvons présenter ici que quelques observations générales (1).

1° Les consonnes finales de la plupart des noms ne se prononcent point. Pour connaître la consonne finale qui ne sonne point dans un nom, il faut faire attention aux mots qui en dérivent. Ainsi, on saura qu'il faut écrire *plomb*, *dard*, *sourcil*, *sanglot*, etc., parce que les dérivés de ces noms sont *plomber*, *darder*, *sourciller*, *sangloter*, etc.

2° La première lettre des noms *propres* doit être une capitale : *Racine*, *Fenelon*, *Cornélie*, le *Rhin*, les *Grecs*, *les Romains*, etc. Mais si ces mots, les *Grecs*, les *Romains*, sont joints à un nom qu'ils modifient, c'est-à-dire, sont employés comme *adjectifs*, ils s'écrivent sans lettre capitale : *les consuls romains*, *l'armée française*, etc.

(1) V. la note à la fin de la table, page 240.

## ARTICLE II.

### *Orthographe des Adjectifs.*

L'adjectif féminin *grande* perd quelquefois *e* devant un substantif qui commence par une consonne ; mais alors on indique cette suppression par une apostrophe : *grand'peine*, *grand'chose*, *grand'chère*, *grand'pitié*, *grand'chambre*, *grand'messe*, *grand'mère*, etc. L'adjectif *feu* s'écrit sans *e* avant l'article ou avant l'adjectif possessif : *feu* la reine, *feu* ma mère. Mais il prend *e*, quand il est placé après l'article ou après l'adjectif possessif : le *feue* reine ; ma *feue* mère.

On distingue l'adjectif possessif *ses* de l'adjectif démonstratif *ces*, en ce que *ses* peut se changer en *de lui*, *d'elle*, ou *de soi*. Exemple : *On n'use point de* ces *façons-là avec* ses *amis*. J'écris le premier *ces* avec un *c*, parce qu'il ne peut point se traduire par *de lui*, *d'elle*, *de soi* ; mais le second peut recevoir ce changement, je l'écris avec *s*.

On met un accent circonflexe sur l'*u* de l'adjectif *sûr*, *sûre*, lorsqu'il signifie qu'une chose est vraie, certaine : *cela est* sûr ; *c'est une chose* sûre. Mais on n'en met point sur l'*u* de l'adjectif *sur*, *sure*, quand il exprime qu'une chose est d'un goût acide et aigret : *ce fruit est* sur ; *l'oseille ronde est fort* sure. On n'en met pas non plus sur l'*u* de la préposition *sur* : *monter* sur *une hauteur*.... L'adverbe *surement*, et le substantif *sureté*, s'écrivent sans accent circonflexe.

On met un accent circonflexe sur l'*u* de l'adjectif *mûr*, *mûre*, qui exprime l'état de maturité : des raisins *mûrs*, des cerises *mûres*; un âge *mûr*, une affaire *mûre*. On en met pareillement un sur l'*u* de l'adverbe *mûrement*: *après avoir* mûrement *considéré*, etc. ; et sur celui du verbe *mûrir* : *chaque chose* mûrit *en sa saison*. On en met aussi sur l'*u* de *mûrier*, arbre qui produit un fruit appelé *mûre* : *on nourrit les vers à soie de feuilles de* mûrier *blanc; du sirop de* mûres ; *un panier de* mûres. Mais on ne met point d'accent circonflexe sur l'*u* du substantif *mur* (ouvrage de maçonnerie) : *il tomba et donna de la tête contre un* mur.

## ARTICLE III.

### *Orthographe des Pronoms.*

*Leur* ne prend jamais *s* à la fin, quand il est joint à un verbe ; alors il est mis pour *à eux*, *à elles* : *Vos frères, vos sœurs, ont profité des avis que je* leur *ai donnés*.

*Leur*, placé devant un nom pluriel, ou précédé des articles *les*, *des*, *aux*, prend *s* : *Les hommes ont* leurs *défauts*, *et les femmes ont les* leurs.

On ne met point d'accent circonflexe sur l'*o* de *notre*, *votre*, quand ces mots sont devant un nom ; ce sont alors des adjectifs possessifs : *votre* livre ; *notre* ami. Mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *nôtre*, *vôtre*, *nôtre*, *vôtre*, lorsqu'ils sont précédés d'un article ; ce sont alors des *pronoms possessifs* :

*Il a pris ses livres et les* vôtres ; *vous avez beau vanter* votre *pays, j'aime mieux le* nôtre.

## ARTICLE IV.

### ORTHOGRAPHE DES VERBES.

#### *Présent de l'Indicatif.*

*Singulier.* 1° Si la première personne finit par *e, j'aime, j'ouvre*, etc., on ajoute *s* à la seconde ; la troisième est semblable à la première ; exemple : *J'aime, tu aimes, il aime.*

2° Si la première personne finit par *s*, ou par *x*, la seconde est semblable à la première, la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis, tu finis, il finit.* On met un accent circonflexe sur l'*i* des verbes qui en ont un au présent de l'infinitif, comme, *connaître, il connaît;* ainsi que dans *il plaît.* Cet *i* de *connaître, paraître*, etc., prend également l'accent circonflexe dans touts les temps où il est suivi d'un *t.* Je *connaîtrai*, je *paraîtrais*, etc. (Dans quelques verbes, la troisième personne se termine en *d* : il *rend*, il *vend*, il *prétend*.)

*Pluriel.* Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine toujours par *ons, ez, ent* : *Nous chantons, vous chantez, ils chantent* ; *nous unissons, vous unissez, ils unissent*, etc.

#### *Imparfait de l'Indicatif.*

Il se termine toujours de cette manière : *ais, ais, ait, ions, iez, aient.*

*Je chantais, tu chantais, il chantait, nous chantions, vous chantiez, ils chantaient.*

### *Prétérit de l'Indicatif.*

Le prétérit *défini* a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins*, de cette manière :

*Je chant*ai, *tu chant*as, *il chant*a, *nous chant*âmes, *vous chant*âtes, *ils chant*èrent.

*J'un*is, *tu un*is, *il un*it, *nous un*îmes, *vous un*îtes, *ils un*irent.

*J'aperç*us, *tu aperç*us, *il aperç*ut, *nous aperç*ûmes, *vous aperç*ûtes, *ils aperç*urent.

*Je dev*ins, *tu dev*ins, *il dev*int, *nous dev*înmes, *vous dev*întes, *ils dev*inrent.

### *Futur de l'Indicatif.*

Il se termine toujours ainsi : *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

*Je chante*rai, *tu chante*ras, *il chante*ra, *nous chante*rons, *vous chante*rez, *ils chante*ront.

N'écrivez pas, *j'aperceverai, je répanderai*; on ne met *e* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

### *Conditionnel présent.*

Il se termine toujours ainsi : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

*Je chante*rais, *tu chante*rais, *il chante*rait, *nous chante*rions, *vous chante*riez, *ils chante*raient.

### *Présent du Subjonctif.*

Il se termine toujours ainsi : *e, es, e, ions, iez, ent.*

*Que je chante, que tu chantes, qu'il chante, que nous chant*ions, *que vous chant*iez, *qu'ils chant*ent.

### *Imparfait du Subjonctif.*

Il a quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*, de cette manière :

*Je chant*asse, *tu chant*asses, *il chant*ât, *nous chant*assions, *vous chant*assiez, *ils chant*assent.

*J'un*isse, *tu un*isses, *il un*ît, *nous un*issions, *vous un*issiez, *ils un*issent.

*J'aperç*usse, *tu aperç*usses, *il aperç*ût, *nous aperç*ussions, *vous aperç*ussiez, *ils aperç*ussent.

*Je dev*insse, *tu dev*insses, *il dev*înt, *nous dev*inssions, *vous dev*inssiez, *ils dev*inssent.

Les élèves sont souvent embarrassés pour distinguer la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, d'avec la troisième personne du singulier du prétérit défini. Voici un moyen bien simple de lever cette difficulté : c'est de donner au verbe un sujet pluriel ; alors on voit aisément auquel des deux temps est le verbe. Exemple : *Quand la race de Caïn* se fut *multipliée*. Pour savoir si le verbe *fut* est à l'imparfait du subjonctif ou au prétérit défini, je lui donne un sujet pluriel, et je dis : *Quand les enfants de Caïn se* furent *multipliés*. *Furent* est au prétérit défini ; donc *fut* y est pareillement. Mais dans cette phrase, *Je ne m'attendais pas que mon frère* fût *si bien reçu ;* si je donne au verbe *fût* un sujet pluriel, je dois dire : *Je ne m'attendais pas que mes frères* fussent *si bien reçus*. *Fussent* est à l'imparfait du subjonctif,

et par conséquent *fût* doit y être pareillement. Donc ici l'*u* doit être recouvert d'un accent circonflexe. Cette méthode est d'un usage fréquent et commode.

## ARTICLE V.

*Orthographe des Adverbes, des Prépositions, des Conjonctions, et d'autres mots.*

On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu ; *allez là*. On n'en met point sur *la*, article : la *prudence*; ni sur le pronom relatif féminin *la* : *je* la *connais*.

On met un accent grave sur *où*, adverbe de lieu ou de temps : où *allez-vous? le siècle* où *vécut le Tasse*.

On n'en met point sur *ou*, conjonction : *c'est vous* ou *moi*. On distingue la conjonction *ou* de l'adverbe *où*, en ce que la conjonction peut toujours être suivie du mot *bien*, au lieu que l'adverbe ne peut pas en être suivi. On peut dire : *c'est vous* ou bien *moi*. Mais on ne dira point : *la ville* où bien *vous demeurez*.

On met un accent grave sur *à*, préposition : *je vais* à *Paris*.

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir* : *il* a *de l'esprit*.

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir* : *rendez à chacun ce qui lui est* dû. On n'en met point sur *du*, article : *la lumière* du *soleil*. On n'en met point sur *due*, *dus*, *dues*.

*De l'Apostrophe.*

L'apostrophe est le retranchement d'une

voyelle à la fin d'un mot pour la facilité de la prononciation. Le signe de ce retranchement est une virgule que l'on met au haut de la consonne, à la place de la voyelle supprimée, comme dans l'*ami*, l'*histoire*.

L'*e* muet s'élide toujours dans la prononciation devant une voyelle ou un *h* muet; mais, dans l'écriture, on ne marque l'élision par l'apostrophe que dans les monosyllabes *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *de*, *ne*, *ce*, *le*, et dans *quelque*, *entre*, *jusque*, *quoique*.

EXEMPLES.

*Je* : on dit, j'*apprends*, j'*étudie*, j'*honore*, j'*oublie*, etc., pour, je *apprends*, etc.

*Me* : on dit, *vous* m'*aimez*, *vous* m'*estimez*, *vous* m'*instruisez*, etc., pour, me *aimez*, etc.

*Te* : on dit, *je* t'*avertis*, *je* t'*ennuie*, *je* t'*invite*, etc., pour, te *avertis*, etc. C'est une faute grossière que de retrancher *u* dans *tu*, et de dire : *t'as fait*, au lieu de dire, *tu as fait*, etc.; qu'est-ce que *t'as*, au lieu de qu'est-ce que *tu as?* Il n'y a que le peuple qui emploie de pareilles locutions.

*Se* : on dit, *il* s'*amuse*, *il* s'*ennuie*, *il* s'*instruit*, *il* s'*occupe*, pour, se *amuse*, etc.

*Que* : on dit, qu'*avez-vous fait?* qu'*importe*, pour, que *avez-vous fait?* etc.

*De* : on dit, *beaucoup* d'*apparence*, d'*orgueil*, pour, de *apparence*, etc.

*Ne* : on dit, *je* n'*aime pas*, *je* n'*estime pas*, *il* n'*obéit pas*, pour, ne *aime*, etc.

*Ce* : on dit, c'*est la vérité*, pour, ce *est*, etc.

*Le* : on dit, l'*ami*, l'*enfant*, l'*instinct*, l'*oiseau*, l'*univers*, l'*honneur*, pour, le *enfant*, etc.

*Quelque*, perd *e* devant *un*, *autre* : quelqu'*un*, quelqu'*autre*.

*Entre*, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres* : entr'*eux*, entr'*elles*, entr'*autres*.

*Jusque*, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : jusqu'*à Paris*, jusqu'*au ciel*, jusqu'*ici*.

L'*a* ne se supprime que dans *la*, article ou pronom : l'*ame*, l'*histoire*, etc.; *comment se porte madame votre mère? je ne* l'*ai pas vue depuis long-temps*, etc.; pour, *la ame*, *la histoire*, *je ne* la *ai pas vue*, etc.

L'*i* ne se perd que dans la conjonction conditionnelle *si*, avant le pronom personnel masculin, tant au singulier qu'au pluriel : s'*il vient*, s'*ils viennent*.

### *Du Tréma.*

Le *tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *i*, *u*, *e*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme dans *haïr*, *païen*, *aïeul*, *ambiguë*, *aiguë*, *ciguë*, pour empêcher qu'on ne prononce ces derniers mots comme *fatigue*. On ne doit pas confondre l'*i* tréma avec l'*y*; ainsi, c'est mal à propos que quelques auteurs écrivent *citoïen*, *moïen*, etc.

### *De la Cédille.*

La *cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour

avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon*, *façade*, *leçon*, *reçu*.

*De la Parenthèse.*

La *parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets ( ), dans lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemple : *celui qui refuse d'apprendre* (dit le Sage) *tombera dans le mal*.

*Du Trait d'union.*

Le *trait d'union* ou *tiret* (-) se met entre deux mots qu'on veut joindre.

On doit l'employer : 1° après le verbe, quand celui-ci est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition : *Irai-je? viendrez-vous? puissiez-vous!* etc.

2° Après les premières et les secondes personnes de l'impératif, quand elles sont suivies des pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *leur*, *y*, et *en* : *donnez-moi*, *prêtez-lui*, *allez-y*, etc. Si elles en ont deux à leur suite, chaque pronom est précédé d'un tiret, *rendez-le-lui*, *donnez-nous-le*.

Le participe *né* se joint par un trait d'union au participe *mort* dans cette locution : Un enfant *mort-né*, des enfants *mort-nés*. *Mort* est ici pris adverbialement. On dirait par la même raison *une fille mort-née*... Nouveau suit la même règle dans la locution *nouveau né* : *Des enfants* nouveau *nés*, *une fille* nouveau *née* (Acad.). Mais entre *nouveau* et *né*, il n'y a point de trait d'union. — On dit cependant les *premiers nés*, en faisant accorder *premier*

avec *ne*, soit participe, soit substantif : *Sous la loi de Moïse, on offrait à Dieu les enfants* premiers nés ; *l'Ange extermina les* premiers nés *des Égyptiens*. On écrit *bien né*, *mal né* sans trait d'union.

## ARTICLE VI.

### *De la Ponctuation.*

La *ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant.

Les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, doivent donc toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et la virgule (;), les deux points (:), et le point (.), auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point interrogatif (?).

### *De la Virgule.*

La virgule marque la plus petite pause possible ; elle se place entre les substantifs, les adjectifs, et les verbes qui se suivent.

EXEMPLES.

Le *cœur*, l'*esprit*, les *mœurs*, *tout* gagne à la culture.
VOLTAIRE.

Il faut régler ses *goûts*, ses *travaux*, ses *plaisirs*, etc.
(Le même.)

Dans un chemin *montant*, *sablonneux*, *mal-aisé*,
Et de touts les côtés au soleil *exposé*,
Six forts chevaux tiraient un coche.
LA FONTAINE.

L'attelage *suait*, *soufflait*, *était* rendu.
(Le même.)

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase : *Les anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales.*

On met entre deux virgules toute proposition incidente, purement explicative : *Les passions*, qui sont les maladies de l'ame, *ne viennent que de notre révolte contre la raison.*

Mais la proposition incidente déterminative ne doit point être mise entre deux virgules, parce qu'elle ne peut être séparée de la proposition principale sans altérer le sens de celle-ci. Exemple : *La gloire* qui vient de la vertu *a un éclat immortel.*

On met la virgule après tout mot elliptique qui se trouve au commencement d'une phrase, soit qu'il représente une phrase entière, soit qu'il ne tienne lieu que d'une préposition avec son complément : *Encore trop heureux, si les coups les plus cruels de la fortune ont servi à m'instruire et à me rendre plus modéré.* FÉNELON.

*Enfin, pour mieux cacher cet horrible mystère,*
*Il me donna sa sœur, il m'appela son frère.*

VOLTAIRE.

*Là, touts les champs voisins, peuplés de myrtes verts,*
*N'ont jamais ressenti l'outrage des hivers.*

(Le même.)

On sépare par une virgule les mots en apostrophe ou en exclamation, s'ils sont au commencement de la phrase, et on les met entre deux virgules, s'ils se trouvent dans le corps

de la phrase. Il en est de même des interjections.

*Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous*
*Une si fausse image et des rapports si doux?*

VOLTAIRE.

*Venez, dignes amis, venez, vengeurs des crimes,*
*Au dieu de la patrie immoler ces victimes.*

(Le même.)

*Hé quoi, Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage?*

RACINE.

## *Du Point avec la Virgule.*

Le point avec la virgule marque une pause un peu plus longue. Il se met entre deux propositions dont la seconde dépend de la première. Exemple : *L'auteur, pour bien écrire, doit être également attentif aux choses qu'il dit, et aux termes dont il se sert; afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages.*

## *Des Deux Points.*

Les deux points marquent une pause encore plus longue. On s'en sert :

1° Après une proposition complète, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui l'étend. Exemple : *Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?*

2° Quand on passe à un discours direct qu'on rapporte. Exemple : *Calypso s'avance vers Télémaque; et, sans faire semblant de savoir qui il est : d'où vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île?... Télémaque lui répondit : ô vous, qui que vous soyez, mortelle ou déesse*, etc.

### *Du Point.*

Le point marque la plus longue de toutes les pauses. On le met après un sens entièrement fini. Exemple : *La pudeur fut toujours la première des grâces.*

Outre ce point, on doit en distinguer deux autres qui sont d'un grand usage ; savoir, le point d'interrogation, et le point exclamatif.

Le point *interrogatif* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation : *Quoi de plus beau que la vertu?*

Le point *exclamatif* se met à la fin des phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, etc., ou après une interjection : *En effet, dès qu'elle parut : Ah! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère?... Sa pensée n'osa aller plus loin... Madame, il se porte bien de sa blessure... Et mon fils!... On ne lui répondit rien. Ah! Mademoiselle, mon fils! mon cher enfant! répondez-moi, est-il mort sur le champ? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu! quel sacrifice!* (Mad. de Sévigné).

La lettre qui suit le point interrogatif ou le point exclamatif doit être ordinairement une lettre capitale.

## ARTICLE VII.

### *Des Parties du Discours.*

Qu'est-ce que faire *les parties du discours?*

On entend, par *faire les parties du discours*,

expliquer un discours mot à mot, en marquant sous quelle partie du discours chaque terme doit être rangé, quelle fonction il remplit dans la phrase, et en rendant compte de la manière dont il est écrit, d'après les règles de la Grammaire.

Les élèves ne sauraient trop s'exercer à faire de vive voix et par écrit ces sortes de *décompositions* ou *analyses*. Elles contribuent beaucoup à faire faire des progrès rapides dans l'étude de toutes les langues.

---

Quelque limitées que soient nos lumières sur les sciences, je crois qu'on ne saurait nous disputer de les avoir poussées au-delà des bornes anciennes. Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous devons être plus riches des biens de l'esprit.

(VAUVENARGUES.)

| | |
|---|---|
| *Quelque* | Adjectif employé dans le sens de *à quelque point que*; invariable, parce qu'il devient *adverbe*, par sa position avant un adjectif. |
| *limitées* | Adj. f. pl. attribut de *lumières*; au *positif*, parce qu'il est pris dans sa signification simple; *fém.* formé par *e*; plur., par *s*. |
| *que* | Sorte de conjonction liée à *quelque*. |
| *soient* | V. *Être*, subst. ou par excellence, qui sert à affirmer la convenance qui se trouve entre le sujet *lumières* et l'attribut *limitées*, 3e pers. pl. à cause du sujet *nos lumières*; au mode *subjonctif*, à cause de *quelque.... que*, qui marque restriction, et au présent, par concordance avec le verbe *je crois*, dans la proposition principale. |
| *nos* | Adj. possessif, pl. des deux genres, qui qualifie *lumières* par une idée de possession, et avec rapport à la 1re pers. plur., parce qu'en faisant la question, *Les lumières de qui?* on aura pour réponse: *les lumières de nous*. Il détermine en même temps le subst. *lumières*, parce qu'il tient lieu d'art. |

| | |
|---|---|
| *lumières* | S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s*; sujet du verbe *soient*, parce que c'est l'être dont on affirme la qualité représentée par l'attribut *limitées*. |
| *sur* | Prépos. qui marque un rapport entre *lumières* et *sciences*. Il régit *sciences*. |
| *les* | Art. simple, pl. des deux genres, qui détermine *sciences*. |
| *sciences*, | S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs, plur. par *s*; complément de la prép. *sur*, parce qu'il en dépend. |
| *je* | Pron. pers. $1^{re}$ pers. sing., qui désigne la personne qui parle; sujet du verbe *crois*, parce qu'il fait l'action exprimée par ce verbe. |
| *crois* | V. *croire*, actif, parce qu'il exprime une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; $4^{e}$ conjug. à cause de l'infinitif en *re*; $1^{re}$ pers. sing., à cause du sujet *je*; au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire; temps primitif, parce qu'il sert à former d'autres temps, et qu'il n'est lui-même formé d'aucun autre. |
| *que* | Conjonct. déterminative qui sert à particulariser le sens du premier verbe. |
| *on* | (Formé par corruption du mot *homme*). Pron. indéf., qui désigne une $3^{e}$ pers. indéterminée, du masc. sing., sujet du verbe *saurait*, parce qu'il est le principe de l'action de ce verbe. |
| *ne* | Adverbe de négation, qui modifie le verbe *saurait*. |
| *saurait* | V. *savoir*, actif, parce qu'il exprime une action dont l'impression peut être reçue par un objet étranger, et qu'on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*; $3^{e}$ conj., à cause de l'inf. en *oir*; $3^{e}$ pers. sing., à cause du sujet *on*; au conditionnel prés., parce qu'il exprime une chose présente, mais subordonnée à une condition; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire; temps dérivé du futur simple, en changeant *rai* en *rais*. Son sujet est *on*; son compl. est *disputer*. |
| *nous* | Pour *à nous*, pron. pers. $1^{re}$ pers. pl., qui |

| | |
|---|---|
| | désigne les personnes qui parlent; complément indirect du verbe *disputer*, parce que c'est à ce pronom qu'aboutit ou se termine l'action de ce verbe, à l'aide de la préposit. sous-entendue *à*. |
| *disputer* | V. actif, parce qu'il marque une action qui tombe sur un objet étranger au sujet, et qu'on peut le faire suivre de *quelqu'un* ou de *quelque chose;* au présent de l'infinitif, parce qu'il exprime une action générale dans un temps relatif au verbe qui précède, et qui dépend d'un autre verbe; temps simple, parce que, etc.; temps primitif, etc. |
| *de* | Prépos. qui marque un rapport de spécification entre les deux verb., et régit *avoir poussées*. |
| *les* | Pour *elles*, pron. rel. qui rappelle l'idée de *lumières;* compl. direct du verbe suivant, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe. |
| *avoir poussées* | V. *pousser*, actif, parce qu'il marque une action, etc.; au prét. de l'inf., parce qu'il exprime une action en général dans un temps passé, et qu'il dépend d'une préposition; temps composé du participe passé et du prés. de l'inf. de l'auxiliaire *avoir*. — Le participe passé *poussées* est au fém. plur., parce qu'il s'accorde avec *les*, pour *elles*, compl. dir., placé avant lui; 3e règle. |
| *au-delà* | Prépos. qui marque le lieu. |
| *des* | Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres qui détermine *bornes*. |
| *bornes* | S. c. f. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs, compl. de la prép. *de* dans *des;* plur. par *s*. |
| *anciennes.* | Adj. f. pl. qui qualifie *bornes;* au positif, parce qu'il est pris dans sa signification simple; fém. formé en doublant la consonne finale et ajoutant un *e* muet; plur. par *s;* attribut du sujet *nous*. |
| *Héritiers* | Adj. m. pl. qui qualifie *nous;* plur. par *s*. |
| *des* | Pour *de les*, art. comp. pl. des deux genres, qui détermine *siècles*. |
| *siècles* | S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs; plur. formé par *s;* compl. de la prép. *de* dans *des*. |
| *qui* | Pron. rel. pl. qui rappelle l'idée du nom *siècles;* déterminatif, parce qu'il sert à déterminer positivement le sens du nom *siècles;* sujet du verbe suivant *précèdent*, parce |

| | |
|---|---|
| | que c'est le principe de l'action de ce verbe. |
| ***nous*** | Pron. pers. 1re pers. pl. qui désigne les personnes qui parlent ; compl. direct de *précèdent*, parce que c'est l'objet immédiat de l'action de ce verbe. |
| ***précèdent,*** | V. *précéder*, actif, parce qu'il marque une action, etc. ; 1re conj., parce qu'il a l'inf. terminé en *er*; 3e pers. plur., à cause du sujet *qui* ; au prés. ind., parce qu'il désigne positivement une chose présente ; temps simple, parce qu'il est sans auxiliaire ; temps dérivé du participe prés., en changeant *ant* en *ent*. Son compl. est *nous*. |
| ***nous*** | Pron. pers. 1re pers. plur. qui désigne les personnes qui parlent, sujet du verbe *devons*. |
| ***devons*** | V. *devoir*, actif, parce qu'il marque une action, etc. ; 3e conj. à cause de l'inf. en *oir*; 1re pers. plur. à cause du sujet *nous* ; au prés. ind., parce qu'on affirme positivement une chose présente ; temps simple, parce qu'il n'emploie pas d'auxiliaire ; dérivé du participe prés., en changeant *ant* en *ons*. Il régit *être*. |
| ***être*** | V. subst. qui affirme la convenance de l'attribut *riches* avec le sujet *nous* ; au prés. de l'inf., parce qu'il désigne une chose en général, et qu'il dépend d'un autre verbe. |
| ***plus riches*** | Adj. pl. des deux genres, qui qualifie *nous* ; au comparatif de supériorité, parce qu'il marque une supériorité de qualité ; plur. formé par *s*. |
| ***des*** | Pour *de les*, art. comp. plur. qui détermine le nom *biens*. |
| ***biens*** | S. c. m. pl. qui nomme une chose et convient à plusieurs ; plur. formé par *s*, compl. de la prép. *de* dans *des*. |
| ***de*** | Prép. qui marque un rapport de propriété entre *biens* et *esprit*. |
| ***l'*** | Pour *le*, art. s. m. s. qui dét. *esprit*. |
| ***esprit.*** | S. c. m. s. qui nomme une chose et convient à plusieurs ; compl. de la préposition *de*, parce qu'il en dépend. |

---

**L'analyse *logique* n'est pas moins utile que l'analyse *grammaticale* : l'analyse *logique* est l'examen de la *proposition* dans son ensemble ; elle considère moins les mots que les idées.**

**Pour faire avec succès l'analyse *logique*, les élèves doivent**

étudier à fond mon Traité de la *Proposition*, suivi de trente-six exercices d'*analyse logique*.

## EXEMPLE D'ANALYSE LOGIQUE.

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique. Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour. Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main. La terre dans les vallons et dans les campagnes unies y porte chaque année une double moisson. Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris. Les montagnes sont couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues. Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays, etc.

(TÉLÉMAQUE.)

Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein.

Cette phrase renferme 2 prop., 1 princ., et 1 incid. dét.

*Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux.* Cette prop. est princ. Le sujet est *fleuve;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; complexe, parce qu'il a pour dét. *Bétis*. L'att. est *coulant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; complexe, parce qu'il a pour compl. termin. *dans un pays fertile, et sous un ciel doux.*

*Qui est toujours serein;* cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *ciel;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomp., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *serein;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. circonst. *toujours*.

Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique.

Cette phrase renf. 3 prop., 1 princ., 1 incid. expl., et 1 incid. dét.

*Le pays a pris le nom du fleuve;* cette prop. est princ. Le sujet est *pays;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *prenant;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. direct *le nom du fleuve.*

*Qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule, et de cet endroit ;* cette prop. est incid. expl. Le sujet est *qui*, pour *fleuve ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *se jetant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. term. *dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule et de cet endroit.*

*Où la mer furieuse, rompant ses digues, sépara autrefois la terre de Tarsis d'avec la grande Afrique ;* cette prop. est incid. dét. Le sujet est *mer ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *furieuse* qui le qual., et *rompant ses digues.* L'att. est *séparant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *la terre de Tarsis ;* pour compl. term. *d'avec la grande Afrique* et pour compl. circonst. l'adv. de lieu *où*, et l'adv. de temps *autrefois.*

*Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or ;* cette phrase ne renferme qu'une seule prop., qui est princ. Le sujet est *pays ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. dém. *ce*, qui le dét. L'att. est *semblant conserver ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *les délices de l'âge d'or.*

Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ. abs., 1 princ. relat.

*Les hivers y sont tièdes ;* cette prop. est princ. abs. Le sujet est *hivers* : simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *tièdes ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; complexe, parce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*.

*Et les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais ;* cette prop. est princ. rel. Le sujet est *aquilons ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *rigoureux* qui le qual. L'att. est *soufflant ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; complexe, parce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de temps *jamais.*

L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ., et 1 incid. dét.

*L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphyrs rafraîchissants ;* cette prop. est princ. Le sujet est *ardeur ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une idée ; compl., parce qu'il a pour dét. *de l'été*. L'att. est *tempérée ;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet ; compl., parce qu'il a pour compl. circonst. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de

temps *toujours;* et pour compl. term. *par des zéphyrs rafraîchissants.*

*Qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour;* cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *zéphyrs;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *venant adoucir;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. object. *l'air*, et pour compl. term. marquant le temps, *vers le milieu du jour.*

Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ., et 1 incid. expl.

*Ainsi toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne;* cette prop. est princ. Le sujet est *année;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce que l'adj. coll. *toute* le mod. L'att. est *hymen;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. term. *du printemps et de l'automne,* et pour mod. l'adj. *heureux.*

*Qui semblent se donner la main;* cette prop. est incid. expl. Le sujet est *qui*, pour *printemps* et *automne; simple*, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomp., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *semblant donner;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. direct *la main*, et pour compl. ind. *se* pour *à eux* (l'un et l'autre).

La terre dans les vallons et dans les campagnes unies y porte chaque année une double moisson.

Cette phrase ne renf. qu'une prop., qui est principale. Le sujet est *terre;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour dét. *dans les vallons et dans les campagnes unies.* L'att. est *portant*, simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. direct *une double moisson*, pour compl. term. marquant le temps, *chaque année*, et pour compl. circ. l'adverbe de lieu *y*.

Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris.

Cette phrase ne renf. qu'une seule prop., qui est princ. Le sujet est *chemins;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *bordés;* simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. term. *de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris*, et pour compl. circ. l'adv. de lieu *y*, et l'adv. de temps *toujours.*

Les montagnes sont couvertes de troupeaux qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues.

Cette phrase renf. 2 prop., 1 princ., et 1 incid. dét.

*Les montagnes sont couvertes de troupeaux*; cette prop. est princ. Le sujet est *montagnes*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incomplexe, parce qu'il n'a pas de mod. L'att. est *couvertes*; simple parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. term. *de troupeaux*.

*Qui fournissent des laines fines recherchées de toutes les nations connues*; cette prop. est incid. dét. Le sujet est *qui*, pour *troupeaux*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; incompl., parce qu'il n'a pas de mod. L'att. *est fournissant*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. obj. *des laines fines recherchées de toutes les nations connues*.

*Il y a plusieurs mines d'or et d'argent dans ce beau pays*; cette phrase ne renferme qu'une prop.; elle est principale. Nous la ramenons à celle-ci : plusieurs mines d'or et d'argent sont existant dans ce beau pays. Le sujet est *mines*; simple, parce qu'il n'exp. qu'une idée; compl., parce qu'il a pour mod. l'adj. *plusieurs*, et pour dét. *d'or et d'argent*. L'att. est *existant*: simple, parce qu'il n'exp. qu'une man. d'être du sujet; compl., parce qu'il a pour compl. term. *dans ce beau pays*.

# DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

La *versification* est l'art de faire des vers.

Les *vers* sont des paroles mesurées et cadencées selon certaines règles fixes et déterminées.

Les règles de la versification française regardent, 1° le nombre des syllabes qui doivent entrer dans les vers; 2° la césure ou l'hémistiche qui doit y marquer un repos; 3° la rime qui les termine; 4° les mots qui ne peuvent entrer, soit dans les vers de telle ou telle mesure, soit dans aucune espèce de vers; 5° les licences que les poëtes peuvent se permettre; 6° les diverses manières dont

les vers doivent être arrangés entr'eux, dans les différentes espèces de poëmes, ou de pièces de vers.

## ARTICLE I.

### *Du nombre des Syllabes.*

C'est le nombre des syllabes qui distingue les différentes espèces de vers français. Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq. de quatre, de trois, de deux syllabes, et même d'une seule syllabe.

*Vers de douze syllabes.*

Ce-lui qui met un frein à la fu-reur des flots,
Sait aus-si des mé-chants ar-rê-ter les com-plots.
RACINE.

Ces vers s'appellent *alexandrins*, parce qu'ils furent, dit-on, employés pour la première fois par un poëte nommé *Alexandre*; *héroïques*, parce qu'ils sont principalement en usage dans les ouvrages *héroïques*, tels que les tragédies, les poëmes épiques, etc. Ou bien on les nomme simplement *grands vers*.

*Vers de dix syllabes.*

Nais-sez, mes vers, sou-la-gez mes dou-leurs,
Et, sans ef-fort, cou-lez a-vec mes pleurs.
PARNY.

*Vers de huit syllabes.*

Sous un ciel tou-jours ri-gou-reux,
Au sein des flots im-pé-tu-eux.
GRESSET.

*Vers de sept syllabes.*

Pas un seul pe-tit mor-ceau
De mou-che ou de ver-mis-seau.
LA FONTAINE.

*Vers de six syllabes.*

Il a-vait du comp-tant,
Et partant
De quoi choisir; toutes voulaient lui plaire.
(*Le même.*)

*Vers de cinq syllabes.*

Dans ces prés fleu-ris
Qu'ar-ro-se la Seine,
Cher-chez qui vous mène,
Mes chè-res bre-bis.
Madame DESHOULIÈRES.

*Vers de quatre syllabes.*

Rien n'est si beau
Que mon ha-meau.
BERNARD.

*Vers de trois syllabes.*

Des Gau-lois,
Des bour-geois
D'au-tre-fois.
COLLÉ.

*Vers de deux syllabes.*

Mais qu'en sort-il souvent?
Du vent.
LA FONTAINE.

L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Ab-sent.
(*Le même.*)

*Vers d'une syllabe.*

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces.
PANARD.

## ARTICLE II.

### *De la Césure et de l'Hémistiche.*

Le mot *césure* vient du *latin*, et veut dire l'endroit où le vers est en quelque sorte coupé, où il y a un repos.

*Hémistiche* vient du *grec*, et signifie den vers.

Dans les vers *alexandrins* ou *grands ver* le repos doit être à la fin du premier hémi tiche. Boileau en a donné en même temps précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers, — le sens coupant les mots
Suspende l'hémistiche, — en marque le repos.

Dans les vers de dix syllabes, la *césure* es après la quatrième, et partage les vers en deu hémistiches inégaux, l'un de quatre syllabes l'autre de six.

Entendez-vous — comme la foudre gronde ?

PICARD.

## ARTICLE III.

### *De la Rime.*

La *rime* est l'uniformité de son dans la ter minaison de deux mots. Touts les vers fran çais sont rimés.

Les rimes sont *masculines* ou *féminines*.

Les rimes *masculines* sont celles qui n sont point terminées par un *e* muet.

Jadis l'homme vivait, au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé.
Son ton simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers.

BOILEAU.

Les mots terminés par *aient*, à l'imparfa et au conditionnel des verbes, ayant le so d'un *è* ouvert, forment une rime masculin

Du temps que les bêtes *parlaient*,
Les lions entr'autres *voulaient*
Être admis dans notre alliance. LA FONTAINE.

Les rimes *féminines* sont celles qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'un *s*, ou de *nt*.

Il fallut s'arrêter, et la rame inuti*le*
Fatigua vainement une mer immobi*le*.

Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmur*es*;
Souffrirai-je à la fois ta gloire et tes injur*es*?

Les forêts de nos cris moins souvent retentiss*ent*;
Chargés d'un feu secret, vos yeux s'appesantiss*ent*.
RACINE.

Dans les vers dont la rime est féminine, et que pour cette raison on appelle *vers féminins*, l'*e* muet de la fin sonne si faiblement, qu'on l'entend à peine; et cette dernière syllabe est comptée pour rien dans la mesure des vers.

Les rimes, soit masculines, soit féminines, sont ou *riches* ou seulement *suffisantes*. La rime *riche* est formée de deux mots, dont les derniers sons se trouvent parfaitement semblables, et même autant qu'on le peut, représentés par les mêmes lettres, comme dans ces vers :

Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
*Pégase* s'effarouche et recule en *arrière*.

Et leurs cœurs s'allumant d'un reste de *chaleur*,
La honte fait en eux l'effet de la *valeur*.
BOILEAU.

La rime *suffisante* est celle qui n'a pas une ressemblance aussi rigoureuse de sons et d'orthographe, mais qui suffit cependant pour

produire à l'oreille une véritable consonnance entre la fin de deux vers :

Toi qui, né philosophe au milieu des *grandeurs*,
As secoué le joug des modernes *erreurs*...
Démêle autant qu'il peut les principes des *choses*,
Connaît les nœuds secrets des effets et des *causes*.

CHAULIEU.

Le plus ou le moins d'exactitude de la rime dépend d'un assez grand nombre de nuances que l'usage seul apprend à observer lorsqu'on a l'oreille sensible, et que toutes les règles du monde font mal sentir à ceux qui ne l'ont pas. Trop de scrupule sur cette exactitude peut dégénérer en affectation ; mais l'excès contraire est l'effet d'une négligence qui ôte à l'oreille une partie du plaisir que doit lui causer le son des vers.

Le soin principal du poëte doit être de faire en sorte que la justesse du sens ne souffre jamais de la bonté des rimes.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
Que toujours la raison s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr,
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
Mais, lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et pour la rattraper le sens court après elle.

BOILEAU.

Un même mot, pris dans le même sens, ne peut se placer pour la rime à la fin de deux vers ; on n'y doit pas même mettre deux composés du même mot ; ainsi, *amis* et *ennemis* ne riment pas bien, non plus que *prudence*

et *imprudence*, *bienveillance* et *malveillance*, etc.

Mais quelquefois le même mot a deux sens différents; on peut alors l'employer à la rime, sur-tout dans le style comique et familier.

. . . . . . . . . . . J'y brûlerai mes *livres*,
Quatre bottes de foin, cinq à six mille *livres* !

RACINE.

Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de son : ainsi, Boileau a manqué à son exactitude ordinaire, lorsqu'il a dit :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

Il ne faut pas non plus que le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers, soit précédent, soit suivant, ni que les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent, riment l'un avec l'autre.

## ARTICLE IV.

### *Des termes que le vers exclut.*

Il ne s'agit pas seulement ici des mots prosaïques, durs ou bas, que le goût doit écarter; ni des conjonctions, des adverbes, ou des pronoms, que le style oratoire peut admettre, mais qui sont incompatibles avec le style poétique, tels que : *c'est pourquoi*, *parce que*, *pourvu que* (1), *de manière* ou *de façon*

(1) Racine a dit :

Pourvu que de ma mort, respectant les approches.

PHÈDRE, acte 1.

*que*, *d'ailleurs*, *en effet*, *quelquefois*, *quel conque*, etc. Il s'agit sur-tout des sons ou de syllabes qui ne peuvent pas entrer dans u vers.

Un mot terminé par une voyelle autre qu l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qu commence par une voyelle; Boileau le défend dans ces deux vers :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Cette rencontre de deux voyelles qui se heurtent, est ce qu'on nomme *hiatus*. Cette loi n'existait point pour nos anciens poëtes; aussi trouve-t-on beaucoup d'*hiatus* dans leurs vers.

L'*e* muet, à la fin d'un mot, et précédé d'une voyelle, comme dans *aimée*, *finie*, *joie*, *rue*, *roue*, etc., ne peut entrer dans aucun vers, à moins d'une élision. Ainsi on ne pourrait pas dire :

J'avoue mes défauts, je cache mes vertus.

Mais on dirait bien :

J'avoue à mes amis mes plus secrets défauts.

Ainsi du reste.

## ARTICLE V.

### *Des licences permises dans les vers.*

Ces licences consistent dans certains tou de phrase, ou dans certaines altérations de mo que les vers permettent, et qui sont défend en prose. Les langues anciennes étaient tr

riches en licences de cette espèce, qui faisaient de leur poésie un langage à part, et entièrement différent de la prose. La plupart des langues modernes en ont aussi beaucoup, quoiqu'elles en aient moins que la langue grecque et la langue latine. Elles sont en petit nombre dans la nôtre, qui est aussi peut-être la moins poétique de toutes les langues.

Les seules licences qui nous soient permises, sont certaines transpositions de mots, l'emploi de certains termes dont la prose ne se sert pas, le retranchement de quelques lettres dans un petit nombre de mots.

Les transpositions de mots sont ce qu'on nomme autrement *inversions*. Elles consistent à placer quelques-uns des mots de la phrase autrement qu'on ne le ferait en suivant le sens direct et grammatical.

. . . . . . . . . Pourquoi, sans *Hippolyte*,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite?
Toi-même en ton esprit rappelle le passé...
D'un incurable amour remèdes impuissants!...
RACINE.

Dieu fit dans ce désert descendre la sagesse.
VOLTAIRE.

Les mots propres à la poésie, et qui paraîtraient déplacés dans la prose, sont ceux qui ont une noblesse, une certaine emphase qui les élève au-dessus du langage ordinaire; tels sont: *antique* pour *ancien*; *coursier* pour *cheval*; le *flanc* pour le *côté*; le *glaive* pour l'*épée*; les *humains*, les *mortels*, pour les *hommes*; *hymen* ou *hyménée* pour *mariage*, etc.

Les lettres que l'on peut retrancher dans

quelques mots, sont le *s* final de la première personne des verbes je *crois*, je *vois*, je *dis*, j'*avertis*, etc., et l'*e* d'*encore*, que les poëtes écrivent *encor*, lorsque cela leur est plus commode.

C'est à peu près à cela que se réduisent toutes nos licences : aussi les étrangers ont-ils beaucoup de peine à saisir des différences entre nos vers et notre prose, tandis que nous apercevons facilement, dans *Milton* ou dans *le Tasse*, des tours, des licences, des hardiesses, que la prose *anglaise* et la prose *italienne* n'admettraient point.

## ARTICLE VI.

### *De l'arrangement des vers entre eux.*

Dans cet arrangement, on a égard, soit au nombre des syllabes de chaque vers, soit à la manière dont sont disposées les rimes.

La plupart des grandes pièces de vers, le poëme épique, le poëme dramatique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître, sont ordinairement écrites en vers de douze syllabes. Il y a pourtant à cela des exceptions; mais du moins, dans chacun de ces genres de poésie, les vers sont le plus souvent de la même mesure, ou du même nombre de syllabes, depuis le commencement jusqu'à la fin. Dans la poésie lyrique, le nombre des syllabes varie, et est sujet à des règles particulières. Dans la poésie légère et libre, on suit pour le nombre des syllabes l'arrangement que l'on veut.

Le mélange et la disposition des rimes ont pour base la différence des rimes *masculines* et des rimes *féminines*.

I. Il est défendu de mettre de suite deux vers masculins ou deux vers féminins qui ne riment pas ensemble. Les anciens poëtes se permettaient ce mélange, qui choquerait aujourd'hui l'oreille.

II. Lorsque, après deux vers masculins, il y a deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite, ces vers sont *à rimes plates* : telles sont les rimes de presque toutes les pièces en *grands vers*.

Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père;
Tu sais combien mon ame, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits;
Quand tu me dépeignais ce héros intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procruste, Cercyon, et Sciron, et Scinis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure, etc.

RACINE.

Il faut éviter, dans les vers *à rimes plates*, de mettre, après deux vers masculins, deux vers féminins qui riment avec ceux qui précèdent ces deux vers masculins, ou *vice versâ*. On trouve cette double faute dans ces huit vers de la Henriade :

Soudain *Potier* se lève et demande *audience*,
Chacun, à son aspect, garde un profond *silence*.
Dans ce temps malheureux, par le crime *infecté*,
Potier fut toujours juste et pourtant *respecté*.
Souvent on l'avait vu, par sa mâle *éloquence*,
De leurs emportements réprimer la *licence*;

Et, conservant sur eux sa vieille *autorité*,
Leur montrer la justice avec *impunité*.

Il ne faut pas non plus que des vers masculins et des vers féminins qui se suivent, aient des rimes consonnantes l'une avec l'autre, comme ceux-ci :

Tels des antres du Nord, échappés sur la *terre*,
Précédés par les vents, et suivis du *tonnerre*,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
Les orages fougueux parcourent l'*univers*.

Lorsqu'un vers masculin est suivi de deux vers féminins, après lesquels vient un autre vers masculin qui rime avec le premier, ou lorsque après un vers féminin deux vers masculins sont suivis d'un vers terminé par la première rime féminine, ou bien enfin lorsque les rimes masculines et les rimes féminines se croisent et se mêlent librement, les vers sont à *rimes croisées* ou *mêlées*.

Les vers *lyriques* sont disposés en *stances* où les rimes sont *croisées*. Les petites pièces de vers, les poésies *légères*, et celles qu'on nomme *fugitives*, sont ordinairement à *rimes mêlées*. Il y a même des pièces en grands vers, des discours, des épîtres, qui riment de cette manière ; une seule tragédie de Voltaire est en *rimes mêlées* ; c'est *Tancrède*, qui commence par ces vers :

Généreux chevaliers, l'honneur de la Sicile,
Qui daignez par égard, au déclin de mes ans,
Vous assembler chez moi pour punir nos tyrans,
Et fonder un état triomphant et tranquille ;
Syracuse en nos murs a gémi trop long-temps
Des efforts avortés d'un courage inutile, etc.

Les *rimes croisées* régulièrement sont sur-

tout employées dans les *stances*, dans l'*ode*, le *sonnet* et le *rondeau*. Dans ces petits poëmes, l'ordonnance des vers est sujette à des règles fixes et particulières.

I. La *stance* est composée d'un certain nombre de vers, qui ne sont pas ordinairement moins de quatre, ni plus de dix. Les vers peuvent y être, ou touts grands, ou touts petits, ou mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont *régulières* ou *irrégulières*; régulières, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un mélange égal de rimes croisées, et lorsque les grands vers et les petits y sont distribués également; irrégulières, quand cette symétrie n'y existe pas.

Pour que les stances françaises soient parfaites, on exige, 1° que le sens finisse avec le dernier vers de chacune; 2° que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante; 3° que les mêmes rimes ne reparaissent pas dans deux stances consécutives.

Une stance peut former seule un petit poëme. Alors elle prend, selon le nombre de vers dont elle est composée, le nom de *quatrain*, de *sixain*, d'*octave* ou de *dizain*. Il y a aussi des stances de nombre impair, de cinq, de sept et de neuf vers.

Un morceau composé de plusieurs stances, conserve le nom de *stances*, lorsqu'il roule sur un sujet simple, que l'expression en est douce, naturelle, et que les mouvements

n'ont ni désordre ni impétuosité ; telles sont ces *stances* de Chaulieu sur la retraite :

La foule de Paris à présent m'importune ;
Les ans m'ont détrompé des manéges de cour :
Je vois bien que j'y suis dupe de la fortune,
Autant que je l'étais autrefois de l'amour.
Je rends grâces au ciel que l'esprit de retraite
Me presse chaque jour d'aller bientôt chercher
Celle que mes aïeux plus sages s'étaient faite,
D'où mes folles erreurs avaient su m'arracher.
C'est là que, jouissant de mon indépendance,
Je serai mon héros, mon souverain, mon roi ;
Et de ce que je vaux la flatteuse ignorance
Ne me laissera voir rien au-dessus de moi, etc.

II. Quand le sujet a plus de grandeur, le style plus d'élévation et de force, les images plus de vivacité, et qu'un certain désordre qui naît de l'enthousiasme, règne dans toute la pièce, elle prend le nom d'*ode*, et les stances, celui de *strophes*. Il est inutile de détailler ici toutes les formes que les stances et les strophes peuvent avoir, la différente mesure des vers, les divers entrelacements des rimes ; on s'en instruira suffisamment en lisant les poésies de *Malherbe*, de *Rousseau*, etc. ; ils ont donné des modèles de strophes que l'on a fidellement suivis jusques aujourd'hui : mais il serait encore possible de trouver de nouvelles combinaisons de mesures et de rimes, et l'on ne peut, à cet égard, suivre de meilleurs guides que la délicatesse de l'oreille, et le sentiment juste de l'harmonie des vers.

Restent le sonnet et le rondeau, dans lesquels les rimes doivent être *croisées* régulièrement, mais qui ne sont plus guère d'usage

ni l'un ni l'autre. Le sonnet a toujours paru, en français, d'une difficulté extrême. Nos premiers poëtes en ont fait un grand nombre, parmi lesquels il en est peu de supportables. Boileau en a ainsi donné les règles, fait sentir les difficultés, et peut-être un peu trop exalté le mérite. Il feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs français,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois;
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Sur-tout de ce poëme il bannit la licence,
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ou qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême:
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.

III. Le *sonnet* est donc composé de quatorze vers d'une mesure égale, et ordinairement de douze syllabes. Ces vers sont partagés en deux quatrains, suivis de deux tercets, ou stances de trois vers.

Les rimes masculines et les rimes féminines sont semblables dans les deux quatrains, et entremêlées dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Les deux premiers vers du premier tercet riment ensemble; la rime en est différente dans les deux tercets. Le troisième vers de l'un rime avec le second ou le troisième de l'autre; cela est ainsi en français. Les Italiens, qui ont fait une si grande quantité de sonnets, et qui en

font de si beaux, veulent, pour l'extrême régularité, que les tercets, comme les quatrains, n'aient que deux rimes. Mais ils ne s'astreignent pas toujours à cette règle, et une grande partie des sonnets même de *Pétrarque* ont pour les deux tercets la même liberté que les nôtres.

Il faut, dans chaque quatrain, un repos après le second vers, et un repos plus marqué après le quatrième. Il doit y en avoir un aussi à la fin du premier tercet; mais il n'est pas nécessaire qu'il soit plus fort que celui du second vers de chaque quatrain.

Quelques sonnets peuvent être dans le genre simple, et même dans le genre plaisant; mais les sujets sérieux et sublimes y conviennent davantage : alors tout y doit être noble, les pensées, les images, le style. Le sonnet ne doit souffrir, selon Boileau, ni la répétition d'un mot déjà mis, ni la faiblesse d'un seul des vers qui le composent.

On cite toujours pour exemples du sonnet, ou celui de Desbarreaux, ou celui de l'Avorton; en voici un de Voiture, dans lequel Boileau trouvait toutes les perfections dont ce genre est susceptible :

Des portes du matin l'amante de Céphale
Ses roses épandait dans le milieu des airs
Et jetait sur les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale;

Quand la nymphe divine, à mon repos fatale,
Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il semblait qu'elle seule éclairât l'univers,
En remplissant de feu la rive orientale.

Le soleil se hâtant, pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit touts les rayons dont l'Olympe se dore;

L'onde, la terre et l'air s'allumaient à l'entour,
Mais, auprès de Philis, on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

IV. Le *rondeau* a été l'un des genres de petits poëmes dans lesquels nos anciens poëtes ont le plus réussi. Une grâce spirituelle, simple et naïve, en fait le caractère.

Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.

BOILEAU.

On peut employer, pour le rondeau, des vers de toute mesure; mais ceux de dix syllables y sont le plus en usage. Il est composé de treize vers de même mesure et sur deux rimes. Ces treize vers sont partagés comme en trois stances; la première est de cinq vers, la seconde de trois, et la troisième de cinq. A la fin du tercet, ou de la stance de trois vers, on répète les premiers mots ou quelquefois même seulement le premier mot du rondeau; on les répète encore après le dernier vers; et ce mot, ou ces mots ainsi répétés, se nomment le *refrain*. Il faut que le refrain forme un sens lié avec ce qui précède, et qu'il revienne les deux fois dans deux sens différents. Ce rondeau connu, de Voiture, en explique les règles et en donne l'exemple:

Ma foi, c'est fait de moi; car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau:
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême*,
Je lui ferais aussitôt un bateau.

En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit, en invoquant Brodeau ;
Et puis mettons, par quelque stratagème,
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvais encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau.
Mais cependant me voici dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

Deux autres petits poëmes, dans lesquels le nombre et la mesure des vers sont libres, mais qui ne doivent guère s'étendre au-delà de dix vers, sont l'*épigramme* et le *madrigal*.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

BOILEAU.

Rousseau est celui de nos poëtes qui a le plus excellé dans l'épigramme, ou du moins qui en a fait le plus grand nombre de bonnes. Racine, Boileau, Piron, Fontenelle, Voltaire, en ont fait aussi d'un goût exquis.

Lorsque la pensée, au lieu d'être piquante, est tendre, galante, ou lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer un sentiment doux et délicat, ce n'est plus une épigramme, c'est un madrigal.

Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.

BOILEAU.

Voltaire, qui n'eut point d'égal dans la poésie légère, réussit sur-tout dans le madrigal.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.

